

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 18 NOVEMBRE 1960 PRIX: 10c



L'on voit ci-dessus le maire élu de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, en compagnie de son épouse, née Marguerite Bouvier, et de leurs enfants: deuxième rangée, M. Guay, Madame, Claudette, Renald, et Marjolaine; première rangée, Rémi Smith (un neveu, adopté à la mort de sa mère, alors qu'il n'avait que 10 jours), Gilbert, Lanyse et Gérard. Claudette et Marjolaine fréquentent le couvent de St-Charles; Renald est en première année des arts au Collège de St-Boniface. On sait que la ville de St-Boniface n'avait pas eu de maire canadien-français depuis 1922, alors que le docteur Laurendeau était le premier magistrat de la ville-cathédrale. Parfait bilingue, M. Guay succédera à M. J. G. Van Belleghem qui parle le français, le flamand et l'anglais. (Photo Free Press)

Les provinces des Prairies auront une fédération canadienne-française

Une fédération canadienne-française pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta a été approuvée en principe à Saskatoon dimanche dernier. La résolution a été votée à l'unanimité par douze représentants de mouvements et d'oeuvres de langue française de ces trois provinces, à l'occasion d'une assemblée interprovinciale, qui a été consacrée à l'étude des problèmes communs. Parmi les congressistes l'on remarquait le R. P. J. Patoine, O.M.I., MM. Léo Rémillard, Raymond Marcotte, Roland Couture, Bernardin Gagnon, Dumont Lepage, Charles Papen, Joseph DeGagné, Allyre Sirois, René Préfontaine, André Deschènes et Maurice Denis. La résolution favorable au projet sera soumise en temps et lieu aux associations provinciales, avec le titre: Fédération canadienne-française de l'Ouest.

Il fut décidé que les présidents des quatre associations de l'Ouest agiraient comme comité exécutif provisoire, tandis que M. Préfontaine agirait comme secrétaire exécutif. Le Père Patoine s'occupera de la liaison avec les compatriotes de la Colombie-Britannique. Il y aura aussi un rapport spécial au Conseil de la Vie française et on envisage la préparation d'un mémoire conjoint à destination des amis de la province de Québec. La Fédération s'occupera aussi de la question de citoyenneté que pose le recensement prochain.

Cette entente a couronné deux jours de délibérations qui ont été marqués par des échanges très profitables d'expériences et d'informations.

Les participants insistèrent sur l'importance de la coordination des efforts, la mise en commun des connaissances, l'émulation et l'utilité d'un porte-parole. Dans la discussion il fut suggéré qu'en plus des présidents il y ait deux représentants par province.

Pour le moment l'entreprise la plus urgente semble être celle de la refrancisation, par une campagne massive. Si l'on veut du français, c'est à nous d'en mettre.

Les congressistes ont discuté longuement de l'établissement par la province de Québec d'un ministère des Affaires culturelles et des moyens qui permettraient à un tel bureau de venir efficacement en aide à l'Ouest. La note dominante de l'assemblée fut cependant celle d'une entraide dans l'Ouest, quitte à proposer un programme bien concret et réaliste aux compatriotes de l'Est quand le moment opportun sera venu.

Exposé sommaire de la situation des Canadiens-français au Manitoba

(Préparé à l'occasion de la rencontre interprovinciale de l'Ouest.)

Le 12 novembre 1960

A. Quelques statistiques démographiques

Population globale du Manitoba	825,000
Population Can.-française du Manitoba	70,000 (8%)

Domaine Scolaire

Nombre global d'écoles au Manitoba	1,955
Nombre global d'écoles "françaises"	133 (6.7%)
Nombre total d'élèves	187,975
Nombre total d'élèves dans les écoles "françaises"	12,731 (6.8%)
Nombre d'élèves catholiques	11,843
Nombre d'élèves français	9,644
Nombre d'instituteurs au Manitoba	7,000
Nombre d'instituteurs français	533 (7.6%)
Elèves ayant pris part à l'examen de l'AECFM en 1959	5,650

Statistiques économiques

Caisses populaires		Membres — 10,000	
françaises	37	Actif	$3,000,000.00
Caisses Scolaires	21	Actif	7,000.00
Magasins Coopératifs	12	Membres — 3,000	
		Ventes	1,500,000.00

B. Lois régissant l'enseignement du français

L'enseignement du français comme sujet académique est permis au Manitoba à partir de la 4e année. Aux grades 4-5-6 la période de français ne doit pas être de plus de 20 minutes par jour, aux grades 7 et 8, elle est de 35 minutes et au "High School" (9 à 12), 50 minutes par jour.

Au curriculum on offre deux programmes de français: le "French" du Département de l'Instruction Publique, (pour les anglais), et "French Language Option" de l'Association d'Education du Manitoba. Ce dernier programme est celui que suivent les élèves dans nos écoles françaises; il est reconnu par le "département" et les examens aux grades XI et XII sont donnés par le High School Examination Board. Aux élèves qui écrivent avec succès l'examen du French Option on accorde un "crédit" de valeur égale à celui des mathématiques, etc.

C. Atmosphère du milieu et attitudes des anglophones vis-à-vis la langue française

Il y a des consultations fréquentes et utiles entre nos représentants et les responsables du Département de l'Instruction publique.

Les deux quotidiens de Winnipeg ont à maintes reprises, publié des articles insistant sur l'importance de posséder une langue seconde et réclamant une amélioration des méthodes de l'enseignement du français dans la province, et on peut dire que l'attitude des journaux reflète l'atmosphère du peuple anglophone . . . A preuve, les nombreuses réclamations faites par des Anglais en faveur d'un poste de T.V. française à Winnipeg. **Il faut préciser cependant que cette sympathie s'adresse presque toujours au français comme deuxième langue, et non pas aux Canadiens français comme tels.**

D. Organismes de survivance

Malgré cette atmosphère apparemment si sympathique où il semblerait que les Canadiens français n'aient qu'à s'épanouir, il leur faut plusieurs organismes de survivance, non pas tant pour lutter contre les ennemis du dehors, mais pour lutter contre leur propre apathie et l'"anglomanie". Nous nous contenterons d'en faire la nomenclature —

Association d'Education des C.F. du Manitoba;
Association des Instituteurs de L.F. du Manitoba;
Association des Commissaires de L.F. du Manitoba;
Fédération des A.P.M. du Manitoba;
La Liberté et le Patriote, journal hebdomadaire;
CKSB, radio française; Collège de St-Boniface;
Juniorat Ste-Famille; Collège St-Joseph d'Otterburne;
Cercle Molière; Société Historique de St-Boniface;
Gais Manitobains; Jeunes Franco-Manitobains;
Radio-Canada: CBWFT.

A ajouter plusieurs écoles dirigées par des religieux et religieuses qui sont à la base de notre survivance et de notre rayonnement.

Le financement de ces organismes et institutions s'effectue au prix des sacrifices de la population et du dévouement inépuisable de leurs dirigeants, et c'est un fait que le rayonnement en est gravement limité par la maigreur des ressources financières.

E. Autres aspects de la vie française à souligner

Il est à souligner qu'au Manitoba depuis 1890, alors que l'Etat fit disparaître le double système d'écoles pour ne reconnaitre que l'école neutre, les catholiques et les Canadiens français dans les centres urbains ont à établir et à maintenir des écoles séparées.

F. Les problèmes les plus urgents

Aucun doute que les écoles séparées dont on subit l'injustice au Manitoba sont un de nos problèmes les plus graves et les plus urgents. C'est un problème interne qui ne peut être solutionné que dans la Province. Evidemment que l'aide financière des autres provinces serait bienvenue et appréciée, mais à moins que l'on ait à disposer de sommes fabuleuses, on ne peut espérer de soulagement qu'en amendant les lois manitobaines, tel que l'a recommandé la Commission Royale McFarlane.

Il est urgent aussi au Manitoba d'entreprendre une campagne de refrancisation. Cette campagne doit être du domaine pratique, terre-à-terre même, car il semble que la technique de théoriser et de discourir n'ait aucun effet. Cette campagne doit s'étendre à tous les domaines et en particulier au domaine économique. Ce n'est qu'en nous montrant forts et organisés dans le domaine des affaires que plusieurs des nôtres reprendront conscience de leur identité propre de Canadiens français et en ressentiront un minimum de fierté.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA.
par: J.-René Préfontaine,
secrétaire-gérant.

Le Canada lance la plus puissante offensive commerciale de son histoire

OTTAWA — L'hon. George Hees, ministre du Commerce, a annoncé que tous les délégués commerciaux du Canada actuellement en poste dans 63 bureaux (49 pays) du monde reviendront à Ottawa le 30 novembre en vue d'une étude sur les moyens à prendre pour accroître le commerce avec leurs territoires respectifs.

Ces délégués commerciaux auront ensuite des entretiens avec les représentants des principaux secteurs de l'industrie canadienne qu'on invite à se rendre à Ottawa pour un examen des questions qui les intéressent de façon particulière. Le ministre aura en même temps l'occasion de faire la connaissance de ses fonctionnaires et d'étudier avec eux les possibilités d'augmenter les échanges avec les territoires où s'exerce leur activité.

M. Hees a déclaré que le Canada doit absolument non seulement maintenir sa position sur ses marchés traditionnels, mais encore augmenter de façon générale le volume et la valeur de ses ventes dans tous les pays. Il a ajouté: "Je me considère comme le directeur des ventes d'une équipe dont le premier objectif est de vendre des produits canadiens dans le monde entier. Il est bon qu'un directeur des ventes ait parfois des entretiens avec ses vendeurs sur la ligne de conduite générale de sa société et entende leurs recommandations sur les moyens à prendre pour vendre davantage. Or, nos délégués commerciaux sont de véritables vendeurs qui établissent des relations et attirent l'attention des clients sur l'importance de notre pays comme source d'approvisionnement.

C'est la première conférence de vente d'une telle envergure organisée par le ministère du Commerce. Cent onze délégués commerciaux (chefs de bureaux et leurs adjoints) passeront deux semaines à Ottawa.

"Le meilleur moyen d'accroître notre commerce extérieur est d'établir une véritable association entre le ministère du Commerce et les hommes d'affaires canadiens, a poursuivi M. Hees. Pour tirer tout le parti possible d'une telle association, nous devons encourager la collaboration et l'appui mutuel et nous entendons faire en ce sens tous les efforts possibles.

"Nous possédons dans toutes les régions du pays d'immenses ressources de collaboration. Ma tâche à moi est de trouver les moyens d'exploiter au maximum ces capacités, ainsi que le besoin qu'éprouvent les Canadiens d'aller de l'avant en vue d'obtenir une plus large part des marchés extérieurs. Je ne doute pas que nos producteurs feront tout en leur pouvoir pour profiter des avantages mis à leur disposition et qu'ainsi le Canada ne se laissera pas dépasser par les autres pays."

M. Hees a enfin déclaré que le Canada s'engage "dans la plus puissante offensive commerciale de notre histoire, alors que nous devons mobiliser toutes nos ressources d'exportation".

Le "rock'n'roll" reste banni des rues de Sherbrooke

SHERBROOKE — Le rock'n'roll a beau conserver une certaine faveur chez la jeunesse, il n'a jamais trouvé celle des membres du Conseil municipal, du moins en ce qui concerne sa diffusion par haut-parleurs dans les rues de Sherbrooke pendant les périodes des fêtes.

On a en effet appris de l'Hôtel de ville que l'interdit en ce sens jeté lors de l'apparition de ce genre musical ne sera pas levé cette année. Toujours au chapitre de la musique, le rock'n'roll demeure également banni des haut-parleurs des patinoires du service municipal des parcs.

Depuis déjà quelques années le Conseil autorise les établissements commerciaux à rester ouvert jusqu'à la veille de Noël et du jour de l'an; ils doivent cependant fermer à 6 h. 10 du soir du 15 au 31 décembre, la diffusion de musique au moyen de haut-parleurs dans les rues de la ville du centre commercial est également autorisée, avec les restrictions ci-haut mentionnés.

L'autorisation se renouvelle automatiquement d'année en année à moins de modifications décrétées de la table du Conseil, ce qui n'a pas encore été le cas et ce qui ne semble pas devoir l'être cette année, d'après les informations recueillies.

Quant à la définition du "rock'n'roll" au sens de la loi, on ne l'a jamais établie et il ne semble y avoir d'autre critère que l'oreille exercée de nos constables.

Ça peut être pire que les chastes yeux du lieutenant Quintal, appelés à juger de l'obscénité des spectateurs à Montréal.

La cause de béatification du frère André introduite

MONTREAL — S. S. Jean XXIII vient d'approuver l'introduction officielle en cour de Rome de la cause de la béatification du frère André, de la congrégation de Sainte-Croix, fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. La nouvelle en fut rendue publique vendredi dernier.

Les membres de la Sacrée Congrégation des rites s'étaient réunis le mardi précédent au Vatican. On discuta de l'opportunité de proposer au Pape l'introduction de la cause du frère André en cour de Rome. Le lendemain, le cardinal-préfet eut une audience avec le Souverain Pontife à l'issue de laquelle le Pape accorda son "placet" (autorisation).

Le Pape rend hommage au Canada missionnaire

MONTREAL — Sa Sainteté le pape Jean XXIII a rendu un vibrant hommage au Canada missionnaire le dimanche 6 novembre.

Le Souverain Pontife s'est adressé aux Canadiens lors de l'inauguration de la série d'émissions intitulée "La Bonne Nouvelle" et ayant pour thème cette année "La présence missionnaire canadienne à travers le monde".

L'enregistrement sur film du message du Souverain Pontife avait été fait à Rome par l'équipe de "La Bonne Nouvelle" qui a fait l'été dernier le tour du monde.

Voici le texte intégral du message de S. S. Jean XXIII:

"Chers Fils du Canada,

"Nous accueillons avec plaisir l'aimable invitation de l'équipe chargée des émissions religieuses à votre poste national de Radio-Canada, et bien volontiers, Nous acceptons d'inaugurer par quelques mots d'encouragement la série d'émissions radiophoniques et télévisées sur la présence missionnaire canadienne à travers le monde.

La plus belle des causes

"Sujet magnifique, en vérité, et plein de consolation pour Notre coeur, puisqu'il s'agit de la diffusion du message évangélique, de la mise en pratique de la consigne laissée à ses Apôtres par Celui dont Nous sommes l'humble Représentant: 'Allez, Enseignez toutes les Nations'.

"Sujet plein de gloire aussi, Nos fils du Canada, pour votre chère patrie, Que de vocations missionnaires le Canada a données à l'Eglise! Quelle magnifique floraison de congrégations religieuses, masculines et féminines, qui, aujourd'hui comme hier, envoient leurs sujets jusque dans les plus lointaines terres de missions! Chez ces hérauts de l'Evangile, comme chez ceux qui les soutiennent de leurs prières et de leurs ressources, que de dévouement, que de générosité, que d'esprit de sacrifice au service de la plus belle des causes! C'est comme une vision de paix et de lumière, à travers les nuages qui obscurcissent parfois l'horizon de l'Eglise. Le coeur en est doucement ému; il s'ouvre à la reconnaissance envers Dieu, à la confiance et à l'optimisme.

"Chers Fils du Canada! C'est par de belles et nombreuses vocations missionnaires qu'un peuple manifeste le plus éloquemment sa vitalité chrétienne. C'est par là aussi qu'il attire le plus sûrement le regard et les faveurs de Dieu. Nous les invoquons en abondance, les divines faveurs, sur tous les téléspectateurs canadiens, sans oublier ceux qui, aux prix de fatigues méritoires, ont réalisé ce programme, auquel votre Gouvernement — Nous le savons — a si généreusement participé. Que sur eux et sur tous Nos chers Fils du Canada descende comme un gage de Notre bienveillance et comme un encouragement dans leur magnifique effort missionnaire, Notre très paternelle Bénédiction Apostolique."

M. Jos. Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, présidait l'assemblée annuelle du Conseil de la Coopération à St-Boniface, jeudi. (Aucun rapport n'a été approuvé pour fins de publication avant l'heure de l'impression du journal.)

NEW YORK — L'année dernière, il y avait plus d'étudiants étrangers dans les collèges et universités des Etats-Unis que l'année précédente. C'est ce que vient de révéler le rapport annuel d'échanges culturels de l'Institut d'Enseignement International.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

En garde!

Il y a effervescence en Saskatchewan, ces temps-ci. On veut nous imposer, sans référendum, un tout nouveau système d'administration locale, municipale, scolaire, etc. . . . c'est-à-dire le système absolu de comtés.

Personne ne nie qu'une certaine réforme s'impose.

Des experts ont préparé les plans, les nouvelles divisions, à huis clos évidemment, et il est entendu qu'il n'y aura pas de consultation populaire. D'ailleurs, dit-on, le peuple ne sait pas ce qui est pour son bien . . .

Et la propagande, aux frais du peuple, se fait à fond de train pour "démocratiser" le peuple, le "déniaiser", le mettre, le plus tôt possible, devant un fait accompli. S'il s'objecte, c'est une tête dure, un butor, un arriéré.

Les assemblées publiques annoncées, les nombreux et dispendieux programmes de télévision jusque sur des postes de l'Alberta disent que ça va se faire, que ça s'impose, que ça coûtera moins cher (!!!), que c'est le salut pour tous . . .

Où seront nos droits aux écoles séparées en tout ce chambardement? Pas un mot. Mais si l'on en juge par l'expérience tentée à Uranium City: aucun!

Que deviendront nos droits à l'enseignement de la religion? Et du français?

Les districts scolaires continueront-ils d'exister? Comment seront élus les administrateurs de ces comtés?

Mystère impénétrable.

L'ACFC fait face crânement au problème.

Elle continue donc d'avoir besoin de vos dons, de votre participation au "Club des 100", de vos nombreux $25.00.

Adressez-les soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, ptre, Gravelbourg, Sask.

DEUXIEME LISTE

M. P. St-Germain, St-Boniface	25.00
M. Albert Marchildon, Zenon Park	25.00
Mlle Désirée Hamoline, Aberdeen	25.00
M. Charles Papen, Saskatoon	25.00
M. Clotaire Denis, père, St-Denis	25.00
M. l'abbé Alexandre Paradis, St-Isidore-de-Bellevue	25.00
M. le juge Adrien Doiron, Regina	25.00
M. le docteur Ovila Millette, Melville	25.00
M. Louis Vey, Spiritwood	25.00
M. Clotaire Denis, fils, St-Denis	25.00
M. et Mme D.-J. Lavoie, Highgate	25.00
M. l'abbé F. J. Schachtel, curé, Sedley	25.00
M. Raymond Denis, Montréal	25.00
M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg	25.00
Les RR. SS. Grises, Hôpital St-Joseph, Gravelbourg	25.00

Total à date: 34.



M. l'abbé Henri Perron, curé de la paroisse l'Assomption à Transcona, a béni le mercredi 9 novembre la pierre tombale élevée sur la tombe de Mme Béatrice St-Amant, la grande bienfaitrice des enfants retardés, grâce à la générosité des membres du Club Kiwanis de St-Boniface. Assistaient à cette touchante cérémonie: M. Gérard St-Amant, fils de la défunte, accompagné de son épouse et de leurs enfants, M. R. F. Schick, président du Club Kiwanis, M. P. Asselin, ex-président, un groupe de Soeurs Grises de l'hospice Taché où la salle St-Amant pour enfants retardés fut d'abord logée, et du sanatorium de St-Vital qui est maintenant l'hôte de ces petits malheureux, etc. La photo ci-dessus fut prise à l'occasion de la cérémonie de bénédiction: l'on voit trois des petits-enfants de Mme St-Amant, Hélène, Louis et Gérard. — D'autres grands bienfaiteurs de "la Salle St-Amant", les Chevaliers de Colomb du Manitoba, organisaient un thé au sanatorium de St-Vital dimanche dernier. La Rév. Sr Ann Ell, supérieure, et le frère Léo Soenen, député d'Etat, reçurent les quelque 300 visiteurs. Les verseurs étaient les officiers du Conseil d'Etat, les grands chevaliers des divers conseils du Manitoba, les officiers du 4e degré. Les dames des verseurs et d'autres épouses de chevaliers aidaient aussi au service. Le frère Coyle et sa dame étaient les responsables de la surveillance générale. Tous les profits de ce thé ont été versés pour l'amélioration de l'aile St-Amant. Durant les cinq dernières années, les Chevaliers de Colomb ont dépensé plus de $8,000 pour le bien-être de ces enfants déshérités. (Photo Winnipeg Tribune)

Au poste CBWFT

SAMEDI 19 NOVEMBRE

3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Opinions
8.45—On chante l'alouette
9.00—Long métrage "Voyage sentimental"
10.30—Théâtre Errol Flynn
11.00—Long métrage "L'espionne"

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

2.00—les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Premières armes
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Pique atout
10.00—Temps présent
10.30—Premier plan
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 21 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Sir Lancelot
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Tribune libre
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Anna"

MARDI 22 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 23 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—Les Boucaniers
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Je dois tuer"

JEUDI 24 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Les grands spectacles
10.30—Long métrage "Heures d'angoisse"

VENDREDI 25 NOVEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La boite à surprises
6.00—Au bout du monde
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Le retour de Don Camillo"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "La vie passionnée des Soeurs Bronte"

Louis rencontre son copain Albert.

— Tu as l'air tout triste!

— Hélas! Ayant appris que je suis pauvre, ma fiancée vient de rompre.

— Mais tu ne lui as donc pas dit que tu avais un oncle très riche?

— C'est précisément la raison pour laquelle elle a rompu.

— ? ? ?

— Oui, elle va épouser mon oncle!



Voici quelques-uns des interprètes des "Frères Karamazov", présentés le jeudi 24 novembre, à 9 h. 30 p.m., au téléthéâtre de CBWFT. On voit de gauche à droite: Jean Faucher, réalisateur; Claude Préfontaine (Aliocha); Charlotte Boisjoli (Katerina); Monique Miller (Grouchinka) et Gilles Pelletier (Ivan). Le rôle du père, Féodor, sera tenu par François Rozet, qui n'apparait pas sur cette photo.

LES GAIS MANITOBAINS



Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire: Monique Boily
Responsables: Lucille Le Marbre, Victor Muller et René Tardiff

Exécutif 1960-61

Les élections eurent lieu le 2 octobre dernier. Le nouvel exécutif se compose des membres suivants: Florent Arnaud, directeur; Albert Bonomo, directeur du chant; Lucien Loiselle, meneur; Jacqueline Constant, meneuse; Patricia St-Hilaire, secrétaire; Gabriel Dufault, rédacteur du journal; Marcel Painchaud, agent de publicité.

Exécutif complet, membres dévoués. Ils peuvent être assurés de notre entière collaboration.

Nouveaux membres

Les Gais Manitobains souhaitent la plus cordiale bienvenue à leurs nouveaux membres. Ils sont une trentaine de "nouveaux", sur 70 membres enregistrés. Nous leur souhaitons bonne chance et espérons qu'ils se plairont parmi nous. Chose certaine, le programme de l'année semble déjà bien rempli et il s'annonce très intéressant . . . car les activités de toutes sortes ne manqueront certes pas: télévision, visites dans les paroisses, dans les hospices, etc. Donc bienvenue et bonne chance à tous.

Projets futurs

Tout prochainement aura lieu une danse "Sadie Hawkins" qui réunira tout le groupe. Ensuite une soirée récréative, organisée à La Broquerie par des jeunes de ce village qui ambitionnent de lancer un mouvement comme le nôtre. A cette occasion quatre couples des Gais Manitobains exécuteront des danses folkloriques et quelques chants. Le tout aura lieu le 27 novembre prochain. Mais l'événement de l'année sera certainement notre programme au poste de télévision CJAY, canal 7, vers le commencement du mois prochain. Plus de détails vous seront donnés dans la prochaine chronique.

Poids et mesures: nouvelles définitions

PARIS — Au cours de la 11e conférence internationale sur les poids et mesures, les délégués de 32 pays sont tombés d'accord sur de nouvelles définitions des principales unités de mesure et de temps qui tiennent compte des exigences de l'ère spatiale.

Le Français Charles Volet, directeur du bureau international des poids et mesures, a annoncé que les délégués ont décidé de renoncer au "mètre-étalon", en platine, conservé dans une voûte, à Sèvres, à une température constante de 0 degré centigrade depuis 1889: ils ont décidé que la nouvelle définition du mètre sera basée sur les longueurs d'ondes enregistrées dans un atome de krypton 86". On sait que la plupart des pays utilisent le système métrique. Quant à la seconde, jusqu'ici définie comme la 86,400e partie d'un jour solaire moyen, elle sera la 31,556,925,974e partie de l'année solaire 1900.

Des nouvelles définitions, beaucoup plus précises que les précédentes, auront une grande importance notamment dans le lancement de fusées et satellites: une erreur de 1/1,000,000e de pouce dans le dispositif de guidage, peut faire passer un projectile à 1,000 milles de la lune.

Chronique de CBWFT

"Récital"

Le soprano canadien Lois Marshall sera la vedette à "Récital", le mardi 22 novembre, à 10 h. 30 du soir.

Née à Toronto, Lois Marshall a étudié au conservatoire de cette ville, sous la direction de Weldon Kilburn qui dirige depuis sa carrière. Outre au Canada et aux Etats-Unis, elle a donné de nombreux concerts en pays scandinaves, en Italie, en Allemagne, en Suisse et, l'an dernier, en Russie où elle remportait de brillants succès.

Pour son récital à la télévision, elle a choisi d'interpréter les "Chansons de Bilitis" de Claude Debussy et les "Sept chansons populaires espagnoles" de Manuel de Falla. Elle sera accompagnée au piano par Weldon Kilburn.

"Regards sur la ville"

Le 16 novembre dernier débutait à CBWFT une nouvelle série d'émissions intitulée "Regards sur la ville".

Il s'agit d'une visite hebdomadaire à Ottawa — visite qui permet aux téléspectateurs de se renseigner sur divers établissements ou organismes qui constituent, en général, l'apanage exclusif de la capitale fédérale. Parmi ces établissements, mentionnons, l'Imprimerie nationale, l'Observatoire du Canada, le Conseil national des recherches, les ambassades, etc.

Le mercredi 23 novembre, à 7 h. du soir, on se rendra à l'aéroport d'Uplands où on aura l'occasion de surveiller l'arrivée et le départ des avions et de se renseigner, par exemple, sur le fonctionnement de la tour de contrôle et des divers services que renferme l'aéroport d'Ottawa.

Les Nations s'unissent pour chanter la paix

Chaque année, le 24 octobre, l'Organisation des Nations unies célèbre l'anniversaire de sa fondation en faisant entendre à travers le monde un concert dont les oeuvres sont diffusées successivement de Genève, Paris et New York. Ces concerts, organisés dans les grandes capitales, réunissent dans une atmosphère de concorde des diplomates de chancelleries étrangères et parfois hostiles. Participent à ces programmes des compositeurs et des artistes de nombreux pays.

Les téléspectateurs pourront assister à cette réunion musicale internationale, le jeudi 24 novembre, de 9 h. 30 à 11 h. p.m.

De Genève, on entendra "L'ouverture no 3 en ré majeur" pour trompettes, hautbois, clavecin et orchestre à cordes de Jean-Sébastien Bach. C'est Ernest Ansermet qui dirigera cette oeuvre, jouée par l'Orchestre de la Suisse romande, cet ensemble symphonique qu'il fonda, il y a plus de 40 ans, et qui s'est acquis une réputation enviée par tous les grands orchestres internationaux.

La Radiodiffusion - Télévision française fera entendre la seconde partie de ce "Concert des Nations unies". On est en plein dans l'internationalisation du programme: en effet, l'orchestre symphonique est celui de Radio-Tokyo en tournée de concerts en France à cette date; les oeuvres sont française et allemande; le soliste est le baryton allemand Fischer-Diskau; c'est Paul Clecki, d'origine polonaise, qui dirigera l'orchestre. Cet éclectisme d'éléments musicaux permettra d'écouter des lieder de Hugo Wolf, et la "Suite en fa" d'Albert Roussel. Cette Suite, opus 33, est en trois parties: Prélude, Sarabande et Gigue. Elle fut écrite en 1926.

Comme à l'accoutumée, le concert se terminera par le 4e mouvement de la neuvième symphonie de Beethoven et sa célèbre "Ode à la joie". A cette dernière partie du concert, diffusée de New York, participeront l'Orchestre symphonique de Philadelphie dirigé par Eugène Ormandy, les choeurs Temple University de Philadelphie et quatre grands solistes: Gloria Davy, soprano, une Américaine noire du quartier de Brooklyn; Elena Nikolaidi, contralto grec engagé plusieurs fois au Metropolitan Opera de New York; John Vickers, jeune ténor canadien dont le succès l'a mené au Covent Garden de Londres, et Yi Kweisze, basse chantante, d'origine asiatique.

Le monde du sport

Perry Moss traite ses joueurs comme des enfants écervelés

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La décision des Alouettes de Montréal de se débarrasser de Sam Etcheverry et de Hal Patterson a pris le monde du football par surprise, et Hal et Sam plus que les autres. Si la direction des Alouettes voulait se mériter les manchettes le jour de l'élection du président des Etats-Unis, elle y est parvenue! Dans presque tous les journaux du Canada, cet échange s'est mérité la première page, et souvent un 8 colonnes à la une! Il y a de quoi! Etcheverry est considéré comme le meilleur passeur du football canadien, et cela signifie qu'il "passe" devant beaucoup de gens de talent. On peut dire que Sam est aussi le meilleur quart-arrière du football canadien, et on se tient en deçà de la vérité. C'est lui qui a valu aux Alouettes leur bonne réputation et leurs succès. Avec Hal Patterson pour recevoir ses passes, Etcheverry représentait la puissance de presque toute une équipe.

On se demande pourquoi Etcheverry et Patterson ont été échangés pour Bernie Faloney et Paquette? Faloney n'est plus à son meilleur et Paquette est une quantité inconnue. C'est un joueur solide, mais il n'a pas encore fait ses preuves comme Patterson par exemple! Nous comprenons encore moins pourquoi ces joueurs ont été cédés au club Hamilton, alors qu'ils auraient pu être "vendus" à l'enchère partout à travers le pays. Nous imaginons par exemple que les Rough Riders de Regina auraient versé une jolie somme pour obtenir les services de ces deux joueurs! Même Winnipeg, avec toute sa puissance, aurait aimé aligner ces deux athlètes!

La direction des Alouettes a suivi les conseils de l'instructeur Perry Moss, un jeune homme de 32 ans, qui n'est pas l'homme le plus populaire de Montréal aujourd'hui et qui ne le sera pas pour bien longtemps encore. Moss n'aimait pas Etcheverry, et il aimait encore moins Patterson. Perry imposait à ses joueurs une discipline trop sévère et il en est résulté des conflits presque permanents. La défaite des Alouettes par Ottawa, la semaine dernière, aurait résultée de ce conflit. Moss voulait garder le ballon au sol, Etcheverry voulait passer. Moss a gagné son point, mais les Alouettes ont perdu le leur.

Ils jubilent!

Les directeurs des Tigres de Hamilton n'en croyaient pas leurs oreilles! Les Alouettes avaient bien mentionné la possibilité d'échanger Faloney et Paquette pour Patterson et Etcheverry, mais une telle idée semblait si baroque que personne ne voulait y croire. On parle déjà de remporter la coupe Grey, la saison prochaine, à Hamilton et il n'y aurait rien de surprenant à cela! Avec un tandem offensif de ce calibre, les Tigres n'auront qu'à obtenir une ligne un peu meilleure que celle de cette saison et le tour sera joué! On voit ici la rage des partisans des Alouettes assistant, par exemple, à l'élimination de leur club par les Tigres!

Les autres clubs du pays se demandent comment il se fait qu'on ne leur ait pas offert ces deux joueurs! A Vancouver on aurait déboursé une forte somme et laissé les Alouettes choisir trois joueurs sur l'équipe de cette année. Ailleurs, on se disait prêt à négocier afin de venir à une entente sérieuse avec la direction des Alouettes. Mais Montréal n'a rien laissé transpirer. La bombe a fait explosion et Patterson et Etcheverry n'ont appris la nouvelle qu'indirectement.



Que se passera-t-il maintenant? Pour le moment peu de choses. On va continuer à surveiller les joutes conduisant à la série finale pour la coupe Grey. On favorise les Argos et les Blue Bombers pour se rencontrer en finale et les Blue Bombers demeurent les favoris pour l'emporter à la dernière joute de la saison. Quoi qu'il arrive, la saison de football sera terminée depuis longtemps que l'on parlera encore de cet échange et qu'on discutera aussi de Perry Moss. Regardons un peu, si vous le voulez bien, les dossiers dans cette affaire et jetons un regard vers l'avenir.

Trop jeune?

Perry Moss dirigeait un club de collège aux Etats-Unis quand il a été appelé à remplacer Peahead Walker à la direction des Alouettes. Agé seulement de 32 ans, Moss se mit au travail et il dota Montréal d'une forte équipe. Mais il parvint à se créer la réputation d'être un homme détestable et ses exigences en matière de discipline furent telles qu'un conflit éclata immédiatement entre ses joueurs et lui. Moss, furieux d'avoir vu ses joueurs essuyer une défaite humiliante un samedi, ordonna une pratique le dimanche après-midi par un jour de pluie. Puis il ordonna aux siens d'assister à la projection du film de la joute. Hal Patterson refusa net et pour les raisons suivantes.

Au cours de représentations précédentes, Moss avait exigé de ses joueurs pris en défaut qu'ils se lèvent et disent à haute voix, à trois reprises: "Je ne commettrai plus la même erreur". Furieux et humiliés, les joueurs acceptèrent mal cette discipline et ils protestèrent contre les autres mesures vexatoires employées par Moss. Rien n'y fit. Moss demeura inflexible. On arrangea les affaires tant bien que mal dans le cas de Patterson, mais ce dernier savait que ses jours étaient comptés à Montréal. Il ne se doutait jamais cependant du marché dont il serait la victime!

Moss a déplu à la presse, aux joueurs et au public en général. Mais il conserve l'estime du gérant Ted Workman, propriétaire de l'équipe, et il semble bien qu'il gardera son poste la saison suivante. Malheur à lui cependant si les Alouettes jouent mal et surtout si les Tigres gagnent avec Etcheverry et Patterson. Les amateurs de Montréal qui ont une mémoire terrible se souviendront de ce mauvais tour et ils n'hésiteront pas à réclamer la tête de Moss. Ils ont déjà commencé du reste, mais c'est Perry qui a obtenu celles de Patterson et Etcheverry. Y en aura-t-il d'autres?

— Prévenu, au cours de mes vingt ans de carrière, je n'ai pas rencontré un malfaiteur aussi cynique que vous!

— Vous voyez, Monsieur le Juge, qu'on apprend encore tous les jours.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 2-5442; Administration: SP. 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le désarmement à tout prix?

La session qui débute à Ottawa cette semaine peut bien donner lieu à un débat des plus importants pour l'avenir immédiat du Canada. Il y a évidemment un conflit au sein du cabinet fédéral au sujet du rôle du Canada dans la guerre froide. L'hon. M. Green, ministre des Affaires étrangères, lutte à New York aux Nations unies dans le but de trouver un système de contrôle de façon à encourager le désarmement international. Son idée exige la participation active du Canada dans le plan, car il faut amener les grandes puissances à se confier aux petites et moyennes nations pour l'élaboration d'un projet de contrôle des armes nucléaires. D'autre part, l'hon. M. Harkness revient d'Europe en réclamant une augmentation de la puissance des forces armées du Canada en Europe, probablement dans le but de les doter d'armes nucléaires sous leur contrôle. Au fond de ce conflit apparent d'opinions se cache probablement la querelle qui divise l'Angleterre à l'heure actuelle entre les "pacifistes" et les "réalistes".

Il faut certainement applaudir tout ce qui peut arrêter ou ralentir la course effrénée aux armements qui ne laisse entrevoir aucune sérieuse possibilité d'arriver à résoudre le problème du désarmement. Un chrétien doit appuyer toutes les initiatives qui peuvent aider à épargner à l'humanité de nouveaux deuils, de nouveaux carnages, de nouvelles destructions incalculables.

Cependant, la pacification n'est pas le défaitisme en face de systèmes de vie foncièrement opposés à celui qui plonge ses racines dans une tradition chrétienne, qui cherche à faire valoir la dignité de la personne humaine, qui aspire à la primauté de la justice dans les relations humaines. On ne peut pas ignorer les plaintes des peuples qui ont été subjugués par une puissance étrangère, matérialiste et athée. On ne peut pas abandonner sans espoir ceux qui souffrent parce qu'ils croient en Dieu et en l'âme spirituelle. Si la possession d'armes nucléaires empêche l'épanouissement de la tyrannie, la défense par ce moyen est légitime.

La guerre atomique, biologique et chimique est peut-être impensable pour un homme raisonnable. Mais ceux qui ont vu M. Khrouchtchev à l'oeuvre à la récente session des Nations unies n'ont aucune certitude qu'il fera toujours ce qui est raisonnable. Dans les circonstances il semble encore que seule la crainte de représailles massives le tient en échec.

La situation internationale a été bien définie comme une guerre de nerfs. D'une part, l'espoir d'éviter un conflit ouvert porte du moins les pays libres à céder sur un point ou l'autre. D'autre part, prévoyant un conflit certain dans l'avenir, il y a des experts qui préconisent une position intransigeante maintenant au risque d'une explosion. La vraie prudence n'est pas favorable aux solutions simples. Il faut continuer à chercher les moindres occasions d'entente. Comme le disait saint Augustin: "Il y a plus de gloire à tuer les guerres avec la parole qu'à tuer les hommes avec le fer". En même temps, une préparation défensive adéquate empêche l'ennemi de parler avec le glaive plutôt qu'avec la langue.

Lettre de Paris

Violents remous autour de la "République algérienne" du Général de Gaulle

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Selon la vieille image populaire, "le général avait mangé du lion". D'une voix irritée, il demanda au premier ministre de révoquer sur le champ ce M. Jacomet, dont la démission avait été refusée deux jours plus tôt.

M. Jacomet? Il était le second personnage civil en Algérie, le bras droit du délégué général, M. Delouvrier. Il assumait les fonctions de secrétaire général de l'administration en Algérie, et son autorité s'étendait à l'ensemble des fonctionnaires en poste de l'autre côté de la Méditerranée.

Au lendemain du discours radiodiffusé et télévisé prononcé le 4 novembre par le général de Gaulle, M. Jacomet s'était rendu, avec d'autres hauts-fonctionnaires, à une réunion provoquée par M. Delouvrier. Avant même que celui-ci ait ouvert la bouche pour commenter à ses subordonnés les propos du chef de l'Etat, M. Jacomet déclara: "Je suis républicain et je suis démocrate. La France n'est pas de Gaulle, et de Gaulle n'est pas la France. Je suis contre le pouvoir personnel autant que je suis contre "la République algérienne". Voici ma démission . . ." Sidéré, M. Delouvrier refusa cette démission et prévint les hauts-fonctionnaires prêts à imiter M. Jacomet qu'il n'en accepterait aucune.

Ainsi donc, ce discours du 4 novembre contenait bien une forte charge d'explosifs, pour provoquer de tels remous dans la haute administration en Algérie.

• • •

Pourtant, après l'avoir entendu, beaucoup, parmi les observateurs politiques, faisaient la moue et ne cachaient pas leur déception. "Un discours de plus, disaient-ils, mais qui n'apporte rien de bien nouveau!". Le ton inhabituel de l'orateur, une certaine lassitude marquée sur son visage, le style moins net et moins tranchant qu'à l'accoutumée pouvaient, en effet, donner l'impression que le président de la République avait simplement voulu faire prendre patience à son immense auditoire. Et puis . . .

A la lecture, on s'aperçut que ces propos soigneusement enveloppées, anodins en apparence, étaient finalement chargés de formules redoutables. Deux de ces formules, négligemment avancées par le général de Gaulle, ont fait, à retardement, un bruit énorme, dont les échos continuent de rouler à travers le monde. La première n'a que deux mots. C'est "l'Algérie soviétique". La seconde n'est pas plus longue. C'est "la République algérienne".

• • •

En évoquant cette perspective d'une "Algérie soviétique" au cas où l'aide politique ou militaire bruyamment promise au F.L.N. par les pays de l'Est se développerait au point de faire plier la France, le général de Gaulle a retourné contre M. Ferhat Abbas le chantage de celui-ci.

Le F.L.N. disait aux alliés de la France, et plus spécialement aux Américains: "Si vous ne faites pas pression sur le général de Gaulle pour qu'il traite avec nous, nous serons contraints d'accepter l'aide des 'volontaires' de Moscou et de Pékin. Ce sera une nouvelle guerre de Corée, avec de redoutables inconnues".

De Gaulle réplique, à l'adresse des pays du monde libre: "Si vous cédez au chantage du F.L.N., vous prenez la responsabilité d'installer les Soviets à Alger et vous permettez à l'armée rouge de tourner par le Sud tout le système défensif de l'Alliance Atlantique".

L'Alliance Atlantique? Mais au fait, le pacte de l'OTAN signé voici onze ans entre les Etats-Unis et leurs alliés européens couvre directement le territoire algérien. C'est même la seule partie de l'Afrique qui est nommément désignée dans le dispositif de défense du monde libre. Donc, en cas d'intervention soviétique ou chinoise, la France pourrait directement faire appel à ses alliés atlantiques. Les Etats-Unis, notamment, auraient alors à choisir entre le maintien et le fonctionnement de l'OTAN et le soutien diplomatique plus ou moins avoué des thèses du F.L.N. Choisir entre la France et l'Europe d'une part, et l'Afrique d'autre part.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour imaginer ce que seraient les conséquences de ce choix, s'il devait être imposé à Washington. Aussi bien, si les Américains demeurent muets — "because" l'élection présidentielle et l'absence de responsables réels — les Anglais sont sortis de leur habituelle réserve pour apporter, sous la forme inusitée d'une déclaration du Foreign Office, leur appui à la politique du général de Gaulle. Il apparait en outre que le général L. Norstad, commandant du système des forces de l'OTAN, aurait fait savoir aux autorités françaises que la garantie du pacte Atlantique jouerait en faveur de l'Algérie en cas d'intervention militaire des forces communistes.

Ainsi, par la magie de ces deux mots "Algérie soviétique", le président de la République a pu désamorcer une des plus dangereuses manoeuvres du F.L.N. Celui-ci, qui, il y a quelques jours encore, avait en poupe un fort bon vent diplomatique, commence à se préoccuper des réactions favorables par lesquelles le discours du 4 novembre a été accueilli hors de France. Les propos conquérants tenus par M. Ferhat Abbas, le 1er novembre, n'ont pas été répétés depuis; la consigne est au silence.

• • •

L'autre formule employée par le général de Gaulle n'a pas provoqué moins de réactions. Mais celles-ci se situent surtout en France et en Algérie. En effet, la "République algérienne", dont a parlé le président de la République, a réveillé les craintes de tous ceux qui redoutent un Dien-Bien-Phu politique en Algérie. Car de Gaulle semble avoir abandonné maintenant deux des trois options offertes par la politique d'autodétermination. Le 16 septembre 1959, il avait dit: "Les Algériens auront à choisir entre la francisation, l'association ou la sécession". Aujourd'hui, il déclare que c'est une "Algérie algérienne" qui doit être édifiée, avec son gouvernement, ses institutions et ses lois. Il propose, en somme, de créer un nouvel Etat indépendant, jouissant de la souveraineté extérieure, unie à la France par des liens contractuels. Mais il accepte l'éventualité d'une "Algérie algérienne" détachée de la France ("Si ce devait être la rupture hostile, nous ne nous acharnerions certainement pas à rester de force aux côtés de gens qui nous rejetteraient . . .").

• • •

Ainsi, le discours du 4 novembre contenait bel et bien un fait nouveau, d'une capitale importance. Un fait qui risque de déclencher un redoutable processus dans les semaines qui viennent.

En effet, l'émotion est à son comble à Alger jusque dans les milieux qui soutenaient à fond la politique libérale de l'autodétermination. "L'Algérie, telle que de Gaulle l'a définie, c'est l'indépendance, c'est le Congo . . .", déclare-t-on de l'autre côté de la Méterranée. Une nouvelle résistance s'y manifeste et s'organise autour du thème de "l'Algérie française", résistance qui trouve de nombreux échos en métropole. Elle revêt une forme moins violente et moins épidermique que celle qui a échoué sur les barricades d'Alger en janvier 1959. Mais elle est plus dangereuse. De Gaulle l'a compris, et c'est pour couper court aux velléités de désobéissance des fonctionnaires et de l'armée qu'il a frappé vite et fort M. Jacomet.

• • •

Que résultera-t-il de ces profonds remous? Un nouveau 13 mai ou un autre 24 janvier? Nul ne le sait, et c'est l'angoissante inconnue de demain.

De Gaulle, en tout cas, a prévu le choc. Ce n'est pas fortuitement qu'il a fait allusion, le 4 novembre, à certains pouvoirs détenus par le président de la République. Ces pouvoirs, l'article 16 de la Constitution les définit ainsi:

"Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des Assemblées, ainsi que du comité constitutionnel.

"Il en informe la nation par un message.

"Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet.

"Le Parlement se réunit de plein droit.

"L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels."

Les prochaines semaines risquent d'être extrêmement troublées, car il n'est pas douteux qu'une autre épreuve de force se prépare. A nouveau, la France va côtoyer le gouffre; puisse-t-elle ne pas y tomber!

Maurice HERR.



Connus un peu à l'étranger pour la diversité de leurs options politiques, les Français pourraient l'être aussi bien pour leur esprit de coopération dans le domaine économique et social. Le mouvement coopératif a pris tant d'ampleur en France, que "Le Figaro" a publié récemment des articles dans lesquels certains coopérateurs exprimaient leur crainte d'une centralisation excessive du mouvement. Sur la photo l'on voit un magasin portant l'insigne international, à Thouars, chef-lieu du département des Deux-Sevres, Poitou nord-ouest.

☆ ☆ ☆

AU PAYS DE MES COUSINS

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

— X —

Vins rosés et Citroëns "2 CV."

Les connaisseurs de la peinture disaient autrefois que la qualité lumineuse d'un tableau était rehaussé par la présence de teintes sombres. Il y a aujourd'hui une ombre qui plane sur la France et qui risque de cacher son visage réel. L'ombre, c'est la guerre en Algérie qui arrache la jeunesse des foyers, des usines et des professions, qui grève lourdement le budget de l'état et qui suscite une diversité violente d'opinions à tous les niveaux de la population. La réalité lumineuse qu'elle tend à dissimuler, c'est le spectacle d'un peuple prospère et relativement heureux.

Les citoyens de l'Amérique du Nord qui croient s'aventurer dans un pays arriéré en ont à apprendre. Le système de sécurité sociale française est certainement supérieur à celui du Canada et des Etats-Unis. La mécanisation pénètre un peu partout, même dans les caves à vin, où les préposés à la vinification qui préside les activités sont pourtant assez rébarbatifs à l'industrialisation. Autre exemple, dans une imprimerie un appareil accomplit dans une seule opération, ce qui se fait par deux appareils un peu partout au Canada. Enfin, le téléviseur, la voiture familiale, les vacances annuelles, le congélateur domestique deviennent choses assez communes en France. On sent partout, cependant, un effort de synthèse, les Français voulant profiter de tous les avantages de la vie "américaine" tout en sauvegardant les meilleures traditions de leur vie sociale et économique.

Sans doute, les économistes et financiers peuvent décrire ces changements avec tableaux de chiffres et textes légaux à l'appui. Mais le simple touriste qui tient ses yeux ouverts peut déposer un témoignage plus vivant. En voici des exemples.

Le vin rosé, qui est très apprécié au Canada sous l'appellation "Anjou", est fabriqué à Saumur depuis cent cinquante ans. Le mot "fabriqué" est juste, car le liquide pétillant que l'on trouve dans ces bouteilles est le fruit non seulement de la vigne, mais aussi de l'intelligence humaine. Les vins légers et fruités de la région étaient connus depuis le douzième siècle pour leur refermentation irrégulière au gré des saisons. Il fallait leur faire subir les procédés en usage en Champagne, et voilà du vin mousseux, de qualité si parfaite que l'expédition sous tous les climats devint possible. Aujourd'hui, les maisons importantes dans la banlieue Saint-Hilaire-Saint-Florent produisent 7,500,000 bouteilles de ce vin annuellement et en exportent 1,000,000.

Tout de même, pendant longtemps les procédés étaient ceux d'une industrie artisanale et — Dieu merci — l'ancien système garde encore sa primauté. Par exemple, le laboratoire où l'on choisit les cinquante échantillons de vins qui seront alliés dans le rosé consiste en un homme et sa langue. Il y goûte, réfléchit et c'est tout. Car aucune formule chimique ne peut encore décrire le goût de ce vin, qui ne doit pas varier d'une année à l'autre, en dépit de l'influence du soleil, de la pluie et du vent.

Le mélange des vins a été par contre mécanisé autant que possible. Il s'agit de remplir une immense barrique, ayant dix pieds de diamètre et quinze de longueur, et tournant tranquillement sur elle-même. Ici, cependant, la technique doit céder la place. Car ce mélange se fait selon le tempérament de chaque vin qui en fait partie et le moment de perfection est imprévisible. Après cet échec, la technique moderne reprend ses droits, car le mélange est conservé en cuves verrées, plus faciles à nettoyer après usage.

Mais, aussitôt, l'artisan reprend la vedette, car le vin, mis en bouteille, est stocké sur des râteliers dans les salles creusées dans les côtes de tuffeau. Là, le travail manuel domine. Il s'agit en effet de remuer doucement chaque bouteille à tour de rôle pendant des semaines de temps, dans le but d'encourager la déposition de la lie sur le côté inférieur et de l'emmener tranquillement vers le bouchon, jusqu'au jour où la bouteille, d'abord posée horizontalement, aura atteint une position verticale, tête en bas. Ce travail se fait dans une demi-obscurité au milieu de petites explosions, car le courant électrique qui nourrit les rares ampoules ne dépasse pas les 12 volts afin d'éviter l'électrocution des ouvriers, et entre-temps plusieurs bouteilles, classées sur les pupitres, signalent la turbulence de leur contenu en éclatant.

Le jour vient enfin quand les bouteilles sont déménagées, bouchons sens-dessous, moyennant des espèces de brouettes, avec pneus en caoutchouc. Deux machines, l'une moderne, l'autre ancienne entrent en fonction. Il s'agit d'enlever le bouchon et la lie d'un coup sec sans déranger le vin pur dans la bouteille. Une machine moderne, électrifiée, fait l'affaire. Ensuite, imposer un autre bouchon. Une machine, manuelle, serre le bouchon et le tamponne en même temps. C'est fait.

Et l'étiquette? Le nettoyage des bouteilles et le posage des étiquettes se font à la main par une équipe de femmes, car c'est plus propre qu'une machine. Tout ce travail se poursuit sous terre où la nature garantit une climatisation naturelle et une température fraiche absolument égale. Car, le vin, c'est délicat surtout pendant ce temps de transformation.

Enfin, le contremaitre peut distribuer un échantillon (que le voyage outre-mer améliorera davantage, parait-il) de ce produit délicieux, que les clients dégusteront dans un an.

Et dire, commentait-il, "que deux de mes gaillards sont partis hier travailler chez Renault. Ici, c'est une vie, là-bas c'est de la machinerie".

Le mélange de l'ancien et du nouveau se manifeste dans toute cette région. La Loire, encadrée par des murs de béton armé, n'inonde plus la plaine ondulante, mais le sous-sol calcaire qui constitue le terroir du vignoble saumurois soutient toujours la grappe et les légumes en abondance, tandis que les clôtures de pierres à hauteur d'homme divisent toujours les champs, indiquant non seulement les limites des propriétés, mais aussi empêchant la brise fraiche de se promener avec trop de violence d'un endroit à l'autre. Les ouvriers consultent encore le propriétaire au sujet de la maladie dans la famille, des projets de mariage, de la carrière des jeunes, et jouissent encore des fêtes (La St-Jean) antiques, organisées par le patron.

Mais au travail le vocabulaire s'enrichit de termes nouveaux: centrifugeuse, délevureuse, réfrigérateur, décapsulateur automatique et le long des routes les modestes pancartes-réclames annoncent les qualités de la Théomalacide, soufre sublimé, insecticide influent qui foudroie les vers de la grappe. De gros camions transportent le vin, aux traversées à niveau un "signal automatique", remplace l'ancien gardien, le chauffeur doit se conformer à la consigne officielle, "Silence, prudence, courtoisie" et, à la maison, les cuisinières s'initient au fonctionnement des poêles et des congélateurs électriques. Pendant les temps libres, une nouvelle activité s'impose, réunions entre patrons, et entre ouvriers, dans leurs organisations respectives, et enfin négociations entre patrons et ouvriers. Changements assez significatifs, car l'industrie lourde en France ne le cède en rien à celle d'autres pays, mais la pénétration des techniques modernes dans les industries plutôt artisanales et l'invasion de la vie domestique par les produits de cette mécanisation, sont encore assez récentes. Encore aujourd'hui, plusieurs coiffeurs dédaignent l'usage des tondeuses électriques. La coupe des cheveux garde son cachet artistique qui ne se prête pas facilement à la machine.

Cependant, il faut l'admettre, le degré de confort dans la vie normale des Français atteint un niveau égal à celui des Américains. Le téléviseur n'est plus un luxe, et chacun peut posséder après quelques années de travail la voiture la plus versatile et économique du monde, la Citroën à 2 chevaux, désignée communément la 2 CV. Au prix de $1,000, ce véhicule ultra-pratique (35 milles au gallon) permet aux jeunes ménages de se promener dans n'importe quelle région du pays pendant les vacances, au lieu de "camper" dans le parc voisin.

La participation plus généralisée aux fruits de l'industrialisation a été poussée surtout par l'intervention des syndicats, des coopératives, des associations patronales et professionnelles. L'ouvrier français est maintenant entouré de tout un réseau de protection sociale. (Il y a même des allocations spéciales pour les ouvrières qui allaitent leurs enfants, et des inspecteurs pour vérifier l'allaitement.) En général, les citoyens cèdent 6 pour cent de leurs revenus à cette fin et jouissent d'une protection allant jusqu'à 80 pour cent, pour les frais de maladie, opérations, etc. Autrefois, de soupirer un propriétaire de journal, les commençants à l'atelier venaient m'implorer quelques jours de liberté en été pour une fête champêtre avec la famille. Maintenant, les mêmes jeunes viennent m'annoncer qu'ils passeront leurs deux semaines de vacances statutaires avec femme et enfants en promenade via Citroën, dans le Tyrol autrichien. Il m'a fallu travailler pendant vingt ans avant de songer à cela pour moi et ma famille, et j'y songe encore . . .

(à suivre)

La baignoire au parloir moyennant la télévision

La compagnie Lever dépense des sommes fabuleuses pour promouvoir la popularité d'un savon nouveau qui porte le nom d'un oiseau blanc et pacifique. Ainsi la rédaction de ce journal a reçu une belle lettre en français au sujet de ce dernier-né de la famille Lever et, deux jours plus tard, une boite qui contenait deux pains de ce produit dont les docteurs recommandent "maintenant l'usage aux personnes qui ont la peau tendre ou sensible".

La compagnie ne tient pas compte cependant du fait que certains rédacteurs ont la conscience tendre et sensible, aussi bien que la peau. Ils sont fervents du savon, de la propreté et de l'élégance, mais ils ne sont pas habitués à prendre des bains dans le parloir ou dans la salle de télévision de leurs maisons. Et ils se sentent gênés, quand, moyennant l'appareil, l'annonceur pénètre dans ce parloir pour y installer une baignoire, très peu profonde, dans laquelle une femme joue avec un pain de savon comme si elle en éprouvait des extases.

Le résultat? On coupe le programme le plus populaire du Canada et on nourrit un sentiment d'antipathie envers l'annonceur et le produit qui obligent tout homme respectable à agir ainsi. Après tout, si l'annonceur peut se permettre cette infraction au goût, il finira par installer d'autres accessoires et actrices dans notre parloir pour annoncer du papier hygiénique.

Enterrement chrétien et four crématoire

L'archidiocèse de Winnipeg vient de publier de nouveau les règlements officiels en ce qui regarde l'enterrement chrétien. Le document rappelle que c'est un devoir sérieux et un privilège sacré de donner aux catholiques pratiquants un enterrement chrétien. Les clauses 2, 3, 4 et 5 définissent à l'intention des curés comment agir dans le cas des fidèles qui, pour une raison ou une autre, sembleraient avoir perdu ce droit.

Traitant du lieu d'enterrement le document souligne que le Droit Canon (loi de l'Eglise) défend la crémation des corps des fidèles et prive d'enterrement chrétien ceux qui auront demandé la crémation. Le prêtre ne peut pas présider la prière pour les défunts dans un salon mortuaire dont fait partie un four crématoire. Les catholiques ne doivent pas retenir les services d'un entrepreneur qui offre ce service.

Les autres clauses insistent sur l'importance d'un endroit spécial comme cimetière catholique, endroit beau et apte à favoriser la prière et le recueillement, contrôlé selon une carte précise et doté dans certains cas d'un fonds pour l'entretien.

Un avertissement aux professionnels

Il y a des médecins qui affaiblissent le prestige de leur profession par leur appétit excessif à l'égard de l'argent. C'est le Dr D. N. C. McIntyre, de Winnipeg, président des directeurs du Manitoba Medical Service, qui a exprimé cette opinion dans un récent rapport qui circule maintenant parmi les médecins.

Le docteur McIntyre a eu soin de signaler que ces professionnels, à mentalité commerciale, forment une petite minorité, mais qu'ils risquent de ruiner la réputation magnifique qui a été bâtie pendant des siècles par ceux qui se considèrent avant tout au service de l'humanité. C'est précisément à cause de ce prestige que le public a donné aux médecins le droit de contrôle sur leur métier, selon le docteur McIntyre. Il demande à la Société Médicale d'exercer l'autorité requise, car autrement l'intervention étatisée s'ensuivra.

Les excès dont parle ce médecin, "de la vieille école", existent non seulement dans cette profession, mais aussi parmi les avocats et les instituteurs. Et ce qu'il faut regretter davantage c'est justement que le petit nombre peut faire oublier l'esprit de dévouement de la majorité.

Mme Raïssa Maritain est décédée à Paris

PARIS — Mme Raïssa Maritain, poète et écrivain, est décédée à Paris, à l'âge de 77 ans. Elle était l'épouse du philosophe catholique Jacques Maritain. Née en Russie, Raïssa Maritain avait adhéré au catholicisme en 1904.

Billet du vendredi

La Rome d'aujourd'hui et de toujours

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Rome, ville éternelle, est comme Paris, ville-lumière. On ne la connait jamais à fond. Et elle exerce un charme qu'on n'arrive pas à secouer. Ceux-là tendent vers elle qui ne l'ont pas vue, et ceux qui l'ont parcourue rêvent d'y retourner. Aux yeux des visiteurs de l'Amérique du Nord, elle n'offre qu'un désappointement: le Tibre, son Tibre. Les hommes du nouveau monde ont une autre conception d'un fleuve. Compte tenu des différences, ils ne sont pas plus impressionnés par la Seine ou la Tamise.

Mais la ville elle-même, échelonnée au flanc de ses sept collines classiques, se prélassant dans leurs vallées, riche de jardins, de fleurs, de monuments anciens et de statues de marbre, de ses fontaines aux eaux murmurantes qui sont autant d'oeuvres d'art, de ses quelque quatre cents églises et de ses palais de la Renaissance, est unique au monde. Elle a ce que d'autres n'ont pas, même si l'on découvre ailleurs des aspects, des beautés qui ne sauraient lui appartenir. Elle a son atmosphère, son ambiance, sa fascination, où l'on discerne à la fois du soleil et de la lumière, des ombres discrètes, de la gaieté et de la gravité, le bagou et le grouillement de son peuple, qui vit dans la rue plus que chez lui et qui, pauvre dans l'ensemble, s'en souciant peu, adore la musique et chante, pratique le farniente comme un art, ne mange pas toujours à sa faim, a froid en hiver et s'en amuse le premier.

• • •

Il y a en Rome trois villes: l'antique et la religieuse, siège de l'Eglise catholique, apostolique, romaine; la moderne, qui a elle aussi ses attraits.

L'antique, c'est celle du Forum et de ses ruines, où l'on trouve à chaque pas, pour peu qu'on s'y connaisse, le souvenir des Césars, des patriciens, des légionnaires, des vestales, et jusqu'aux pierres de la voie impériale, gravées par les chariots des conquérants. La Rome antique, c'est celle du Colisée, de ses gladiateurs et de ses martyrs, du cirque de Néron, de la prison souterraine de saint Pierre, des arcs de triomphe des empereurs, de la colonne Trajan, des catacombes, des marbres qui encombrent les musées, les places publiques, les parcs.

C'est la ville des fils de la louve, Romulus et Remus, celle de la maison de Livie, de la voie Appienne, du Capitole, des fouilles continues où l'on trouve les vestiges du passé, comme celles qui se poursuivent sous la basilique de Saint-Pierre ou dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, devenue un vaste chantier sur lequel règne le fameux Moïse de Michel-Ange. La Rome antique, c'est celle d'Auguste, de Tertullien, de ce Vespasien pour lequel l'argent n'avait pas d'odeur, c'est celle de Caligula et de Cicéron, celle aussi de Messaline et de Néron, dont il reste à peine le vomitorium de son ancien palais. C'est celle de Virgile, d'Horace, de tous ces poètes qui chantèrent la gloire de la Cité et de l'Empire, et dont un bon nombre — détail peu connu — étaient d'origine espagnole.

• • •

La ville catholique n'est pas moins somptueuse ni attirante. C'est celle des multiples églises pleines de chefs-d'oeuvre de la peinture et de la statuaire, dont les quatre basiliques majeures. D'abord celle de Saint-Pierre, la plus vaste au monde, réussite jamais inégalée de Michel-Ange, avec ses incomparables tableaux de mosaïque, ses tombeaux vénérables, ses confessionnaux où l'on pardonne dans toutes les langues occidentales.

C'est celles de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul hors les murs, où tout est de marbre, jusqu'aux minces carreaux multicolores des verrières. La ville catholique, c'est celle du Vatican et de son musée, de sa Pinacothèque, de ses universités. C'est celle de la Scala santa apportée d'Orient, où la tradition veut que montât le Seigneur Jésus. C'est la ville du Pape et de ses prédécesseurs sur le siège de Pierre. C'est celle des trésors du Moyen-Age et de la Renaissance.

• • •

A ces deux villes, l'antique et la religieuse, se superpose la moderne, qui se traduit elle aussi par des palais et des monuments, le souvenir de ses héros, l'immense stade où se déroulèrent les derniers Jeux olympiques. C'est la ville des artisans et des joailliers, qui perpétuent les traditions qui n'appartiennent qu'à elle.

C'est la ville des palaces et de la jeune architecture dans ses conceptions les plus hardies. Car rien ne semble bouger à Rome, qui bouge sans cesse depuis des siècles. C'est ce que raconte et démontre Maurice Andrieux dans son nouvel ouvrage sur Rome, en deux volumes. On ne s'y ennuie pas. (1)

L'ILLETTRE

(1) Le Cercle du Livre de France, Montréal.

La place de l'Eglise dans l'éducation

"Toute éducation, si elle veut être adéquate, doit tenir compte, dans la formation de l'enfant, de l'adolescent, du jeune homme, de ce qu'il est, de la fin vers laquelle il tend, de la manière dont il doit et devra se comporter demain dans toutes ses options, dans toutes ses activités.

"Or, lorsqu'il s'agit d'un chrétien, l'éducateur ne peut perdre de vue qu'il y a en lui simultanément une personne, une unité de la famille, une unité de la société civile, un fils de l'Eglise, un enfant de Dieu.

"Comme membre de l'Eglise et fils de Dieu il doit être formé de manière à devenir le meilleur chrétien possible; comme personne humaine et membre d'une société familiale et civile, il doit être préparé à assumer toutes ses tâches terrestres."

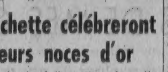
C'est pourquoi, selon Son Exc. Mgr Percival Caza, archevêque coadjuteur de Valleyfield, il ne doit pas y avoir de divorce entre la religion et la vie, dans nos écoles. Aussi les professeurs peuvent-ils être regardés à la fois comme "mandatés par l'Eglise pour former les fils de Dieu et chargés par la nation de former de bons citoyens".

Mgr Caza était le premier conférencier à adresser la parole au 13e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. La conférence de l'évêque, qui portait sur "L'éducation et l'Eglise", a été suivie d'un forum au cours duquel il a beaucoup été question de l'enseignement du catéchisme et des améliorations qu'il conviendrait d'y apporter pour donner aux élèves une véritable culture religieuse, mais où les principes énoncés par Mgr Caza n'ont aucunement été abordés.

Ce dernier a brossé un rapide tableau historique des responsabilités de l'Eglise éducatrice, signalant en terminant qu'elle (l'Eglise) a été "la grande éducatrice des peuples, soit en exerçant cette mission par l'entremise de ses prêtres et religieux, soit en dirigeant et en inspirant des institutions tenues par des laïcs. Elle a conservé la culture antique durant les siècles barbares; elle a rempli, au Moyen Age, le ministère de l'enseignement à tous les degrés; à l'époque moderne, elle a fondé les premières écoles publiques; et, dans les terres de mission, elle apporte aussi, avec l'Evangile, la culture profane".

(La Presse)





M. et Mme Auguste Pichette

☆ ☆ ☆

M. et Mme A. Pichette célébreront samedi prochain leurs noces d'or

M. et Mme Auguste Pichette, 369, rue Desautels, St-Boniface, célébreront leurs noces d'or le samedi 19 novembre. Une messe d'Action de grâces sera célébrée à 4 h. p.m. dans la basilique de St-Boniface.

M. Pichette est né à Louiseville, district des Trois-Rivières, P.Q., le 4 février 1885. Mme Pichette (Yvonne Duhamel) est née le 22 août 1890 à Giroux, Man. Arrivé à St-Boniface en 1908, M. Pichette est maçon depuis l'âge de 16 ans. Les heureux époux se sont mariés dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le 21 novembre 1910.

M. Pichette a toujours été intéressé dans les affaires municipales et paroissiales. Il est membre de plusieurs organisations. Il est membre et officier des Canadiens de Naissance, de l'Assemblée La Vérendrye 127, depuis 1931; présentement il est député national, président des Canadiens de Naissance du Canada, président du Club La Vérendrye pendant 20 ans. Il est membre du Comité des parcs depuis 25 ans. Pour ses services rendus à ce comité, il fut honoré en août dernier à l'ouverture des salles de douches au parc Happyland avec un certificat de citoyen honoraire. Il fut président pendant 5 ans du Camp Notre-Dame et membre du Winnipeg Camping Association. Il est aussi membre du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Sept enfants dont six vivants et demeurant à St-Boniface fêteront les jubilaires: Mme Napoléon Pelletier (Marguerite), Mme Georges De Montigny (Hélène), Mme Georges Monnier (Cécilia), MM. France et Alex. Pichette et Mme George Joyce (Yvette). Une fille, Mme Alfred Richardson (Berthe), est décédée en 1942. Les jubilaires ont 20 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Un souper de famille suivra la cérémonie religieuse.

M. et Mme Pichette seront à la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher, pour y recevoir tous leurs parents et amis. La soirée sociale débutera à 8 h. p.m. M. Omer Pichette, de Léoville, Sask., frère de M. Pichette, est arrivé pour les célébrations.

Concert des JMC le 29 novembre

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront à leurs centaines de membres le deuxième concert de l'année 1960-61, le mardi soir 29 novembre, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. Les deux artistes au programmme seront M. Guy Fallot, violoncelliste, qui revient à St-Boniface pour la troisième fois, et Mlle Ayla Erduran, violoniste, d'origine turque. M. Fallot, qui compte déjà tant d'amis à St-Boniface, donnera lui-même les commentaires lors de ce concert du 29 novembre. La semaine prochaine, on publiera les détails du programme.

Guy Fallot

Né à Nancy, Guy Fallot débuta ses études de violoncelle en Suisse avec le maître Paul Burger. Il remporta le premier prix au Conservatoire de Lausanne, puis, à l'âge de 16 ans, se vit attribuer le premier prix de Sonate violoncelle et piano au Concours International d'Exécution Musicale, à Genève.

La même année, il entrait dans la classe de Paul Bazelaire, au Conservatoire de Paris, et huit mois plus tard il y obtenait un brillant premier prix. Il se vit enfin décerner, en 1948, le Prix Piatigorsky, réservé au meilleur jeune violoncelliste français.

Il entreprit alors de triomphales tournées en France et à l'étranger. Il remporta de très grands succès en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Turquie, ainsi qu'en Asie (Iran, Inde et Pakistan, Indonésie), en Afrique (Afrique du Nord et Congo Belge), en Australie et Nouvelle-Zélande, et en Amérique (Canada et Etats-Unis).

Ses débuts aux Etats-Unis furent retentissants et entre autres, le critique musical de l'"Evening Star", à Washington, n'hésitait pas à dire après son premier concert, en 1958: "Au cours de ma longue carrière, il ne m'a pas été donné cinq fois d'entendre un aussi beau récital que celui donné par Guy Fallot."

Ayla Erduran

Ayla Erduran est née à Istanbul en 1936. Elle commença à jouer le violon à l'âge de cinq ans et donna son premier récital à Istanbul à l'âge de dix ans. Elle fut admise au Conservatoire de Paris en 1946, où elle étudia avec René Benedetti et y termina ses études en 1950. En 1951 elle alla aux Etats-Unis où elle demeura quatre ans à New-York pour parfaire ses études avec Galamian et Zino Francescatti.

Pendant son séjour à New-York, elle donna plusieurs récitals, elle se fit entendre à la radio et elle donna des concerts avec le "Little Orchestra Society" dirigé par Thomas Sherman.

De retour en Turquie en 1955, Ayla Erduran fit ses débuts avec les orchestres philharmoniques d'Ankara et d'Istanbul et fut engagée comme soliste permanente avec ces deux orchestres. Avec la permission de son gouvernement elle passa six mois à Moscou où elle travailla avec David Oistrakh. Elle participa au troisième Concours International Wienawski à Poznan où lui fut accordé le cinquième prix parmi 58 concurrents de plusieurs nations.

En 1958, Ayla Erduran joua avec succès à Bruxelles un Concerto pour violon d'un compositeur Turque avec l'Orchestre Colonne de Paris. Pendant les années 1959 et 1960, elle donna des récitals et concerts avec orchestre en Turquie, Allemagne, Yougoslavie, Bulgarie et Portugal.

Précieux-Sang

Thé-bazar

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse du Précieux-Sang invitent tous les paroissiens et leurs amis à leur thé-bazar pour les pauvres, qui aura lieu en l'auditorium du Club St-Vincent, angle des rues Kenny et Enfield Crescent, de 2 h. à 6 h. p.m., le 20 novembre.

Petites Notes

Clinique pour bébés

Commençant en décembre 1960, la clinique pour bébés aura lieu à l'école King George V de St-Boniface, au Manitoba, dans l'après-midi du premier mercredi de chaque mois. Heures: de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m.

• • •

Dames de Ste-Anne

Les dames suivantes ont été élues membres de l'exécutif pour l'année 1961: présidente, Mme Léon Cancade; vice-présidente, Mme Joseph De Gagné; secrétaire, Mme Adolphe Huot; trésorière, Mme Jean Poitras; conseillères, Mmes F.-X. Paillé, Henri Orieux et Joseph Beaulieu.

Petites Notes

Thé annuel

Le conseil de la paroisse St. John Fisher tiendra son thé annuel dans la salle de la Caisse Populaire, 191, avenue Provencher, le dimanche 20 novembre, de 2 h. 30 à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h. p.m. M. l'abbé Gérard Morrissette ouvrira le thé.

Recevront les invités: Mmes B. Mayer, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, W. Dawson, ancienne présidente, et M. N. Suarez, président des hommes de la paroisse. Mme A. George sera la directrice générale. Sera en charge des hôtesses, Mme C. J. Muller; des verseuses, Mme L.-E. Dion; des serveuses, Mme A. Boisselle; des tables, Mme John Baxter; du registre, Mme N.-J. Beaulieu; de la cuisine, Mmes A. Nys et N. Unwin; de la couture, Mme A. Gay; de la cuisine domestique, Mme R. Tuck; des variétés, Mme M. Laurendeau; des billets de loterie, Mme K. Kruch.

Souper

Le souper à la volaille servi par la Ligue des Femmes Catholiques du conseil St-François, le 6 novembre, à quelque 375 personnes, remporta un beau succès. La somme nette de $524.05 qui fut réalisée, servira à la rénovation de l'église St-François et à l'installation d'égouts.

Les gagnants à la loterie furent: M. Armand De Baets, fauteuil; Mme Esther Beghin, tabouret à marches; Mme Lawrence Baert, un coussin, et M. George de Vriendt, un ensemble de lampes.

Les membres de la Ligue remercient tous ceux qui ont aidé à faire de ce souper un succès.

Ste-Marie

Réunion de l'APM

La dernière réunion de l'Association de Parents et Maîtres tenue le jeudi 10 novembre fut un brillant succès, bien que l'orateur invité n'ait pu se rendre. M. Roger Sabourin, président, souhaita la bienvenue à tous. Le nombre de membres grandit beaucoup. Félicitations aux responsables.

M. l'abbé L. Roy, curé, donna un court aperçu de l'école maternelle qui est dans la paroisse la responsabilité et l'enfant chéri de l'APM. Elle ouvrira ses portes au cours de la semaine du 28 novembre. Les petits seront sous la tutelle de Mme Georgette Forbes. Cette école a pour but d'habituer les enfants à entendre parler le français et surtout à le parler eux-mêmes.

Le point culminant fut une discussion sur les bulletins et les devoirs à la maison. A tour de rôle, les institutrices donnèrent en termes clairs, nets et précis, ce que chaque sujet du bulletin comporte. Par exemple, si pour un sujet on calcule les notes d'après le travail de tous les jours, les résultats pour un enfant qui manque la classe seront certainement moindres. Chez les grands, on insiste sur les tables de multiplications comme travail supplémentaire, une autre demande aux parents insiste sur la lecture.

Dans la classe de II et III, les paroissiens voient là des élèves qui débordent d'enthousiasme pour la lecture française. La religieuse explique la manière de s'y prendre pour rendre l'enfant désireux de progresser. Chaque jour dénote des progrès marqués. Chez les petits, le travail est moins compliqué, mais demande beaucoup de patience. On déplore les nombreuses absences.

Suivit une discussion en groupes où chacun put discuter des points d'intérêt particulier.

Remerciements spéciaux aux quatre institutrices si dévouées.

Çà et là

Le jeudi 24 novembre, à 8 h. p.m., aura lieu la première réunion officielle de la Ligue des Femmes Catholiques qui remplacera les Dames Auxiliaires. D'ici la formation du nouvel exécutif, l'exécutif actuel garde charge.

Prompt rétablissement à M. Léo Pélissier, patient à l'hôpital Général de Winnipeg.



On voit ci-dessus Guy Pariseau (Don Antonio) et Rose-Marie Bryner (Mari-Carmen) dans une répétition de la pièce "L'accident" de Carlo Laras, qui sera présentée par le Cercle Molière en l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface le dimanche 27 novembre, à 8 h. p.m. Invitation à tous, spécialement aux jeunes.

☆ ☆ ☆

Le Cercle Molière offrira au public 3 pièces en un acte le 27 novembre

Pour sa première séance publique de la nouvelle saison théâtrale, le Cercle Molière de St-Boniface a inscrit à son programme du dimanche 27 novembre trois courtes pièces en un acte.

Ces spectacles permettront à quelques nouvelles recrues de s'affirmer, aux côtés de quelques anciens dont la réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de St-Boniface et du Manitoba.

C'est ainsi que dans "L'accident", pièce en un acte de Carlo Laras, le docteur Jean-J. Trudel, un vétéran de près de 50 ans dans le théâtre, est en vedette aux côtés d'un groupe de jeunes qui lui donnent la réplique.

"L'accident" sera dirigé par Roger Séguier, avec la distribution suivante: Don Alfonso, père, propriétaire d'une importante usine: le docteur Jean-J. Trudel; Don Antonio, un fils, chef du personnel: Guy Pariseau; Mari-Carmen, la femme de Don Antonio: Rose-Marie Bryner; Maria-Luisa, amie de Mari-Carman: Louise Rémillard; Don Pedro, secrétaire de l'usine: Robert Bellefeuille; Don Virgilio, commissaire: Robert Séguier; le contremaître: Christian LeSieur; le vieux: Louis Cyrenne.

En deuxième lieu, Robert Séguier dirigera une autre pièce en un acte, pour deux personnages. Louise Rémillard et Raoul Ferraton se partagent la vedette de "Je suis seul ce soir", une aventure d'André-Paul Antoine.

Enfin, le public pourra se rendre compte de la façon dont on s'y prend pour "monter" un spectacle. Robert Trudel et Denis Bélair joueront, au profit de l'assistance, une pièce en un acte basée sur "Faust et Méphistophélès". On verra comment on part du script original, pour choisir les personnages, attribuer les rôles, guider les comédiens dans une première lecture "d'idée" et ensuite les suivre dans les répétitions, jusqu'à ce que les interprètes aient véritablement pénétré dans la peau du personnage qu'ils incarnent.

Trois courts spectacles, du plus grand intérêt pour les jeunes sans aucun doute, et qui devraient attirer en plus tous ceux et celles qui s'intéressent un tant soit peu au théâtre.

La représentation de ces trois pièces en un acte se fera à l'auditorium Notre-Dame, à St-Boniface, le dimanche 27 novembre, à 8 h. du soir.

L'entrée est libre. Et tous, jeunes et moins jeunes, sont invités.

Ste-Famille

Parties de cartes

Le dimanche 20 novembre, en l'église de la paroisse Ste-Famille, commencera une série de parties de cartes au profit des scouts et guides. Il y aura de nombreux prix et un goûter sera servi. L'entrée est 25 sous. Il y aura aussi un prix de série.

La deuxième partie de cartes aura lieu le 27 novembre et la dernière, le 4 décembre.

Venez en très grand nombre encourager les jeunes. Vous ne le regretterez pas, car on a du plaisir à la paroisse Ste-Famille. Bienvenue à tous.

Remerciements

Les dames de la Ligue Féminine Catholique remercient celles qui ont aidé à la cuisine domestique ou d'une autre manière lors de leur partie de cartes qui fut bien satisfaisante. Elles remercient aussi ceux qui sont venus les encourager et Mmes Chale et Perron pour le gâteau-mouton si bien réussi.

Tiers-ordre

Assemblée du Tiers-Ordre

La réunion mensuelle du Tiers-Ordre franciscain, fraternité sainte Rose de Viterbe, paroisse de la cathédrale de St-Boniface, Man., fut une des plus importantes de l'année. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé-directeur, officiait et présidait à la prise d'habit d'une soeur, Mme Israël Dufault, et à la profession de quatre novices, Mlle Priscille Cormier, Mme Aurore Ricard, MM. John Boily et Jean Daneault.

Puis eut lieu une cérémonie pour nos jubilaires, pendant laquelle Mlle Léa Pelletier renouvelait la promesse au nom de ses soeurs, Mlle Georgeline Senez, Mmes Laura Joubert et James Kenny, de St-Norbert, qui célébraient avec elle leur 25e anniversaire de profession dans le Tiers-Ordre. Mme Maxime Allaire et Mlle Jeanne Duseigne n'avaient pas pu se rendre.

Dans nos joies nous éprouvons cependant des deuils; la mort réclamait deux de nos soeurs, Mmes Alvina Brabant et John Conrad. Prions pour ces chères disparues.

La vénération de la relique de saint François se faisait après la messe mensuelle, célébrée ce mois-ci par M. l'abbé Robert Lane, fils d'une de nos tertiaires, Mme J.-A. Lane.

Ralliement créditiste au Collège de St-Boniface

Le congrès annuel de la "Manitoba Social Credit League" aura lieu dans l'auditorium du Collège de St-Boniface, vendredi et samedi de cette semaine. Les principaux thèmes à l'étude seront: l'élection du conseil provincial, les assemblées de nomination en vue de la prochaine élection fédérale et l'adoption d'une constitution.

Lors de l'assemblée publique qui sera tenue vendredi soir au collège, les orateurs invités seront M. Solon Low, chef national du parti, l'hon. E. Manning, premier ministre de l'Alberta, le Dr Thompson, président national, M. Réal Caouette, chef provincial du Québec, M. Jack Froese, membre de la législature manitobaine, et plusieurs autres de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de la Saskatchewan qui participeront à l'assemblée du conseil national tenue à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg.

La "Manitoba Social Credit League" a accepté de présenter un candidat lors de l'élection partielle dans le comté de Pembina. L'assemblée de nomination avait lieu mercredi dernier dans la salle municipale de Manitou.

Dans les dernières semaines, des congrès provinciaux ont été tenus en Colombie-Britannique et dans le Québec et, d'ici la fin de novembre, d'autres congrès auront lieu en Alberta et en Saskatchewan.

(Communiqué)

Personne n'aime plus que de donner sa vie pour ce qu'il aime.
EVANGILE.



Maison des Retraites fermées

Ce qu'en disent nos retraitants

Une des retraites fermées pour dames de la paroisse de la basilique eut lieu, cette année, du 14 au 16 octobre, et fut un réel succès. Chacune des cinquante-quatre chambres était occupée! Quant au bien spirituel, impossible d'en juger, mais nous sommes certaines que toutes les dames en ont retiré un grand profit. Nous avions d'excellents prédicateurs qui ont su si bien nous éclairer. Plusieurs ont dit: "On dirait qu'ils parlaient seulement pour moi". La seule chose à regretter, c'est que ces deux jours furent trop vite passés.

La préparation de cette retraite fut une assez grosse tâche, mais nous avions un groupe de dames dévouées qui comprennent si bien le besoin des retraites fermées, qu'avec leur aide tout s'est passé à merveille. Cependant, une chose nous attriste beaucoup; il y en a tellement qui refusent de venir en retraite pour des raisons si banales. Si elles savaient les grâces qu'elles manquent et le bien qu'elles pourraient en récolter!

Après la retraite, j'ai demandé à plusieurs leurs impressions. En voici quelques-unes: "Je ne sais pas pourquoi je ne suis jamais venue avant, ça fait donc du bien!" — "On ne sort jamais d'ici tel qu'on y est entré". — "La première retraite que l'on fait, on aime cela, mais ce n'est pas comme la deuxième; on dirait que l'on jouit beaucoup plus de la deuxième". — "C'est en faisant plus d'une retraite que l'on voit la nécessité d'en faire une à chaque année".

Le site idéal de la Villa Maria, l'aménagement de ses locaux, l'heureux choix des couleurs, tout porte au recueillement. On peut en juger par les réflexions suivantes: "Quelle tranquillité! Je voudrais passer une semiane ici; avec toutes les soirées et les sorties qu'il nous faut faire, nous n'avons pas le temps de penser à notre âme; j'aimerais pouvoir faire une retraite deux fois par année". — "Il fait bon pouvoir se promener seule dans le bosquet, et ne pas avoir d'enfants qui crient autour de nous". — "Moi, j'ai bien aimé toute la maison de retraites, mais c'est surtout les tapis que j'ai préférés; on n'entend rien dans les chambres, on peut réfléchir sans être dérangé". — "C'est trop beau, nous n'avons pas assez d'occasions pour faire des sacrifices". — "Je ne pensais jamais pouvoir garder le silence; c'est beaucoup plus facile que je pensais. On dirait, quand même, qu'on n'a pas le goût de parler".

L'un des commentaires les plus consolants reflète bien la paix et la charité qu'engendre nécessairement une bonne retraite: "J'aimerais tellement voir de mes amies ici; si elles pouvaient comprendre comme ça fait du bien". — "Je vous aiderai à faire du recrutement l'année prochaine, j'ai tellement aimé cela". — "C'est ma première retraite, mais ce ne sera certainement pas ma dernière!"

Une retraitante à qui je demandais pourquoi elle n'était jamais venue me dit: "Personne ne m'a jamais demandée". — D'où l'on voit qu'en dépit de toutes les annonces faites en chaire, dans le journal et à la radio, il faut quand même des âmes charitables qui se fassent un devoir d'approcher leurs amis, leurs voisins, et leur offrir un reposant "congé" à la Villa Maria. Pour tout renseignement, écrivez à: Villa Maria, St-Norbert, Man., ou signalez GLobe 3-8025.

Une Organisatrice.

* * *

Retraites

Voici le programme des retraites fermées d'ici la fin de l'année:

Novembre 18-20 — Demoiselles professionnelles: Léonie Guyot, tél.: CE 3-5936; Yolande Gendron, tél.: CE 3-4470; Bernadette Bélanger, tél.: CE 3-2681.

Novembre 24 — Heure sainte pour les capitaines.

Novembre 25-27 — Hommes: St-Norbert - Paul Lord, tél.: GL 2-0292, W.-A. Perron, tél.: GL 2-0317; St-Jean-Baptiste - Dr J. Boucher, tél.: 3543, Marcel Dorge, tél.: 3503; Letellier - A. Leclair, tél.: 2283; Ste-Agathe - Emmanuel Lemoine, tél.: 37; La Salle; St-Joseph; St-Adolphe; Aubigny.

Novembre 29-1er décembre — Hommes: St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Letellier, St-Joseph, Aubigny, La Salle, St-Adolphe, St-Norbert. (Mêmes organisateurs que pour les 25-27 novembre.)

Décembre 9-11 — Hommes: St-Boniface - 1er comité: C. Benjamin, tél.: CE 3-5727; 2e comité: G. Pelland, tél.: CE 3-6312; C. Dufault, tél.: WH 3-0094; St-Emile.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

Une lettre personnelle du ministre de l'Education, M. McLean, annonçait ces jours derniers à Charles Beauchamp qu'il avait obtenu une bourse de $600 pour poursuivre son grade 11 comme pensionnaire au Collège St-Joseph d'Otterburne. Charles fut boursier des Chevaliers de Colomb pour son grade 9. Une faveur des Conseils français des Chevaliers de Colomb et l'aide substantielle du collège lui permirent de faire son grade 10. Des succès marquants répondirent à l'attente de ses bienfaiteurs. Cette année, des démarches furent faites par l'entremise de M. Jean Lagassé dans le but de favoriser encore ce jeune homme méritant. Charles est le fils de M. et Mme Georges Beauchamp, de Pelican Rapids, une mission des Pères Oblats.

• • •

Ronald Proulx, fils de M. et Mme François Proulx, du village d'Otterburne, a remporté le trophée d'épellation anglaise organisé par la Manitoba School Trustees Association dans les quatre divisions du sud-est de la province. Ronald est l'élève de M. Gilles Beaudry, titulaire du grade 8 au Collège St-Joseph d'Otterburne.

Un brave paysan possède un billet de loterie dont le numéro est sorti au dernier tirage. Il se rend à la Banque où on lui dit:

— Votre titre est remboursable au pair.

— Comment dois-je faire, alors? le père est mort depuis deux ans!

Décès

MME C. OUELLETTE

Mme Clarinda Ouellette, de 218, rue Berry, est décédée à l'hôpital St-Boniface le mardi 8 novembre. Elle était née à St-Hyacinthe, Qué., en 1884. Depuis nombre d'années, elle demeurait à St-Boniface; elle était Dame de Ste-Anne et affiliée à la Légion de Marie.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Robert, prêtre marianiste à St-Boniface, Charles, Armand et Albert; trois fils, Mmes C. Kaye, H. M. Waters et A. Paradis; un frère, Philibert Gobeil; une soeur, Mme H. Beaucage; 16 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi matin 11 novembre en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

• • •

MME A.-M. CONRAD

A l'hôpital St-Boniface, le mercredi 9 novembre, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Alexandrine Conrad, de 303, rue Horace.

Le service funèbre fut chanté à 10 h. a.m. samedi, en l'église du Précieux-Sang. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, officia, assisté des RR. PP. J. Soulodre et R. Tessier, O.M.I., vicaires.

Le Tiers-Ordre de St-François et les Dames de Ste-Anne, dont Mme Conrad était membre, escortèrent le cercueil. Portaient les rubans, Mme Fournier, présidente des Dames de Ste-Anne du Précieux-Sang, Mmes W. Tétrault, Carbotte et Lemaire. Mmes Cancade et I. Kelly firent la quête.

Les porteurs étaient MM. Fernand, Jules et Albert Ménard, Henri et Denis Dujour, tous neveux de la défunte, et Norbert Conrad, son beau-fils.

Mme Conrad est née à St-Boniface et y demeura la majeure partie de sa vie. Elle laisse dans le deuil son époux, Jean; trois frères, Josephat, Aimé et Ovila Ménard, et une soeur, Mme T. Dufour.

• • •

M. CYRILLE MULLER

Le dimanche 13 novembre, M. Cyrille Muller est décédé subitement à Hamilton, Ont., alors qu'il était en congé chez des amis.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 17 novembre en la basilique de St-Boniface. M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés F. Juneau et Léo Couture, vicaires, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Né à Holland, Man., M. Muller vint très jeune demeurer à St-Boniface où il fit ses études. Ayant obtenu ses degrés de bacheliers ès arts au Collège de St-Boniface, il entreprit avec succès les études d'ingénieur en électricité à l'Université de Manitoba. Citoyen honoré de la ville-cathédrale, M. Muller a rempli avec zèle la charge d'inspecteur des bâtiments durant plus de 25 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Louis, de Chicago, et Céleste, de St-Boniface, et une soeur, Ursule, de St-Boniface.

"Winnipeg 6"

A sa réunion de mercredi soir, l'exécutif de l'Association d'Education a approuvé le texte d'une lettre à l'adresse de l'hon. William Hamilton, ministre fédéral des Postes, exprimant son opposition formelle à l'usage du titre "Winnipeg 6" pour le service des postes à St-Boniface.

Plusieurs citoyens expriment leur propre opinion en protestant par écrit ou par téléphone auprès du maître des postes à Winnipeg et des maisons d'affaires, qui se servent de l'adresse "Winnipeg 6".



Mlle Joan Emard, personnalité de la radio et de la télévision canadienne, qui demeure maintenant à Ottawa, fut élue Reine du "Roadeo" lors du concours d'adresse et de prudence au volant des forces armées qui eut lieu à Ottawa entre les 15 et 17 novembre. Des conducteurs appartenant aux trois armes participeront ensuite au concours national. Toutefois, ne seront admis que les conducteurs n'ayant pas eu d'accident pendant les douze mois précédant la date du concours. Mlle Emard demeurait autrefois à St-Boniface où vit sa soeur, Mme E.-J. Bohémier, au no 414, Place Cabana. (Photo de la Défense nationale)

Ouverture du passage souterrain de la rue Archibald, vendredi

C'est vendredi à 11 h. a.m. qu'aura lieu l'ouverture officielle du passage souterrain de la rue Archibald. M. le maire Van Belleghem coupera le ruban et dévoilera une plaque qui marque la fin de ce projet ambitieux. Les autorités fédérale et provinciale ont été invitées à se joindre à la M. le Maire pour cette cérémonie. Ce projet, commencé le 20 mai de cette année, a cause de la belle température de cet automne, est terminé trois semaines avant la date prévue. Le coût de ce projet, $595,000, est payé comme suit: 80 pour cent par le Board of Transport Commission; 5 pour cent par le Pacifique Canadien; 2 pour cent par la Ville de Winnipeg; la province du Manitoba paiera jusqu'à 50 pour cent de la partie allouée à la Ville de St-Boniface; il en coûtera donc approximativement $70,000 à la Ville de St-Boniface lorsque les décisions de la cour d'arbitrage seront connues pour les terrains qu'il a fallu réquisitionner.

Ce passage souterrain qui remplace le passage à niveau accélérera la circulation entre Winnipeg et St-Boniface par Elmwood et contribuera à l'essor de la Ville-cathédrale.

PETITE NOTE

Fiançailles

Mme Joseph Lauzé, de 221, rue Eugénie, St-Boniface, est heureuse d'annoncer les fiançailles de sa fille, Rollande, avec M. Thomas Francis Duffy, fils de Mme James Duffy, de 7, rue June, Guelph, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Précieux-Sang, rue Kenny, St-Boniface, Man., le 24 décembre, à 10 h. a.m.

Au moment d'acheter son journal, un Monsieur s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie. Le marchand lui dit aimablement:

— Cela ne fait rien, Monsieur, prenez votre journal, vous me paierez demain.

— Je vous remercie, vous êtes bien gentil . . . mais si je venais à mourir cette nuit . . .?

— Oh! Monsieur, ce ne serait pas une grosse perte! . . .

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

Le lundi 14 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de St-Boniface. Lecture fut faite d'une lettre de la commission métropolitaine de défense civile demandant à la Ville de se nommer des représentants pour l'année 1961; ceux-ci seraient en fonction jusqu'à ce que le nouveau gouvernement métropolitain se saisisse de cet organisme, probablement le 1er août 1961; ceci fut remis à la première réunion du Conseil, l'an prochain.

Ladco avise la Ville qu'elle veut entreprendre de faire le lotissement de la ferme Speers (anciennement ferme Youville) et d'y construire des maisons en 1962; Ladco demande donc à la Ville d'étudier un plan d'urbanisme; ceci fut remis au comité des propriétés.

Une lettre de M. Georges Forest, traitant du zonage postal à St-Boniface, fut lue; les échevins ne veulent pas entendre parler de Winnipeg 6, et M. le Maire rectifia certaines remarques où on lui avait fait dire qu'il s'opposait à St-Boniface 6 ou Winnipeg 6; il s'oppose, dit-il, à Winnipeg 6 mais non à St-Boniface 6; la discussion sur ce sujet se continuera au comité de la législation.

Le chef des pompiers demande la permission d'agréer à la requête d'un pompier qui veut aller demeurer à St-Vital; le chef dit que sur 59 pompiers, 6 seulement demeurent en dehors des limites de notre Ville et comme tous ont des automobiles et jouissent du téléphone, ceci n'occasionnerait pas de difficulté s'il fallait les appeler d'urgence; permission accordée sur motion St-Hilaire-Lonergan.

La Winnipeg Art Gallery remercie les membres du Conseil pour le bienveillant accueil qu'elle a reçu lors de la présentation de sa requête, la semaine dernière.

Félicitations

L'officier rapporteur du Conseil métropolitain, M. Charland Prud'homme, remercie la Ville et l'officier rapporteur de St-Boniface, M. Maurice Prud'homme, pour tous les services rendus lors de l'élection du Métro; le Conseil félicita à son tour M. Maurice Prud'homme qui a accompli un énorme travail lors de ces élections conjointes, et M. Prud'homme remercie le Conseil, qui lui a permis de consacrer tout son temps à la préparation de ces élections.

M. Athal Ferguson remercie la Ville qui l'a nommé Citoyen Honoraire, aussi pour le certificat de mérite qu'il a reçu de la Ville, et pour la coopération qu'il a toujours rencontrée dans ses efforts pour promouvoir les avantages de la natation.

L'échevin Guay demande aux échevins du quartier no 5 de bien vouloir nommer un représentant sur la commission d'urbanisme de la Ville, afin de combler le vide par la démission de M. Astrander lorsqu'il a été élu au Conseil métropolitain.

L'échevin Lonergan propose un vote de félicitations à M. et Mme Auguste Pichette qui fêtent leurs noces d'or. M. Pichette a donné 25 années de service à la commission des parcs.

L'échevin Guay, appuyé par l'échevin Lonergan, exprime les sentiments du Conseil au moment d'apprendre la mort soudaine de M. Cyrille Muller qui a servi la Ville pendant de nombreuses années.

L'échevin Hart demande que le comité de législation étudie la proposition d'aviser les propriétaires par lettre recommandée lorsqu'il s'agira de faire des améliorations locales; actuellement ceci est fait par annonce dans les quotidiens et les journaux locaux.

L'échevin Appleby demande un vote de sympathie envers la famille de feu le magistrat Tupper pour tous les services rendus.

L'échevin Pynoo demande au Conseil de bien vouloir accorder une bague avec écusson à M. Louis Catry, de la rue Prosper, qui vient de remporter le championnat des archers.

Candidatures

M. le Maire félicite tous ceux qui ont été élus ou réélus aux dernières élections; il encourage ceux qui se sont présentés à revenir à la charge et les remercie pour l'intérêt qu'ils montrent envers les affaires publiques. L'échevin Appleby offre aussi ses félicitations à l'échevin Guay, maire-élu.

L'échevin Parent donne un avis de motion: il demandera au Conseil, à la prochaine réunion, de bien vouloir dépenser la somme de $6,600 afin de faire faire une étude topographique, en vue de la construction d'un pont sur la rivière Rouge, soit à la rue Taché ou à la rue St-Joseph.

Cent trois résolutions des comités étaient présentées pour l'approbation du Conseil; on y remarque que la pétition des résidants de la rue Horace contre la pose d'un égout pour soulager celui de la rue Enfield a été remise à plus tard afin d'obtenir un rapport supplémentaire de l'ingénieur de la Ville; on étudie actuellement une route alternative pour cet égout.

Une requête du chef des pompiers pour l'achat d'un éventail "La France", au coût de $180, est accordée; ceci servira à chasser la fumée et les gaz dans les édifices lors d'un incendie.

Le chef de police rapporte qu'il ne voit aucune bonne raison pour empêcher les camions de se servir de la rue Desautels, ni la nécessité de convertir la ruelle entre les rues Desautels et Deschambault en voie à sens unique; mais il dit que des affiches indiquant "No Through Traffic" entre 4 h. et 4 h. 30 p.m. pourraient être érigées à l'extrémité est de cette ruelle à la rue Bourgeault et à la première ruelle au nord de la rue Desautels.

A lundi prochain.

Saint-François-Xavier

Naissance

A M. et Mme Maurice Régnier est né un fils, le 25 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Allard, oncle et tante de l'enfant.

Powerview

Nouvelles constructions

Le nouveau couvent des Soeurs de St-Joseph, commencé il n'y a pas très longtemps, est presque terminé et les religieuses en prendront possession sous peu.

En face du couvent, on est à construire la nouvelle école Léonard. Sous peu, quand les murs s'élèveront, l'on verra plus facilement le travail qui se fait.

On a parlé de commencer, cette semaine, la construction de l'école supérieure de Powerview sur le même terrain que l'école Léonard, mais rien n'est encore certain.

Shower

Le lundi 7 novembre avait lieu, dans la salle paroissiale, un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Adèle Thomas, préparé par ses anciennes compagnes de classe. Environ 50 dames et demoiselles étaient présentes et offrirent à l'invitée d'honneur de très jolis cadeaux. Pour finir la soirée, un succulent goûter fut servi.

Mariage Duff-Thomas

Le samedi 12 novembre, en l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Raymond Roy, curé, bénissait le mariage de M. Denis Duff à Mlle Adèle Thomas. MM. Sylvio Duff et Jos. Thomas conduisaient leurs enfants à l'autel.

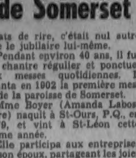
Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Rose Duff et Catherine Bruneau et MM. Nick Yoner et Kenneth Duff.

Un souper fut servi chez M. Raoul Lavoie et la réception eut lieu en la salle Légion de Pine Falls.

Plusieurs parents et amis des mariés étaient venus de Saskatchewan et d'ailleurs pour l'occasion.

Les nouveaux époux demeureront dans la paroisse.

150 parents fêtent les noces de diamant de M. et Mme Philéas Boyer, de Somerset



SOMERSET — Le 12 novembre, M. et Mme Philéas Boyer célébraient le 60e anniversaire de leur mariage. Toute la parenté s'unit à la famille immédiate pour donner à l'événement tout l'éclat qu'il méritait. C'était le troisième jubilé de diamant dans les familles Labossière de Somerset et de St-Léon.

La fête débuta le samedi 12 par un diner familial réunissant les enfants et petits-enfants. Au milieu de ces agapes, les jubilaires très émus et bien joyeux semblaient rajeunis.

Le soir, une vivante veillée de famille eut lieu à la salle des Elks, où frères et soeurs, neveux et nièces, au nombre d'au-delà de 150, se réunirent pour fêter les héros du jour. M. Yves Rocan, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous, racontant la vie des jubilaires en anecdotes amusantes et porta le toast.

L'aîné des neveux, M. Léo Labossière, et son épouse rendirent une chanson appropriée à la circonstance, qui fut bien goûtée de tous.

M. Achille Cinq-Mars offrit les voeux au nom de la famille du jubilaire. Il raconta certains faits inédits du marié de 1900.

Puis le Rév. Père Gérald Labossière, O.M.I., neveu des jubilaires, se fit l'interprète de la grande famille Labossière pour féliciter les jubilaires. Il souligna que les traits de caractère qui ont rendu le couple jubilaire à la fois si actif, si pittoresque, et si aimé de tous s'expliquaient par leur grand coeur.

Messages

Au nom des enfants et petits-enfants, Mlle Estelle Boyer lut une magnifique adresse exprimant l'affection et la reconnaissance des enfants. Une petite-fille, Linda Lambert, offrit une bourse au nom des enfants, et la plus jeune des nièces, Yolande Labossière, en offrit une au nom de la parenté. De nombreux télégrammes de félicitations arrivèrent, de parents éloignés et de personnalités publiques, certains étant signés par Lester Pearson, Doug Campbell, Laurent Desjardins, Edmond Préfontaine, Gildas Molgat.

M. Henri Labossière imita le style du jubilaire en rendant une chanson comique qui raconte une aventure d'amour avec un "cinquante cennes". Solange Labossière mit aussi ses talents de musicienne et de chanteuse à l'agrément de tous.

Un réveillon préparé par Mmes Célestin Labossière et Wilfrid Rheault termina la soirée.

Le lendemain dimanche 13 novembre, le R. P. G. Labossière, O.M.I., célébra une messe à l'intention des jubilaires. Dans un sermon de circonstance il retraça leur vie et leurs mérites. Il souligna qu'à la source de leur vie, de leur joie, de leurs activités, on trouvait comme cause de cette vie de bonheur un amour profondément chrétien, un amour qui porte à se dépenser pour tous les biens, familiaux, paroissiaux, sociaux, un amour qui pardonne et qui oublie, un amour qui voit le côté heureux de la vie que Dieu nous donne.

Biographies

M. Philéas Boyer, né le 30 mars 1874, à Lafontaine, Ontario, vint au Manitoba en 1898. Il épousa Mlle Amanda Labossière et vécut à Somerset la plupart de ses 60 ans de mariage. Il exerça plusieurs métiers au cours de sa vie: maître de postes, agent d'huile, officier de recensement, maître de chant, etc., mais il passa le plus grand nombre d'années comme pharmacien. Il fut toujours actif et même ardent en de nombreuses entreprises. La politique et les sports furent ses principales distractions et occupations. Les libéraux et les Canadiens de Montréal ont toujours eu son support enthousiaste. Dans toutes les veillées, peu pouvaient rivaliser d'entrain avec lui. Même en cette veillée de ses noces de diamant, le plus vivace dans le chant, la gigue comme dans les éclats de rire, c'était nul autre que le jubilaire lui-même.

Pendant environ 40 ans, il fut un chantre régulier et ponctuel aux messes quotidiennes. Il chanta en 1902 la première messe de la paroisse de Somerset.

Mme Boyer (Amanda Labossière) naquit à St-Ours, P.Q., en 1879, et vint à St-Léon cette même année.

Elle participa aux entreprises de son époux, partageant les joies comme les peines, et contribuant sa part par le charme de son tempérament. On a dit d'elle: "grande dame, de bonté sereine, de manières gracieuses, toujours digne et affable."

Couronnes de rubis?

On a souvent dit au cours de leurs 60 années de mariage qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Leur mine et leur entrain en ce jubilé de diamant semblent bien prouver la justesse de cette appréciation. Aussi c'est avec confiance que les co-paroissiens et les parents de ce couple souhaitent que leur couronne de diamants s'agrémente de rubis.

Leur famille compte 6 enfants: Maria (Mme Fred Beauchamp), de Vassar, Clément, de Winnipeg, Estelle, de Somerset, Georgette (Mme Léo Lambert), de Marius, Yvette (Mme Robert Rodvick), de Winnipeg, et Lucille (Mme Léo Gaudry), de Chibougamau, P.Q.



M. et Mme Philéas Boyer, de Somerset, ont célébré, les 12 et 13 novembre, le 60e anniversaire de leur mariage. On a marqué l'événement par des célébrations familiales et religieuses. (Photo Free Press)

Mme Hervé Rondeau, de St-Léon, décédée subitement le 7 novembre

ST-LEON — Ce fut une douloureuse surprise pour les paroissiens de St-Léon lorsque le glas funèbre tinta de nouveau vers midi, le lundi 7 novembre, et qu'ils apprirent que Mme Hervé Rondeau venait de les quitter. On l'avait vue, la veille, aux offices de l'église. Mme Rondeau mourut durant son sommeil. M. l'abbé L. Roy, curé, qui logeait là pendant la construction du presbytère, remarqua son absence, mais croyant qu'elle se reposait, partit à ses bureaux. Quand il revint vers 11 h., et voyant que rien ne bougeait, il alerta les voisines. Hélas, elle était morte depuis plusieurs heures.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure le mercredi 9 novembre jusqu'au moment des funérailles qui eurent lieu le jeudi 10 novembre, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Roy, qui officia aussi à la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés M. Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et V. Beaulieu, curé de Swan Lake, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Simon Nivon, ancien curé de la paroisse, assistait au choeur.

La chorale de la paroisse, aidée de celle de Somerset, rendit la messe des morts et le chant du Libéra. Les porteurs, tous parents de la défunte, étaient MM. Urbain, Roger et Marcel Rondeau, Albert Grenier, Paul Encoutre et Ernest Morisseau. La quête fut faite par Mmes Léon Rondeau et Antoine Labossière. Après le service funèbre, le cortège, précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, dont elle fut toujours un des membres dévoués, se reforma pour conduire la dépouille au cimetière local.

Mme Rondeau, née Rachel Tessier, naquit à St-Lupicin en décembre 1895. Elle vint demeurer à St-Léon avec sa famille. Elle épousa M. Hervé Rondeau le 3 novembre 1919. Ils demeurèrent 40 ans sur leur ferme. L'an dernier, voulant prendre un repos bien mérité, ils se construisirent une maison au village, près de l'église. M. Rondeau mourut le 3 décembre 1959.

Mme Rondeau laisse le souvenir d'une paroissienne exemplaire, d'une épouse dévouée, et d'une excellente mère. Elle faisait partie de toutes les activités religieuses et sociales de la paroisse. Tous ceux qui vécurent dans son entourage ressentirent toujours son humeur égale, son esprit social et charitable.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Etienne, de St-Léon, et Damien, de Margaret; trois filles, Hilda (Mme Bertrand Lebeau), de Glenora, Murielle (Mme Georges Côté), de Haywood, et Yvette (Mme Noël Pilloud), de Winnipeg; 10 petits-enfants; une soeur, Mme Louis Hébert, de Dauphin, et un frère, Arthur, de Transcona.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les écoliers de St-Claude ont commémoré l'Armistice

ST-CLAUDE — Dans la matinée du vendredi 11 novembre, une cérémonie eut lieu à l'auditorium de l'école en l'honneur de l'Armistice. Tous les élèves assistèrent à la messe de 9 h. 15, et se rendirent ensuite dans leur classe respective. A un signal donné et dans un ordre parfait, chaque classe, au son de la "Marche funèbre" de Chopin, vint prendre place autour de la tombe du "Soldat inconnu". Une imposante croix noire avec suaire blanc surmontait cette tombe, gardée par quatre garçons des grades 10 et 11, à la tenue impeccable, tandis qu'Arthur Gautron, du grade 12, tenait le drapeau. M. le Dr Ferdinand Champagne adressa la parole aux élèves tout en leur montrant la vraie signification de l'Armistice. "Quand j'allais à l'école", dit-il, "on célébrait l'Armistice de 1918 et nous avons vu la guerre de 1945. Vous célébrez les deux armistices, mais je vous souhaite de ne jamais voir la guerre."

Ensuite, M. Georges Bennie, vétéran de la guerre 1945, adressa la parole en anglais. Il fit réaliser aux élèves combien ils sont redevables aux soldats morts pour sauvegarder la liberté des peuples. "Chaque année", dit-il, "vous pouvez porter le coquelicot comme souvenir, mais faites plus. Imitez leur fidélité au devoir, améliorez toujours votre manière de vivre et faites une prière pour eux. Les soldats souriront dans leur tombe parce qu'ils verront qu'ils ne sont pas morts en vain!"

Les 325 élèves virent Arthur planter le drapeau. Après les deux minutes de silence et la levée du drapeau, le choeur chanta "In Islanders Fields". Cette imposante cérémonie se termina par la récitation, par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, du "De Profundis", auquel tous les élèves répondirent.

La présence de M. le Curé rehaussait cette cérémonie. Déjà, après la messe, il avait donné le message inspiré par la journée. "La paix", a-t-il dit, "nous l'aurons dans le monde s'il y a de la charité. Cette charité, pratiquez-la dans vos familles et dans l'école, si vous voulez la paix. Les soldats ont donné leur vie pour vous. Comment pouvez-vous suivre leur exemple? Sacrifiez votre égoïsme pour le bonheur de tout le monde." Merci à M. le Curé de ces bonnes paroles. Merci aussi à M. Louis Bazin d'être venu au nom des commissaires de la division, et d'avoir apporté sa ciné-caméra. Autres mercis à M. l'abbé L.-P. Jean, M. Gérald Bourgoyne, vétéran de la guerre 1918, MM. Jacques et Jean Durupt, commissaires, d'avoir assisté à cette cérémonie.

Au nom de l'école secondaire, le Conseil Etudiant félicite M. A. Dumont, de Mariapolis, membre de la Commission scolaire de la division La Montagne, d'avoir été nommé membre du Bureau Aviseur du Département d'Education, comme représentant de la M.S.T.A.

Journée d'étude

Le samedi 5 novembre, les militantes de la J.E.C., jeunes et grandes, se rendirent à l'Académie St-Joseph et à l'Ecole Marion, à St-Boniface, pour prendre part à une journée d'étude. Cette journée fut très enrichissante. Des élèves de différentes écoles du diocèse ont fait connaissance, ont travaillé ensemble pour comprendre davantage le programme social de l'année: la profession étudiante. De nombreuses idées furent alors échangées sur les problèmes des étudiants.

Lors de la récollection avec M. l'abbé Léo Beaulieu, il expliqua clairement le rôle de la "Pénitence" dans la vie étudiante. La "Pénitence" est la matière du programme religieux de la J.E.C. cette année. La journée se termina par la messe à la cathédrale.

Toutes sont revenues chez elles très contentes de cette journée d'étude. Sincères remerciements à tous ceux qui l'ont rendue possible et en particulier à M. Louis Gautron et aux religieuses du couvent, qui ont bien voulu conduire les élèves à St-Boniface.

Baptême

Le 30 octobre: Diane-Rose, fille de M. et Mme Louis Furet, née le 19 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Perreault.

Mariage

Le 12 novembre eut lieu le mariage de Mlle Doris Perraud, fille majeure de M. et Mme Albert Perraud, à M. Normand La Bossière, fils majeur de M. et Mme Philias La Bossière. La cérémonie fut célébrée à l'église de St-Claude à 1 h. p.m.

Les paroissiens de St-Lazare remercient M. l'abbé U. Paquette

ST-LAZARE — Le mardi 8 novembre, M. l'abbé Ubald Paquette, curé de St-Lazare depuis plusieurs années, quittait ses paroissiens pour son nouveau champ d'action, à St-Eustache.

Dès le vendredi 4 novembre, les enfants de l'école réunis dans l'auditorium avaient offert à leur bien-aimé pasteur leurs voeux et souhaits. Un chant approprié fut très bien rendu par la chorale de l'école et Robert Roy lut, au nom de tous les élèves, un mot de remerciement et d'adieu.

La petite Huguette Fouillard présenta à M. le curé un magnifique bouquet spirituel. En des termes émus, celui-ci remercia les enfants de leur beau geste et leur dit: "Je ne vous dis pas que je n'ai pas de peine de vous quitter". Oui, ce pasteur aimait les enfants d'une manière exceptionnelle, surtout les petits. Aussi dimanche dans l'après-midi, les enfants furent tous convoqués à l'église pour recevoir une bénédiction spéciale. Les petits sont venus en grand nombre pour répondre à l'invitation de leur bon Père.

Dimanche soir, dans la salle de l'école, les paroissiens sont venus offrir leur tribut de reconnaissance à celui qui, pendant quinze ans, s'est dévoué pour leur bien. M. Robert Selby, au nom de tous, adressa des paroles de remerciement au digne pasteur et lui présenta une bourse bien garnie.

Tous souhaitent à M. l'abbé Paquette nombre d'autres fructueuses années de saint ministère.

M. Alexis Labossière décédé le 11 novembre à Somerset

SOMERSET — Le jour du Souvenir a été plus que symbolique cette année en cette paroisse. Après les décès répétés et imprévus des derniers mois, un autre paroissien a quitté la paroisse sans avertissement. M. Alexis Labossière revint à sa demeure après une visite au village, et se sentant faible, alla se reposer. Quelques secondes plus tard il expirait. Quoique faible de santé depuis plusieurs années rien n'annonçait cette fin rapide. Aussi la paroisse entière apprit-elle la nouvelle avec choc et regret.

L'inhumation eut lieu le lundi 14 novembre. M. l'abbé O. Moquin, curé, chanta le service funèbre. Les porteurs furent six neveux du défunt: MM. Norbert Toupin, Normand Labossière, Roméo Leblanc, Roger et Germain Rheault et Victor Labossière.

M. Alexis Labossière était le fils d'Arthur Labossière, décédé, et d'Amanda Labossière. Il était né le 5 juin 1901. Il avait épousé Mlle Marianne Parent. Il fut fermier à St-Léon jusqu'en 1946, année où il fut partiellement paralysé. Il déménagea alors à Somerset. De tempérament calme et aimable, il supportait son infirmité avec résignation.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa mère et son épouse, trois fils, Arthur, Raymond et Paul; cinq filles, Jeanne, Annette, Lucille, Clémence et Edithe; cinq frères, Doria, Roméo, Adrien, Albert et Clément; sept soeurs, Rose (Mme Nazaire Labossière), Maria (Mme T. Rheault), Yvonne (Mme A. Martin), Laura (Mme Fortin), Albina (Mme A. Toupin), Méa (Mme Roger Leblanc), Léa (Mme A. Rheault) et Noëllia (Mme B. Weir).

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

40e anniversaire de mariage de M. et Mme D. Kirouac, de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 12 novembre, parents et amis de M. et Mme Damase Kirouac se réunissaient pour fêter leur 40e anniversaire de mariage.

Une messe d'action de grâces était célébrée à 10 h., en l'église paroissiale, par M. l'abbé U. Lafond, curé. Mme Louis Paradis, de l'Ile-de-Chênes, chanta quelques cantiques appropriés.

Le soir, il y eut souper intime à l'hôtel, suivi d'une joyeuse réunion de parents et amis à l'aréna.

M. Damase Kirouac, natif de Notre-Dame-du-Portage, comté de Témiscouata, P.Q., arrivait à La Broquerie en 1917. En 1920, il épousa Marie Rocan, de cette paroisse. Il est à remarquer que les 12 enfants des heureux jubilaires étaient présents à la fête: 4 fils, Alcide, Alphonse, Joseph, Adélard; 8 filles, Mmes Edmond Verrier (Simone), Albert Desbiens (Marie-Anne), Richard Cormier (Yvette), Roméo Lacroix (Jeanne), Lee-Roy Cormier (Liljanne), Adélard Pelletier (Yvonne), Armand Savard (Louise) et Marguerite. M. et Mme Kirouac sont aussi les grands-parents de 29 petits-enfants.

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi 8 novembre avait lieu à l'auditorium de l'école secondaire l'assemblée de l'Association Parents et Maîtres. Voici le programme: mot de bienvenue, par Mme Gérard Kirouac, présidente; rapport du comité pour projet de jeux pour les jeunes garçons, par Marcien Ferland; discussion par groupes sur les fréquentations; morceaux de piano-accordéon, par Jeannette et Lucille Bohémier; M. l'abbé U. Lafond prodigua ses encouragements aux membres de l'Association. Un goûter termina la soirée.

Jeunesse Rurale Catholique

La J.R.C. a accepté d'organiser les loisirs des jeunes gens de la paroisse. Une quarantaine de jeunes en profitent. Ces jeux consistent surtout de ballon-panier et ballon-volant.

Le responsable de cette organisation est M. Roland Gauthier; des parents se chargent de la surveillance. Quatre équipes ont été organisées: deux parmi les écoliers, une composée de jeunes d'âge post-scolaire, et une formée de membres de la J.R.C.

Félicitations à ces jeunes et bon succès.

En visite

Mme Doris Dye, née Rougeau, passe une quinzaine de jours chez sa mère, Mme Alphée Kirouac. Mme Dye, qui a fait ses études à La Broquerie, était diplômée garde-malade à l'hôpital St-Boniface en 1936. Elle exerça sa profession à Rochester, Los Angeles, et est présentement garde-malade de la ville de Glendale. Les paroissiens qui l'ont connue sont heureux de la revoir.

Laurier

Noces d'argent

Le samedi 12 novembre, M. et Mme Albert Letain célébraient leurs noces d'argent entourés de leurs dix enfants: neuf garçons et une fille; ils assistaient, le matin, à une messe célébrée à leurs intentions.

Le soir, parents et amis vinrent en grand nombre leur présenter leurs meilleurs voeux à une fête tenue en la salle du village. Mlle Adèle Letain lut l'adresse, et une bourse fut offerte aux jubilaires. Le diner de famille avait lieu le dimanche 13 novembre.

Au couvent

La Rév. Sr Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation, visitait le couvent, dernièrement.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à M. Gérard Verhaeghe, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 8 novembre.

Va-et-vient

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, est venu passer la fin de semaine avec ses parents, la semaine dernière.

M. Gilbert Vandenbosch, de St-Boniface, et M. Robert Denis, de Neepawa, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. Léon Verhaeghe, d'Ile-de-Chêne, accompagné de Mlles Karen-Ann Sharedon et Rose-Marie Dandandell, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme G. Verhaeghe, dimanche dernier.

MM. Doris Landry et Napoléon Roussin sont allés travailler à Grand Rapids, Man.

M. l'abbé C. Vachon, curé, ainsi que Mlle B. Langlois sont allés à Winnipeg lundi dernier.

M. Jos. Grandbois alla passer quelques jours chez sa mère, Mme R. Gervais, à Elie, Man.

M. et Mme Art. Desjardins, père, sont revenus dans la paroisse après avoir passé plus d'un mois à visiter des parents et amis à St-Charles, St-Pierre et autres endroits.

M. et Mme Gérard Desjardins et leur famille, de St-Charles, visitaient des parents et amis pendant la dernière fin de semaine.

M. Alexandre Desjardins et son fils, René, de Lethbridge, Alta, visitent parents et amis pour quelque temps.

M. et Mme Kenny Butterfield, mariés dernièrement, sont allés demeurer à Thompson, Man.

M. Elsime Soucy, de Winnipeg, accompagné de M. Jerry Berthelette, de St-Adolphe, est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

M. René Berthelette, de St-Adolphe, est venu passer la fin de semaine chez M. Elsime Soucy et ses parents.

M. et Mme J. Durauf, de Lucky Lake, ont passé quelques jours chez leur fils, Bernard, la semaine dernière.

M. Denis Meilleur, instituteur à l'école Lecoq, est allé passer la longue fin de semaine avec ses parents à Fisher Branch, Man.

M. et Mme Rudy Jehlé, de Lockport, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, la semaine dernière.

M. Philippe Leclerc, accompagné de M. Pat Lussier, de St-Eustache, sont venus chez M. et Mme Art. Desjardins pour affaires, dernièrement.

Soirée-surprise

Une soirée-surprise, en l'honneur de M. et Mme G. Verhaeghe, eut lieu le vendredi 11 novembre à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un grand nombre de personnes se rendirent à la demeure des jubilaires en chantant "For they are jolly good fellows".

Un gâteau anniversaire, fait par une amie, Mlle B. Langlois, ornait la table. Une adresse fut lue par la belle-soeur des héros de la fête, Mme George Verhaeghe, et un joli service de coutellerie leur fut offert par Mme L. Archambault. M. et Mme G. Verhaeghe dirent quelques mots de remerciement.

A la fin de la soirée, agrémentée de jeux et d'histoires, un goûter fut servi par les dames présentes. Tous s'en retournèrent joyeux.

Le lendemain soir, une réunion de famille eut lieu chez les gendre et fille des jubilaires, M. et Mme Jos. Vandepoele, qui servirent un succulent souper et offrirent à M. et Mme Gustave Verhaeghe, de la part de tous leurs enfants, un joli mobilier de cuisine en chrome. Au cours de la veillée, les jubilaires reçurent des appels téléphoniques de leurs trois fils et deux filles et de leur bru, de St-Boniface, qui ne purent se rendre à la fête.

Notes agricoles

Même revenu prédit pour les cultivateurs en 1961

OTTAWA — La vente des produits agricoles va rapporter $2,759,000,000 aux fermiers canadiens en 1960, au regard de $2,786,000,000 en 1959 et de $2,813,000,000 en 1958.

En 1961, le revenu des cultivateurs canadiens sera "à peu près égal à celui de 1960".

Telles sont les conclusions d'un mémoire préparé par des experts du gouvernement fédéral, à l'occasion de la conférence agricole annuelle fédérale-provinciale, qui commençait le 9 novembre à Ottawa.

Le document ajoute que les revenus des fermiers seront toutefois à peu près identiques, en 1960, à ceux de 1959, à cause de "paiements supplémentaires" accordés aux producteurs de l'Ouest, notamment $42 millions pour le programme d'aide spéciale et des subsides versés pour le blé perdu sous la neige en 1959.

Il se peut que les revenus des fermiers soient un peu plus élevés en 1961, dit le mémoire, mais des frais administratifs et de dépréciation plus élevés vont annihiler ces gains. En outre, tout dépendra des récoltes dans l'Ouest.

Le rapport signale aussi que l'économie canadienne a fléchi au cours de 1960, la hausse de la production nationale brute n'ayant été que de 3 pour cent, pour le premier semestre. Mais il n'y a aucune allusion aux conditions de 1961, sauf pour espérer que les ventes agricoles rapporteront à peu près les mêmes montants qu'en 1960. Il est certain que, si la situation économique ne s'améliore pas sur le plan domestique, les cultivateurs canadiens vont s'en ressentir et leurs revenus vont continuer de baisser.

Dans le domaine du blé, on prévoit que la surproduction mondiale va continuer, ce qui "ne laisse prévoir aucune possibilité de hausse appréciable des prix au cours des prochaines années sur la scène commerciale internationale".

Les porcs

La politique adoptée par le gouvernement fédéral l'an dernier a entraîné, en 1960, une réduction de 20 pour cent de l'élevage du porc au pays.

Au Québec, il y avait 1,290,000 porcs sur les fermes en juin 1959, contre 1,043,000 en juin 1960, soit une baisse de 247,000 ou de 19.2 pour cent, cette année.

En Ontario, les chiffres ont été de 2,200,000 et de 1,880,000 soit une baisse de 320,000 ou de 14.6 pour cent.

Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Saskatchewan (260,000) et en Alberta (395,000). Dans cette dernière province, il y avait, en juin dernier, 1,385,000 porcs contre 1,780,000 un an plus tôt à la même date.

On recevra sur le marché canadien en 1960, environ 6,800,000 porcs, contre 8,571,060 en 1959. De la sorte, on a virtuellement liquidé les surplus en entrepôt mais, dit le mémoire, à cause d'approvisionnements plus considérables prévus pour l'an prochain et aussi de la baisse des prix envisagée aux Etats-Unis pour les derniers mois de l'année, on prévoit que les prix "seront plus bas l'été prochain".

Les bestiaux

On a élevé plus de bestiaux au Canada en 1960, soit 480,000 têtes de plus qu'en 1959.

Au Québec, le nombre est passé de 2,000,000 à 2,087,000.

En Ontario, de 2,970,000 à 3,048,000.

En Alberta, de 2,510,000 à 2,665,000.

En Saskatchewan, de 1,850,000 à 1,953,000.

L'élevage est beaucoup moins important dans les autres provinces. (430,000 têtes dans les Maritimes et 911,000 têtes au Manitoba).

A noter toutefois que le bétail, au Québec, est conservé pour la production laitière, tandis qu'ailleurs, on vend beaucoup plus à la boucherie.

Ainsi, en 1959, on a vendu 104,346 têtes au Québec et 110,000 têtes en 1960.

En Ontario, les chiffres ont été de 517,585 et 560,000.

Au Manitoba, de 193,940 et de 215,000.

En Saskatchewan, de 438,528 et de 455,000.

En Alberta, de 588,073 et de 650,000.

Le Québec a mis sur le marché, en 1960, 291,000 veaux, contre 297,000 en 1959.

En Ontario, les chiffres pour 1960 ont été de 220,000; en Saskatchewan, de 110,000 et en Alberta, de 135,000.

(à suivre)

TRIBUNE LIBRE

Révérend Père,

Au mois de septembre dernier, je vous ai fait parvenir la première chronique de l'année scolaire en présumant que le service rendu par votre journal aux institutions d'enseignement se poursuivait comme par le passé.

Je viens vous dire aujourd'hui un merci cordial pour avoir accepté jusqu'à présent à si bon compte nos petites nouvelles. Il m'a été donné l'été dernier en faisant un peu de recrutement à travers la province, de constater que votre journal était lu avec beaucoup d'attention et que même l'humble chronique de notre collège n'échappait pas à l'intérêt des gens.

Soyez assuré, Révérend Père, de notre gratitude et de notre collaboration enthousiaste pour l'avenir.

Père Hector COTE, C.S.V.,
Collège St-Joseph,
Otterburne, Man.

Aubigny

Çà et là

Une soirée en l'honneur de M. Adrien Pelland, dont le mariage fut célébré le samedi 12 novembre en l'église de St-Malo, eut lieu le 5 novembre à la salle Normandin.

Le 3 novembre, les élèves de la division scolaire de la Rivière Rouge participaient à un concours oratoire à Otterburne. Marguerite Delorme, d'Aubigny, fut l'heureuse gagnante. Félicitations.

Le 20 novembre aura lieu la première partie de cartes de la saison. Venez en grand nombre encourager les paroissiens de la partie ouest de la rivière Rouge. Un succulent goûter sera servi.

Filles d'Isabelle de Lorette

Les Filles d'Isabelle du Cercle de Notre-Dame de Lorette tenaient, le 28 octobre, une assemblée présidée par notre Régente d'Etat, soeur Lilliane Hébert, pour l'installation des officières.

Les officières choisies pour l'année 1960-61 sont: Régente honoraire, soeur Marie-Ange Dansereau; Régente, soeur Clara Hamel; ex-régente, soeur Rose Henry; vice-régente, soeur Bertha Marcoux; chancelière, soeur Clémentine Dugas; gardienne, soeur Agnès Desmarais; guides, soeurs Marguerite Désorcy et Maria Landry; garde intérieure, soeur Cécile Préfontaine; garde extérieure, soeur Léoda Lebrun; monitrice, soeur Malvina Gauthier; porte bannière, soeur Jeanne Bissonnette; secrétaire-archiviste, soeur Blanche Bohémier; secrétaire-financière, soeur Lucienne Gobeil; secrétaire-trésorière, soeur Maria Laurin; rédactrice, soeur Alice Levassseur; syndics (3 ans) soeur Cécile Laurin, (2 ans) soeur Amanda Dupuis, (1 an) soeur Annie Marcoux.

Soirée d'Hallowe'en

Sous les auspices des Filles d'Isabelle, une soirée des mieux réussies fut organisée pour grouper les jeunes à l'occasion d'Hallowe'en. On recevait du plus petit qui commence à marcher jusqu'aux jeunes du grade VII.

Nos petits, bien costumés, après avoir fait une parade et dansé au son d'un orchestre composé de Mlle Angèle Marcoux, au piano, et Patricia Gauthier, à l'accordéon, ont été bien servis de pommes et de bonbons de toutes sortes.

A 8 h. 45 les petits faisaient place aux plus grands pour une soirée dansante qui fut des plus gaies. Des prix furent donnés pour le plus beau costume et le plus original. Une franche gaieté règna toute la veillée au son de l'orchestre Pais, d'Ile-des-Chênes. Un délicieux goûter clôtura la soirée et tout le monde se sépara avec un "Au Revoir" et "A l'an prochain".

Le 6 novembre, notre cercle servait un souper aux fèves qui fut suivi d'une soirée dansante. Le concours des gigueuses fut le clou de la soirée.

Le tirage des billets, vendus par les Filles d'Isabelle de tous les cercles du Manitoba, favorisa trois de nos soeurs, deux de St-Malo et soeur Amanda Dupuis, de Lorette.

La REDACTRICE.

Saint-Malo

Réunion de l'APM

Le lundi 31 octobre, l'APM se réunissait à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Wilfrid Gosselin.

Mlle Jocelyne Gosselin lut le procès-verbal de la réunion précédente, et on procéda aux élections de conseillers représentant les différentes écoles de la paroisse. M. Bédard représente Avon, et Mme St-Hilaire, Frontenac.

Puis vint la parti éducative du programme. Un film déroula sur l'écran le drame que peut causer une trop grande répression chez les enfants.

Sous l'habile direction du président, la discussion devint très animée. L'enfant doit être surveillé, oui, mais il faut respecter son initiative tout en le guidant. Lorsque la famille est nombreuse, l'enfant doit apprendre à se débrouiller, et même à lutter pour faire valoir ses droits. Il est ainsi protégé contre le complexe d'infériorité, et il apprend à endosser ses responsabilités.

Comme toujours, M. l'abbé D. Roy, curé, fit part de son expérience, et apporta à la discussion les mises à point fort judicieuses. Tous le remercient de l'intérêt qu'il porte à tous les problèmes.

Vers la fin de la soirée, le personnel enseignant servit le goûter.

Par le truchement du journal, on invite instamment tous les parents de St-Malo à se rendre à la prochaine réunion de l'APM le 28 novembre. On vous promet un programme des plus intéressants.

Çà et là

Le mercredi 2 novembre, à Otterburne, lors du concours éliminatoire d'épellation, Mlle Angèle Goulet, élève de la huitième année, se classa première. Félicitations Angèle.

Le dimanche 6 novembre, la paroisse avait le bonheur d'entendre la chaude parole du R. P. D. Legrand, O.M.I., missionnaire en Bolivie. Les paroissiens ont pu prendre conscience du problème religieux et social de l'Amérique Latine en général, et de la Bolivie en particulier.

La gent écolière surveille avec intérêt les progrès de la construction de la nouvelle école. Le toit est presque terminé. Les grands sont vraiment des privilégiés puisqu'ils bénéficieront du confort de leurs nouvelles classes avant longtemps.

Quelques grands, sous la direction de M. W. Gosselin, responsable des sports à l'école Iberville, ont aménagé une patinoire. Félicitations à MM. Marcel, Gilbert et Guy Maynard qui se sont dévoués d'une manière toute spéciale à ce travail.

Le Pas

M. et Mme R. R. Day sont allés visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Scott Day, à Flin Flon.

M. Ian Bickle, de Saskatoon, est venu visiter ses parents, M. et Mme Frank Bickle, dernièrement.

M. et Mme Jim Portice sont partis pour Winnipeg, Port Arthur et différents endroits des Etats-Unis.

M. le Dr Leicester est allé passer la fin de semaine à Winnipeg.

M. et Mme J. A. Clark sont revenus de leur promenade à Dauphin et Saskatoon.

M. et Mme Jim Stevens, ainsi que Mmes Bill Martin et Jessie Wisewell, sont allés passer la fin de semaine à Winnipeg.

MM. et Mmes Fred Harkness et Topham et M. Wayne Densmore, tous de Grandview, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Gérald Harkness.

M. et Mme Laurie sont revenus enchantés de leur promenade d'un mois dans l'Est. Ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Donald Grant, à Camp Petawawa, Ont., et se sont aussi arrêtés chez des amis à Brockville.

M. et Mme Hoken Hagen et leur fille, Judy, de Kelowna, C.-B., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme C. M. Kirk, pour quelques jours.

M. Georges Moran a été tué accidentellement dans une partie de chasse. Il laisse dans le deuil son épouse et trois enfants. Les funérailles eurent lieu la semaine dernière.

Mme Bertha Leduc, d'Arborfield, Sask., est en promenade chez son père, M. Philippe Paulhus. Elle visita également tous ses amis de Le Pas.

Mariage Despins-Marceau

Le samedi 5 novembre avait lieu, dans la cathédrale de Le Pas, le mariage de Mlle M.-Jeanne Marceau à M. Marcel Despins. Le R. P. R. Major, O.M.I., célébra la messe nuptiale et présida à la cérémonie avec échange d'anneaux. La Révérende Soeur Supérieure touchait l'orgue. De beaux cantiques furent chantés par les élèves du couvent.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Wilfrid Marceau. Elle était ravissante dans sa jolie toilette de mariée. Les fille et garçon d'honneur étaient Mlle Eveline Perras et M. Benny Lozensky. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu.

Parmi ceux qui sont venus assister au mariage on remarquait la soeur et le frère du marié, Gracia et Bernard Despins, de Winnipeg, M. Hector Despins, Lorette Hall et M. et Mme Chevrier, d'Arborfield, M. et Mme Lysyshin, de Saskatoon, Mme Marceau et sa fille, Alvina, de Carrot River, et Everette, de Preeceville.

Les nouveaux époux résideront à Le Pas.

Naissances

A M. et Mme Chaboyer est née une fille le 21 octobre.

A M. et Mme L. Ballard est né un fils le 22 octobre.

A M. et Mme G. Dumas est née une fille le 22 octobre.

A M. et Mme A. Heathenington est né un fils de 25 octobre.

A M. et Mme Gilbert Chief est né un fils le 27 octobre.

St-Laurent

Va-et-vient

Mme Marguerite Cyr et son fils, Louis, partaient, le 12 octobre, pour des vacances à Port Arthur et Fort William, Ont., où résident plusieurs neveux et nièces et des amis, anciennement de St-Laurent. Ils sont revenus le 20 octobre, très enchantés de leur voyage.

M. et Mme Raymond Champagne (Violet Delaronde) visitèrent Mme Marguerite Cyr et plusieurs parents et amis à l'occasion de leur récent mariage.

M. et Mme Edmond Verrier sont allés passer l'hiver à St. James, Man.

Baptêmes

Le 30 octobre: Judith-Vivianne-Charon, fille de M. et Mme Edgar Carrière, née le 24 octobre. Parrain et marraine, Edgar et Irma Carrière, frère et soeur de l'enfant.

Paul-Jean-Joseph-Romuald, fils de M. et Mme Romuald Perreault, né le 24 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme André Abgrall (Denise Perreault), beau-frère et soeur de l'enfant.

Le 6 novembre: Joseph-Michel-Marcel, fils de Moïse Ducharme et d'Olga Blais, né le 31 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Mike Shpak, oncle et tante de l'enfant.

Tableau d'honneur

Grade I: catéchisme, Ronald Delaronde; application, Bernice Léost; français, Diane Bruce; conduite, Paul Ducharme.

Grade II: cat., Alain Kerbrat; app., Elaine Lavallée; fran., Iris Campbell; con., Denise Gratton.

Grade III: cat., Simone Boucher, Georges Prairie; app., Corrine Smith, Linda Bruce; fran., Darlene Boyer; con., Laurent Prairie, Tobie McKay.

Grade IV: cat., Richard Conrad; app., Florence Roulette; fran., Sylvia Boyer; con., Linda Coutu.

Grade V: cat., Hector Léost; app., Barbara Bruce; fran., Shirley Bruce; con., Rita Prairie.

Grade VI: cat., Claire Colliou; app., Alexandre Chaboyer; fran., Andréa Delaronde; con., Lorraine Colliou.

Grade VII: cat., Napoléon Langellier; app., Barbara-Ann Conrad; fran., Agnès Connely; con., Edgar Léost.

Grade VIII: cat., Gisèle Bruce; app., Mona Perrault; fran., June Bruce; con., Ida Rainville.

Grade IX: cat., Bernard Chartrand; app., Diane Chartrand; fran., Anita Coutu; con., Marie Boyer.

Grades X et XI: cat., Myrna Bruce; app., Rosalie Delaronde; fran., Doreen Bruce; con., Gérald Chartrand.

Grade XII: cat., Cécilia Lavallée; app., Victor Abgrall; fran., Paul Chartrand.

St-Norbert

Cours de français

M. René Deleurme, principal de l'école primaire de St-Norbert, a inauguré des cours de français pour les gens de langue anglaise qui désirent apprendre la deuxième langue officielle du pays. Ce cours est donné une fois par semaine pendant deux heures, et on prévoit qu'il durera deux ans. Déjà plus de vingt personnes le suivent régulièrement. La priorité est accordée à "la conversation française".

Fort Garry

"Kopper Karnival"

Les paroissiens de St-Vital de Fort Garry organisent un grand "Kopper Karnival" pour venir en aide à leur école paroissiale St-Maurice. Ce carnaval des cents aura lieu à la salle paroissiale, les 18 et 19 novembre prochains. Les prix sont magnifiques. Tous sont bienvenus.

Ste-Agathe

Çà et là

La tour du poste privé de télévision CJAY, canal 7, à Ste-Agathe a été terminée au début de novembre. L'ouverture du poste avait lieu le samedi soir 12 novembre; la réception en est parfaite pour les gens des alentours.

En route pour St-Malo où ils allaient fêter les noces d'argent de M. et Mme Raymond Péloquin, M. Wilfrid Péloquin et M. et Mme Lucien Péloquin, accompagnés de M. et Mme Louis Huberdeau, de St-Lazare, s'arrêtèrent à leur aller et retour pour visiter leurs parents de Ste-Agathe.

Voeux de rétablissement à Mme Amédée Alarie, patiente à l'hôpital de Morris, et à M. Edmond Lemoine et Mlle Irène Aubry, qui y ont fait un séjour récemment.

La vie d'un maitre de la jeunesse, lorsqu'il a véritablement à coeur le salut des jeunes, est une vie d'angoisses: il faut être décidé à y mourir à petit feu.

LALLEMAND.

M. J. Hannotte, ex-colon du Congo Belge, inhumé dans le cimetière de Prud'homme

PRUD'HOMME — Le lundi 31 octobre eurent lieu les funérailles d'un pionnier de la paroisse en la personne de M. Jean Hannotte, décédé à sa demeure à Saskatoon, à l'âge de 80 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Prud'homme par M. l'abbé André Blondeau, assisté de MM. les abbés Paul Carrier et Bernard de Margerie comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Dollard Blain, Ernest Marcotte, Gilbert et René Proulx, Eddy Lafrenière et Simplice Bandet. L'inhumation se fit au cimetière de Prud'homme.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Auguste et Charles, de Prud'homme, et Jean, de Forgan; deux filles, Suzanne (Mme Carl Dahlain), de Saskatoon, et Maria (Mme Adjutor Laventure), de Léoville, et 16 petits-enfants.

Né à Verviers, Belgique, le 6 juin 1880, M. Hannotte fit ses études dans son pays natal. Pendant six ans il fut agent d'une compagnie de caoutchouc au Congo Belge. En 1907, il vint au Canada et s'établit sur une ferme à Aberdeen, Sask., pour ensuite prendre un homestead à Prud'homme. En 1911, il épousa Mlle Anna Gillissen. Pendant plusieurs années il fut conseiller de la municipalité Grant ainsi que commissaire de l'école Knapton. M. Hannotte était bien connu dans les milieux politiques et municipaux, car il prenait toujours un grand intérêt à la chose publique.

Remerciements

Mme Jean Hannotte et la famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs bonnes paroles d'encouragement, leurs prières ou leurs services rendus à l'occasion de leur deuil.

Mariage Lapierre-Dumaine célébré à Storthoaks

STORTHOAKS — Le mardi 25 octobre, à 4 h. p.m., M. l'abbé M. George bénit le mariage de Mlle Albine Dumaine, fille de M. Jean Dumaine, à M. Jean-Guy Lapierre, fils de Mme Hélène Lapierre. Le mariage fut suivi d'une messe basse à laquelle un grand nombre de personnes reçurent la sainte communion.

La mariée entra à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Armand Bourget. Elle était vêtue d'une robe de longueur trois-quarts en dentelle Chantilly et tulle sur taffetas, avec corsage garni de perles et paillettes, et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court, garni de paillettes, était retenu par une tiare de dentelle garnie de perles et de paillettes. Son bouquet se composait de roses rouges entourées de perles et de rubans blancs. Elle portait des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié.

La fille d'honneur, Mlle Jocelyne Buissé, cousine de la mariée, portait une robe de taffetas rouge avec chapeau et gants blancs. Son bouquet était d'oeillets blancs garni de tulle et ruban rouge. La petite bouquetière était Claudia Moreau, cousine du marié. Elle portait une robe de nylon rouge à pois blancs. Son bouquet se composait de petits oeillets blancs avec tulle et ruban blanc. Le petit page était David Bauche, neveu de la mariée. Il portait un petit coussin de velours rouge garni de petits coeurs en taffetas blanc, brodé de perles sur qui reposaient les anneaux nuptiaux.

M. Aurèle Lapierre, frère du marié, était garçon d'honneur.

MM. Laurent Lapierre, cousin du marié, et Aimé Dumaine, frère de la mariée, agissaient comme huissiers.

La mère du marié avait choisi comme toilette une robe de crêpe brun clair avec accessoires bruns. Son corsage était de roses jaunes.

Après la cérémonie religieuse, les époux et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale, où un délicieux banquet fut servi à 85 convives. M. l'abbé M. George présidait la table d'honneur.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis et en Alberta, la mariée avait choisi une robe de couleur beige avec accessoires de couleur turquoise.

Les invités venus de l'extérieur pour la circonstance sont M. et Mme Philippe Kuffner, de Glenworth; M. et Mme Gilbert Bauche, d'Antler; M. et Mme Omer Carrière, de Lampman; MM. et Mmes Albert Blérot et Aimé Buissé, de Redvers; MM. et Mmes Maurice Moreau, Cyrille Paulhus et Alphonse Moreau, de Bellegarde.

Shower

Le lundi 17 octobre eut lieu, dans l'auditorium de l'école, une soirée en l'honneur de Mlle Albine Dumaine; de jolis cadeaux lui furent offerts, une adresse fut lue par sa soeur, Mme Luc Beaudoin (Lucille). L'héroïne de la fête remercia gentiment. Le reste de la soirée se passa agréablement à des jeux variés. Un délicieux goûter fut ensuite servi à plus de 40 dames et demoiselles.

Funérailles

Les funérailles de Mme Belmore, décédée à l'hôpital de Redvers, eurent lieu le lundi 24 octobre dans l'église paroissiale, à 10 h. a.m. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Emile Toupin, assisté de MM. les abbés M. George et F. Marcotte, de Redvers, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ken Arthur, Jean Dumaine, Fernand Bégin, Arthur Chicoine, Peter Longphee et Wilfrid Lemay. L'inhumation se fit dans le cimetière de Storthoaks.

La défunte était âgée de 84 ans et avait habité cette paroisse pendant nombre d'années. Elle laisse dans le deuil deux fils, Elmer et Claude, d'Alida et Redvers, une soeur et un frère, aux Etats-Unis.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptêmes

Le 23 octobre: Richard-Maurice, fils de Maurice Henrion et d'Yvette Blezy, né le 7 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Blezy, grands-parents de l'enfant.

Le 6 novembre: Michel-Edouard-Henri, fils d'Henri Paradis et d'Alice Jamault, né le 26 octobre. Parrain et marraine, M. Médéric Dubois et Mme Yvonne Paradis, grand-oncle et grand-mère de l'enfant.

Bazar

Le bazar paroissial aura lieu le dimanche 27 novembre. Qu'on vienne en grand nombre pour se récréer et encourager les organisatrices.

Çà et là

M. et Mme Charles Millette ont rendu visite à leur mère, Mme M.-R. Millette, hospitalisée à Regina. Souhaits de prompt rétablissement à celle-ci.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de Transcona, et M. et Mme M. Bourbonnière, ainsi que Mlles Jeannine Blérot et Gisèle Aubin, de St-Boniface, sont en promenade chez les familles Pierret, Chicoine et Blérot.

M. Roméo Tourigny s'est rendu au chevet de son père, M. Eloi Tourigny, dangereusement malade à Regina.

Mme J.-B. Bonneteau, Joseph Bonneteau et Georges Rogg sont allés à Portage-la-Prairie afin d'assister aux funérailles de leur frère et oncle, M. Alcide Bonneteau.

M. et Mme Alfred Chicoine se sont rendus à Winnipeg assister au congrès de la Compagnie Case.

M. et Mme H. Dordu ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

Vonda

A.C.F.C.

Le vendredi 28 octobre, dans une salle de l'école, à l'occasion du passage de M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, organisateur général de l'A.C.F.C., avait lieu une réunion spéciale de l'A.C.F.C. Cette réunion débuta par la prière récitée par M. l'abbé O. Lacroix, curé.

M. Fernand Denis, en sa qualité de président de la commission scolaire, dit sa joie de recevoir dans l'école de Vonda des visiteurs de St-Denis, Vonda et Prud'homme, et souhaita à tous, surtout à M. Pinsonneault, une très cordiale bienvenue.

Mme Philippe Rivard, secrétaire du cercle paroissial, présenta un bref aperçu des activités du cercle durant l'année en cours.

M. Zénon Lepage donna ensuite quelques renseignements sur le rôle de l'organisateur général de l'A.C.F.C. Ce distingué visiteur a bien voulu stimuler les efforts des cercles locaux par des paroles très encourageantes et fit ensuite connaitre sa préoccupation du moment: l'organisation du congrès régional de Duck Lake le 27 novembre qui coïncide avec le cinquantième anniversaire du journal "Le Patriote" qui a vu le jour dans cette petite ville du nord. Tous sont invités à cette fête ainsi qu'au congrès, où, entre autres, seront discutées les nouvelles divisions municipales et scolaires.

Après discussions à la bonne franquette, M. de Margerie apporta quelques précisions et remercia bien chaleureusement l'éloquent orateur, tout en lui souhaitant bon succès.

M. Léopold Hamoline, maitre de cérémonies, ajouta ses remerciements personnels et invita la quarantaine de personnes présentes à prendre un café servi par les dames de l'A.C.F.C. locale.

Coderre

Importante réunion

Le mercredi 9 novembre, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques recevaient une quarantaine de déléguées des paroisses du diocèse à une réunion avec leurs directeurs. Un diner à la dinde fut d'abord servi, et la réunion, où tous les rapports des déléguées furent lus et approuvés et quelques résolutions adoptées, fut des plus intéressantes. Les directeurs adressèrent ensuite quelques mots, donnant des conseils que toutes s'efforceront de mettre en pratique.

Une statue de Notre-Dame-du-Bon-Conseil dominait la salle ornée de banderolles jaunes et bleues. Les paroisses suivantes étaient représentées à cette réunion: Gravelbourg, Laflèche, Shaunavon, Lancer, Swift Current, Cadillac, Assiniboia, Rockglen, Mankota, Gull Lake, Lemsford, Scottsguard, Billimum et Sceptre. Mgr A. Vachon, P.D., ancien curé de Coderre durant 13 ans, était aussi présent. Un goûter fut servi avait le départ des visiteurs.

Bingo

La fanfare de Coderre tint un bingo vendredi dernier; la salle communautaire était remplie. Des jeune musiciens ont fait entendre quelques morceaux choisis. On a pu constater les progrès accomplis durant l'année. M. l'abbé R. Ducharme et M. T. Toddington dirigeaient, et Mme René Huel accompagnait au piano. M. L.-P. Coderre était maitre de cérémonies, et Mme Jean Corrobourg était en charge des majorettes. Félicitations à tous. A la semaine prochaine pour les noms des gagnants du bingo.

Courval

35e anniversaire

Une veillée-surprise eut lieu chez M. et Mme Joseph-Edmond Tremblay à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Leurs enfants, Marguerite, Bernard, MM. et Mmes Edouard et Grégoire Tremblay, tous de Moose Jaw, étaient présents à cette soirée. De jolis et nombreux cadeaux leur furent offerts et un succulent goûter fut servi avec un beau gâteau garni pour cette occasion.

Çà et là

Lors d'une assemblée des Dames de Ste-Anne, Mme Idola Gaudreau donnait une belle statue de la sainte Vierge qu'elle apporta de Ste-Anne-de-Beaupré l'été dernier. La statue fut tirée au sort parmi les Dames de Ste-Anne. L'heureuse gagnante fut Mme Jean-Guy Tremblay. Un merci sincère à Mme Gaudreau de la part des Dames de Ste-Anne.

Un bingo eut lieu dans le soubassement de l'école pour l'arbre de Noël. Ce fut un grand succès.

M. et Mme O'Reilly, de Scout Lake, rendaient visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Noël Blanchette, dernièrement.

Visitaient leurs familles à l'occasion de la Toussaint: Ronald Landry, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Joseph et Jacques Marcil, du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, Philippe Pépin, de Regina, Lorraine Arguin, de Moose Jaw, et Robert Pépin, de Coderre.

M. Roland Tremblay était l'heureux gagnant d'un poêle à gaz lors de la loterie organisée par les Pères Blancs de Ste-Foy, Qué.

M. et Mme Roland Tremblay et leur famille sont déménagés au village pour l'hiver.

Les Soeurs de la Ste-Famille, de Winnipeg, et M. l'abbé Larivière ont visité les élèves, et ont diner chez M. et Mme Joseph Landry.

M. et Mme Idola Gaudreau et leur famille firent un voyage à Prince-Albert, il y a quelque temps.

MM. et Mmes Gérald Gaudreau et Conrad Blanchette et leur famille visitèrent M. et Mme Noël Blanchette.

Mmes Marie Tremblay et O'Neill Brin ont rendu visite à MM. et Mmes Donald Bennett et M. Barry, à Regina.

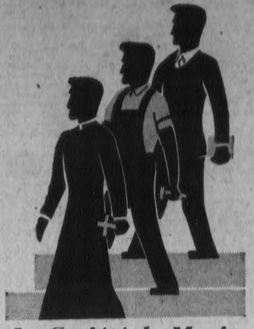
Mme Arthur Tremblay est retournée à Moose Jaw après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Marcel Tremblay.

M. Germain Gareau, Mlles Marie-Ange et Antoinette Gareau, M. et Mme R. Gareau et leurs parents, M. et Mme M. Gareau, de St-Isidore de Bellevue, visitèrent Mlles Mariette et Réjeanne Gareau, institutrices.

Mme Exélina Blanchette est revenue dans son foyer après avoir passé quelque temps à l'hôpital de la Providence et chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Edgar Gaucher et A. McGregor, à Moose Jaw.

Naissance

M. et Mme Marcel Tremblay sont les heureux parents d'un fils né le 1er novembre à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg. Le baptême eut lieu le dimanche 13 novembre.



Cadillac

25e anniversaire

Le vendredi 28 octobre, M. et Mme Armand Guy, de Crichton, ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs parents. Leurs enfants étaient présents à la fête: M. et Mme Pat Spetz (Madeleine), leurs trois enfants et Lucien. Autres parents présents: MM. et Mmes L.-P. Guy, H. Perron et leur famille, Marcel Ducos et leur fille, Viviane, M. Paul Perron, Mmes Georges Lacroix et B. Sylvain, Mlles Alida et Thérèse Sylvain et M. Noël Sylvain. M. et Mme J. Spetz, amis, étaient aussi présents.

Çà et là

Les familles Sylvain ont visité M. et Mme Louis Bruno, de Neville, dernièrement, et ont aussi assisté à la réception lors du mariage Ens-Liboiron, à Lac Pelletier, le 12 novembre dernier.

M. et Mme Tancrède Larocque ont passé quelque temps chez leur fils, Léo, à Winnipeg, ainsi que chez le frère de M. Larocque. Celui-ci se rendit aussi en Ontario pour visiter ses parents et amis. Mme Larocque dut être hospitalisée d'urgence à l'hôpital Général de Winnipeg pendant 13 jours.

Mlles Pauline Duclos et Laurette Lacelle, de Saskatoon, et Madeleine Evesque, de Gravelbourg, passent quelques jours chez leurs parents.

Mme Conrad Roy, d'Edmonton, est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Lucien Roy.

Victoire

Souper-bazar

Le 23 octobre avait lieu, dans la salle paroissiale, le souper-bazar annuel. Plusieurs personnes de Debden, Big River et Prince-Albert se joignaient aux paroissiens pour faire de ce bazar un réel succès.

Après un excellent souper sous la direction des Dames de Ste-Anne, une vingtaine de parties de bingo furent jouées. Trois beaux articles furent tirés au sort: une couverture de laine et nylon, don de M. Gérard Pelletier, gagnée par Mlle Marie Brassard, de Prince-Albert; une horloge électrique, don de M. Léonide Durette, gagnée par la petite Jeannette Terepocky, de Port Alberni, C.-B.; une balance de chambre, don de M. l'abbé W. Desfossés, gagnée par M. Raymond Beaulac. Parmi plusieurs objets vendus à l'enchère, mentionhons une dinde donnée par M. Ovila Comtois, qui alla à M. Eugène Brassard, de Prince-Albert; un magnifique gâteau de Noël, don de M. et Mme Gérard Pelletier, qui échoua à M. Léonce Duret. Les gens purent se divertir à la roue de fortune, etc., et la soirée se clôtura par un goûter. Le tout rapporta la jolie somme de $808.15. Merci à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Çà et là

Foyer-Ecole a repris ses activités en octobre avec une plus forte assistance que l'an dernier. M. Léonide Durette a été réélu président, Mme Gustave Brassard, vice-présidente, et Mère M.-Mélanie, secrétaire. On espère que plusieurs autres viendront assister à ces intéressantes réunions.

M. et Mme Alphonse April, de Zenon Park, étaient de passage, le dimanche 30 octobre, chez leurs cousins, M. et Mme Léonce Duret.

A l'occasion de la Toussaint, les collégiens de Prince-Albert, Martin Pelletier, Raymond Duret, Gilles et Laurent Francoeur, Léon et Luc Bonneau, jouissaient de quelques jours de vacances dans leurs familles.

M. Léo Beaulac, délégué régional, assistait au congrès annuel du Wheat Pool, tenu à Regina.

MM. Léon et Luc Tremblay, Louis et Edouard Boutin sont de retour d'une promenade en Colombie-Britannique.

Grâce au travail et à la coopération d'un bon nombre, la paroisse de Victoire est maintenant dotée d'une ligne téléphonique se rendant jusqu'à Debden.

Baptêmes

Le 18 septembre: Marie-Elise, fille de Raymond Beaulac et de Reine Duret, née le 3 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Tremblay.

Le 30 octobre: Claude-André-Joseph, fils de Ludger Préfontaine et de Roseline Bonneau, né le 20 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bonneau.

A la caserne, un psychiatre questionne un soldat:

— Est-ce qu'il t'arrive d'entendre des voix sans savoir ni qui parle ni d'où ça vient?

— Oh! oui! dit le soldat.

— Quand ça?

— Quand je réponds au téléphone!

Lac Marguerite

Çà et là

M. et Mme Jean Français sont allés conduire leur fille, Claire, à l'assemblée de la Caisse Populaire à Broadview, où elle a prononcé un discours et remporté le 2e prix. La semaine précédente elle avait gagné le 1er prix à l'assemblée de la Caisse Populaire de Montmartre. Félicitations à Mlle Français, étudiante du grade XI à l'école du Sacré-Coeur de Montmartre.

M. et Mme Robert Longeau et leur fils, Raymond, sont allés à l'hospice St-Hubert et ont rendu visite à M. Octave Bombras, patient à l'hôpital St-Roch.

M. et Mme Charles Oudot ont eu la visite de leur mère, Mme Henri Oudot, de Sintaluta; elle a passé plusieurs jours en visite chez ses autres parents, les familles Longeau.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de M. et Mme Norman Duncan et de leur fille, Marguerite, de Forget, et de M. et Mme Gérald Faubert, de Montmartre.

Mme Louis Douan, d'Indian Head, a été passer une semaine en visite à Montmartre, et a assisté à la soirée-surprise en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de ses enfants, M. et Mme Louis Douan.

Radville

Çà et là

Mme Victor Bourassa, résidant à l'hospice Marian, a été transportée d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et a subi une opération grave; toute la famille a été appelée à son chevet.

Les résultats des élections dans le village de Radville a été comme suit: M. Léon Carles, fils, a été élu maire pour deux ans; les conseillers élus sont MM. Reg Manfield, J. M. Seede et M. M. Kimballs. On vota en faveur de l'heure avancée pendant toute l'année. Dans la division 3 de la municipalité Laurier, M. Edouard Lacaille a été élu pour deux ans.

Les 3, 4 et 5 septembre, 40 jeunes gens de Radville et des paroisses avoisinantes sont venus suivre un cours de soudage électrique à Radville; ce cours a été organisé par la municipalité Laurier avec l'aide de M. R.-A. Martin. Les instructeurs étaient de Saskatoon. Les élèves ont été très satisfaits de ces leçons.

Le 6 novembre MM. et Mmes Martin Thermueir et J.-C. Porte ont visité M. et Mme Henri Rivière, à Regina.

Le 12 novembre, à la salle Mémoriale, un bingo organisé par les Chevaliers de Colomb a eu un grand succès. Plus de 300 personnes assistaient à cette soirée. Le grand prix de 100 dollars a été gagné par Mlle Deshors.

Wawota

Va-et-vient

Etaient de passage récemment: Mme G. Lemoine et ses filles chez M. et Mme Alex. Boulet; M. et Mme Lionel Larrivée et leur bébé, de Regina, chez leurs parents; Mlle Anita Beauchêne et M. et Mme Francis Giroux et leurs enfants, de Regina, chez M. et Mme Lucien Beauchêne.

M. et Mme Jean Pothier se rendirent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Guy Warner, de Kennedy, où leurs enfants, M. et Mme Headinger, et leur famille, de Lampman, et M. et Mme Murray Pack et leurs enfants, de Carnduff, vinrent les rejoindre pour une agréable visite.

Willow-Bunch

Elections municipales

Le mercredi 29 novembre, il y eut des élections pour élirent six conseillers. Voici les noms de ceux qui furent élus: MM. Charles Mathieu, Sylvio Sylvestre, Gordon Green et Marcel Dionne et Mmes Ruth Drouin et Charles Skinner. Félicitations aux élus et bonne chance aux nouveaux membres du conseil. M. Marcel Ingrand fut réélu maire du village, dernièrement, ainsi que M. Léonard Bourdages pour la campagne.

Çà et là

M. l'abbé A. Bouchard se rendit à St-Victor le dimanche après-midi 6 novembre, prêter main-forte à M. l'abbé L. Rodrigue, lors des Quarante-Heures. Le lendemain ils se rendirent ensemble à Gravelbourg pour une réunion de l'Action Catholique Rurale.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille allèrent à Gravelbourg, la semaine dernière, y visiter chez MM. Antonio Grégoire et Gérard Piché, ainsi que leur soeur, belle-soeur et tante, religieuse au Monastère du Précieux-Sang.

MM. Jos. Duperreault et Télesphore Bruneau et Mmes J. Piché, Louisa Cayer et André Rondeau sont patients à l'hôpital local.

Les Frères du Sacré-Coeur de Bellegarde ont rendu visite aux Frères des Ecoles Chrétiennes, le 11 novembre; ils se rendirent ensemble à Gravelbourg, assister au congrès de l'A.C.F.I.S., du 11 au 13 novembre. Les religieuses enseignantes y allèrent également.

Roger Benoit et Roger Laberge, étudiants au collège de Gravelbourg, vinrent passer quelques jours dans leurs familles, dernièrement.

Mme Henri Laberge et ses quatre enfants, de Coderre, visitèrent M. et Mme Armand Laberge, récemment.

M. et Mme Paul-Emile Piché et Mlle Avilda Bruneau se rendirent à Regina le vendredi 11 novembre, visiter Mme Joseph Bruneau, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises depuis une semaine.

Dumas

Mariage Lamontagne-Price

Le samedi 22 octobre, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, M. l'abbé Vandendriessche bénissait le mariage de Mlle Marie Price, fille de M. et Mme Robert Price, de Wawota, à M. Clarence Lamontagne, fils de M. et Mme Ludger Lamontagne, de Dumas.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une jolie robe de dentelle et satin blanc; sa coiffure était un bandeau de plumes, et son bouquet se composait de roses rouges.

Les dame et filles d'honneur étaient Mme Christina Julie, soeur de la mariée, et ses amies, Mlles Caroline Smith, de Regina, et Arlene Jacques. Elles étaient vêtues, respectivement, de robes rose et bleu et portaient des bouquets de roses rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ellis Price, frère de la mariée, Edouard et Maurice Lamontagne, frères du marié. MM. John Price et Arthur Lamontagne agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu à la salle paroissiale de Wawota, pour plus de 50 invités; ensuite, une soirée dansante à l'école de Dumas réunit un grand nombre de parents et amis venus féliciter les jeunes époux.

M. et Mme Lamontagne partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront sur leur ferme.

Çà et là

M. et Mme Maurice Zébière et leurs enfants allèrent visiter leurs fille, soeur, gendre et beau-frère, M. et Mme J. Eberlé, de Montmartre.

M. Maurice Dauphinais est de retour chez lui.

M. Georges Bourgon fit l'acquisition de la maison de M. Napoléon Filteau.

Mme John Burkes doit se rendre à l'hôpital de Kipling pour y subir une intervention chirurgicale. Souhaits de prompt rétablissement.

M. et Mme W. Jackson, de Kelso, MM. et Mmes René Jacques et W. Wyporowich et leurs enfants et Emile Bandu et leur fille, Alice, de Kipling, et M. et Mme André Bandu et leurs enfants, de Vandura, rendirent visite à M. et Mme Robert Jacques et leurs fils, Ernest et Albert.



Prince-Albert

La Société Pascale

Dimanche dernier avait lieu, dans la salle Arcade, la deuxième réunion de la Société Pascale (autrefois le Club Canadien). On joua 15 mains aux cartes avec les résultats suivants: 1er prix, MM. Emile Blanchard et Marcel Goddue, 113 points chacun; prix de consolation, Mme Anna Painchaud (79) et M. Walter Houle (76). Les prix de bingo furent gagnés par MM. Armand et J.-B. Gaudet, Constant Houle (2 fois), Mmes Walter Houle et Vivianne Dion. Pour autres divertissements, M. F. Boulet divisa l'assistance en deux choeurs et distribua des copies de la chanson "Ah si mon moine voulait danser", laquelle fut chantée avec un brio remarquable, sous la direction de MM. M. Simonot et J.-B. Gaudet.

Les directeurs du club ont l'intention de faire chanter de ces bonnes chansons canadiennes à chaque réunion, car elles réchauffent le patriotisme et stimulent l'enthousiasme. La jeunesse est spécialement invitée à ces joyeuses réunions qu'on organise surtout pour les adolescents et qui ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois, à la salle Arcade.

Après un bon goûter préparé par quelques dames dévouées, et dégusté par tous les assistants, on joua à la "chaise musicale", à laquelle prirent part une quarantaine de jeunes et de moins jeunes. Mme J.-B. Gaudet remporta la victoire.

Il y aura une soirée toute spéciale pour fêter la Ste-Catherine, le dimanche 27 novembre. Voir **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine pour de plus amples détails.

Cadeau inattendu

Au cours d'une joyeuse réunion familiale, M. et Mme Antonio Marcotte célébraient leur 8e anniversaire de mariage, lorsque Mlle Rose Ruzniski vint leur offrir un beau chèque de cent dollars, prix d'une loterie organisée par le "Prince-Albert Minor Softball Association". Cela eut pour effet de rehausser l'éclat de la fête.

Çà et là

Mme Firmin D'Amours est allée rendre visite à ses enfants à Regina, où elle passera une semaine.

Mme Madeleine Mills, accompagnée de ses quatre enfants, de Nipawin, est venue visiter ses parents, M. et Mme A.-L. Pagé, et ses frères et soeurs. Mme Raymond Pagé et sa fillette, Diane, étaient aussi de compagnie. Elles sont retournées chez elles dimanche dernier.

Sintaluta

Va-et-vient

Lors du dernier congé, M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Junior Seiberley, de Belle Plaine, M. et Mme Bud Wright et leur fils, Dougie, de Regina, et leur fils, Clément, étudiant au collège de Wilcox.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cédoux, sont venus visiter leurs parents, les familles Charles Henty, Paul Français et Adolphe Scheinder.

Plusieurs familles de la paroisse se sont rendues à Wolseley pour les conférences de Cana, et ont remercié le R. P. Walter Vadey pour ses magnifiques sermons.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Pierre L.B. et Mme Emile Souchotte, de Wolseley, et celle de leurs enfants et petits-enfants, de Lac Marguerite, la famille Jean Français.

M. et Mme Bob Kelly, de Regina, et M. et Mme Urban Kelly et leur fils, de Weyburn, sont venus visiter leur grand-mère, Mme Marie Shapech, et leur mère, Mme Pat Egan.

Les enfants apprennent plus par les yeux que par les oreilles.
P. JUDDES.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort Williams ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	78.4	78	78.2	76.6	
C.W. no 3	75	74.4	74.6	73.2	
Fourrage no 1	73.4	73	73.2	72.2	
Fourrage no 2	70.4	70	70.2	69.2	
Fourrage no 3	67.4	67	67.2	66.2	
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	107.4	107.8	107.8	107.2	
C.W. no 3—6 rangs	105.4	105.6	105.6	105.2	
Fourrage no 1	97.6	97	96	94.4	
Fourrage no 2	97.2	96.4	95.4	94	
Fourrage no 3	94.2	93.4	92.4	91	
SEIGLE —					
C.W. no 2	99⅞	99⅛	98.2	95⅛	
C.W. no 3	94⅞	94⅛	93.2	90⅛	
C.W. 2 rej.	96⅜	95⅝	94.6	91⅝	
C.W. no 4	81	80.2	79.2	76	
Ergot	79	78.2	77.2	74	
Sur voie net	100	99.2	98.4	95.2	
AVOINE —					
Décembre	76⅞	76.4	76⅝	76⅛	
Mai	76⅞	76⅝	76⅝	76.2	
Juillet	76⅝	76⅜	76.4	76	
ORGE —					
Décembre	96.6	97	96⅞	96⅜	
Mai	97	96.6	96.6	96⅜	
Juillet	97⅜	97⅛	97	96.4	
LIN —					
Décembre	280⅛	281⅛	280	277.6	
Mai	286.6	287.2	286.2	284.2	
Juillet	285	284.6	284	282⅞	
SEIGLE —					
Décembre	101	100.2	99.2	96	
Mai	105⅛	105.2	104⅜	102	
Juillet	107.4	107.2	106.4	103.2	

Jubilé d'or du journal "Le Patriote" à Duck Lake le dimanche 27 novembre

DUCK LAKE — Le dimanche 27 novembre il y aura congrès régional de l'A.C.F.C. à Duck Lake, à l'occasion du jubilé d'or de l'hebdo journal canadien-français.

Cordiale bienvenue à tous ceux qui viendront prendre part à cette célébration exceptionnelle et grandiose à Duck Lake.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, a accepté l'invitation et pontifiera à la messe de 10 h. 30. Les Révérends Pères Oblats d'un peu partout seront les invités d'honneur, car n'est-ce pas à eux que reviennent toute la gloire et tous les succès qu'a connus **La Liberté et le Patriote** lors des grands concours des hebdomadaires.

Reconnaissance et longue vie au cher journal **La Liberté et le Patriote.**

Çà et là

M. Léonard Doucette a été réélu maire de Duck Lake par acclamation.

Mlles Catherine Dupont et Aline Happ, institutrices à l'école Stobart, ont assisté au congrès de l'A.F.C.I.S. à Gravelbourg. Mlle C. Dupont fit un magistral discours sur la "Mentalité française". Mlle Dupont ne leurre personne mais sait convaincre son auditoire parce qu'elle donne ce qu'elle a: sa vraie mentalité française. Bravo.

Six élèves de l'école de musique du pensionnat de Duck Lake ont fait honneur à leurs parents et leurs maitresses en recevant des bourses du Western Board de musique. Félicitations à ces jeunes talents: Mlles Linda Urton, Elaine Baribeau, Armande Pelletier, Patricia Salomon et Jeanne Farwell et Alfred Pelletier.

L'ouverture officielle de l'école de Duck Lake est remise à plus tard puisque présentement on est à préparer le jubilé d'or de **La Liberté et le Patriote.**

Décès

Le mercredi 9 novembre s'éteignait pieusement à l'hôpital de Rosthern M. Alfred Beaulieu, âgé de 92 ans.

Baptêmes

Viviane-Marie-Irène, fille de M. et Mme André Barré.

Marie-Murielle, fille de M. et Mme Raymond Périllat.

Leslie Philip, fils de M. et Mme Alfred Maier.

Elaine-Audrey-Diane, fille de M. et Mme Wilfrid Pelletier.

Remerciements

Sincères remerciements aux syndics pour le magnifique amphithéâtre qu'ils ont fait ériger à la tribune de l'orgue.

Le Club Alouette de Duck Lake a fait un don généreux à la nouvelle école en l'embellissant d'un riche mobilier de bureau.

Debden

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes qui ont dû être hospitalisées: Mmes Willie Sévigny, Raymond Lajeunesse et Henri-Paul Fortier, à Saskatoon; Mme Henri Bilodeau, à Big River, et Mme Louis Jean, à Prince-Albert.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Blais ont fait un voyage de quelques semaines à Port Alberni, C.-B.

A l'occasion du congé du Jour du Souvenir, Mlles Pauline Demers et Lisette Couture, de Duck Lake, et Mlle Solange Desrochers, de Marcelin, sont venues visiter leurs parents.

Le dimanche 13 novembre, les paroissiens eurent le privilège d'entendre M. l'abbé Jean Papen, professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert. Il expliqua avec précision les oeuvres accomplies par le collège et le devoir qu'ont les diocésains d'aider une telle institution, par leurs prières, leurs sacrifices et leurs aumônes.

Soirée-surprise

Le jeudi 10 novembre eut lieu chez M. Jean Dumais une veillée-surprise en l'honneur de Mlle Edouardine Dumais, dont le mariage à M. Yvan Bélair aura lieu le lundi 21 novembre. Elle reçut de nombreux cadeaux. Les invités passèrent une agréable soirée qui se termina par un succulent goûter.

Ferland

Déjeuner-causerie

Le dimanche 6 novembre, les Chevaliers de Colomb ont tenu leur premier déjeuner-causerie à l'occasion de l'inauguration de leur salle. Toute la paroisse était présente.

M. Lucien Beaudoin, après quelques paroles de bienvenue, présenta le président de l'Association, M. Charles Fournier, qui, dans des termes les plus sincères et des plus choisis, remercia les membres de leur collaboration. Il remercia tous les paroissiens qui ont contribué à la finition de la salle. Il ajouta: "Votre aide nous sera encore nécessaire et nous comptons sur tous".

M. l'abbé J. Bernier, conférencier pour l'occasion, traita de la formation du jugement chez l'enfant. "On peut avoir un beau talent, si on n'a pas de jugement, tout s'écroule!"

M. Wilfrid Lacasse, marguillier, présenta un chèque au nom des paroissiens, et Mlles Madeleine Morin et Emma Fauchon, cheftaines des Guides et des Jeannettes, firent don de $5.00 et de $1.00 respectivement, comme preuve de reconnaissance envers les Chevaliers qui toujours leur laissent la salle gratuitement.

Le président remercia les dames de la paroisse qui ont organisé cet excellent déjeuner.

Baptême

Marie-Thérèse-Lise, fille de M. et Mme Marcel Brisbois, née le 28 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Massé.

Malades

Mme A. St-Laurent est hospitalisée à Gravelbourg.

M. Ephrem Bouffard a dû passer quelques jours à l'hôpital de Kincaid.

Çà et là

Le dimanche 30 octobre, fête du Christ-Roi, Radio-Gravelbourg irradia la grand-messe de Ferland. M. l'abbé Bouchard, aumônier interdiocésain de l'Action Catholique Rurale, donna le sermon.

Etaient de passage au presbytère, MM. les abbés Georges Thuot, curé de Mankota, et R. Larivière, de Gravelbourg, et les Soeurs de la Ste-Famille venues pour fin de recrutement.

M. et Mme Antonio Chabot et leurs fils, Marcel et Camille, sont allés à la collation du diplôme de leur fille et soeur, Antoinette, technicienne en laboratoire à Regina.

Félicitations au jeune Denis Fournier, grade III, qui gagna le trophée lors du concours oratoire de l'unité Wood River.

Félicitations aussi au maire, M. Allan Thompson, et aux conseillers, MM. Charles Fournier et Georges Barker, qui furent élus par acclamation.

M. et Mme Léonard Dion et ses fille et fils, de St-Claude, Man., étaient en visite chez M. et Mme Silvio Clermont et les familles Jos. Chabot et L. Lacasse.

MM. et Mmes Georges Schmunk, de Moose Jaw, et Lionel Lemyre, de Val Marie, visitaient M. et Mme Jos. Morin.

Mlle Gertrude Chabot, institutrice à Montmartre, était chez ses parents, M. et Mme Joseph Chabot.

Le 30 octobre, M. et Mme Valmore Couture recevait les parents et amis de M. et Mme Raymond Girardin, de Meyronne, à l'occasion du départ de ceux-ci pour Lorette, Man.

Sont allés à Regina, dernièrement, MM. et Mmes Charles et Aimé Fournier, Léandre Chabot, Ephrem Bouffard et P.-Emile Lacasse, ainsi que Mme Jos. Morin et son fils, Fernand, et M. Fernand Fortin.

M. et Mme Rosaire Chabot ont assisté comme délégués à l'assemblée de la Caisse Populaire à Assiniboia.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était chez ses parents, dernièrement.

Mlle Edithe Chabot, institutrice, et Mlle Yvonne Carrier, toutes deux de Moose Jaw, étaient chez leurs parents.

M. Viateur Chabot est allé à Winnipeg et St-Boniface pour affaires, récemment.

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont allés visiter M. et Mme Maurice Langlois à St-Victor.

Saint-Hubert

Décès

Mme Nancy Alberico, âgée de 84 ans, est décédée le 8 novembre à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme R. Ruschiensky, où elle habitait. Ses funérailles eurent lieu le jeudi 10 novembre, en l'église paroissiale.

Native d'Italie, Mme Alberico vint s'établir à Vancouver, C.-B., en 1910. Elle demeurait à St-Hubert depuis le printemps 1960.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Rose Ruschiensky, de St-Hubert, et Mme Anne Naples, de Vancouver; 4 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 10 novembre en l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. Frank, Henri et Laurent Flick, Jos. et Albert Poncelet et Emile Gatin.

M. et Mme T. Tiszauer, de Minton, sont venus pour l'inhumation et ont rendu visite à M. et Mme Ruschiensky.

Va-et-vient

Etaient chez leurs parents à l'occasion de la fin de semaine de l'Armistice: Mlles M. R. et G. Brûlé, de Moose Jaw, O. Istace, C. Brûlé et P. Jordens, de Regina, et M. Jean Boutin, de Brandon.

M. et Mme E. Payot et leurs trois fils sont allés à Grenfell, la semaine dernière, pour rendre visite à leurs fils et bru, M. et Mme A. Payot.

Lisieux

Souper et veillée-surprise

Le dimanche 6 novembre avait lieu un souper et une veillée organisés par les enfants de M. et Mme Henri Bouvier à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. M. Joseph Bouvier, frère des héros de la fête, était maitre de cérémonies.

Un téléviseur et une bourse furent offerts aux jubilaires par leurs enfants et les autres invités respectivement.

Tous les enfants des jubilaires, à l'exception de la Rév. Sr Ste-Thérèse, de la mission St-Hubert, étaient présents: MM. et Mmes Léopold Bouvier et Georges Faucher (Rose) et leurs enfants, de Lisieux, Patricia, Cléophas, Xavier, Henri, Antoine, Jean-Marie, Félix et Eugène, à la maison, MM. et Mmes Claude Gauthier (Florence) et leurs enfants, de Gravelbourg, Léonard Shelgen (Cordélia), d'Assiniboia, Léger Girard (Odile), d'Elie, Man., Jeanne d'Arc, de Forget, et Solange, de Gravelbourg. Les autres parents venus pour la fête étaient M. Arsène Bouvier, M. et Mme Joseph Bouvier, M. Xiste Bouvier et Mme Pierre Bouvier, tous de Gravelbourg; MM. et Mmes Adrien Brisebois et Ephrem Bouffard et leurs fils respectifs, Aimé et Joseph, de Ferland, Sask.; M. et Mme Alfred Bouvier, M. Alex. Bouvier et Mlle Marie Bouvier, de Meyronne. Parmi les autres invités on remarquait M. et Mme Ernest Douville, de Ponteix; M. Gauthier, de Gravelbourg; MM. et Mmes Emilien, Omer et Philippe Préfontaine, Gustave Tessier et M. Ubald Audette, tous de Lisieux, et M. et Mme Léon Isabelle, de St-Victor.

M. J. Bouvier félicita les jubilaires et leur souhaita une longue vie. M. Henri Bouvier adressa quelques mots et remercia sincèrement ses enfants et tous les invités pour leur générosité.

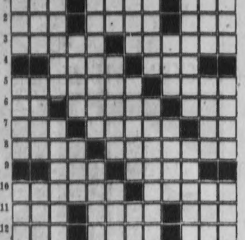
Çà et là

Mme O. Boutin passa quelques jours chez ses filles et gendres à Willow-Bunch.

M. l'abbé L. Poulin et les Rév. Srs Legal et Champagne, S.G.M., assistèrent au congrès de l'ACFC tenu à Gravelbourg.

M. l'abbé L. Poulin, curé, a fait la visite de la paroisse cette semaine.

— No 277 —



HORIZONTALEMENT

1—Partisan. — Arbre de l'Asie. — Adj. démonstratif.
2—Négation. — Genre de myriapodes. — Camp.
3—Parmi. — Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.
4—Rivière de France. — Fille de Cadmus.
5—Vêtement de femme (plur). Qui fait preuve de snobisme.
6—Premier en son genre. — Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs. — Suinte.
7—Aride. — Actions joyeuses. — Id est.
8—Alla ça et là à l'aventure. — Polir par frottement une pierre précieuse.
9—Roi d'Israël. — Manière d'aller.
10—Avantage, profit. — Qui est au bon air.
11—Salutation angélique. — Sorte de vin. — Adresse.
12—Trois fois. — Partie interne. — Venue en vie.

VERTICALEMENT

1—Homme entêté. — Compartiment d'un coffre. — Rongeur.
2—Mien. — Fils de Jacob. — Première.
3—Position au football. — Faire éclater.
4—Te jetas impétueusement. — Bière anglaise.
5—Donner aux terres un troisième labour. — Année, carte.
6—Possédé. — Ancienne contrée de l'Asie. — Affaibli.
7—Instrument pour serrure. — Genre d'insectes diptères. — Ton incertain.
8—Coiffure. — Tige centrale de la ramure d'un cerf.
9—Périodes de 12 mois. — Anciennement: Seigneur.
10—Enveloppe soyeuse des vers à soie (plur). — Sorte de peigne.
11—Levant. — Sens qui perçoit les sons. — Période de temps.
12—Sainte. — Tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose. — Saison.

SOLUTION DU PROBLEME No 276

■ **Horizontalement:** 1. Tes — Arc — Rais; 2. Rite — Io — Erre; 3. Ados — Guettés; 4. Mer — Poste; 5. Révolu — Noce; 6. Ane — Atres; 7. Iront — Uri; 8. Cent — Oteras; 9. Astic — Sel; 10. Courtil — Usai; 11. Rond — Té — Tine; 12. Iris — Es — Sts.

■ **Verticalement:** 1. Tram — Tic — Cri; 2. Eider — Ré — Oor; 3. Store — On — Uni; 4. Es — Vantards; 5. Pont — St; 6. Rigole — Otite; 7. Cousu — Utiles; 8. Et — Arec; 9. Retentir — Ut; 10. Art — Or — Assis; 11. Ire — Ce — Séant; 12. Ses — Est — Liés.

Zenon Park

Le mercredi soir 26 octobre avait lieu une réunion de parents et amis chez M. et Mme Eugène April en l'honneur de M. et Mme Alphonse April et leur fils, André, qui iront demeurer à Kelowna, C.-B. Avant leur départ, M. et Mme A. April ont rendu visite à leur fille, religieuse de la Présentation de Marie, ainsi qu'à M. et Mme Eugène Durette, de Debden, à leurs cousin et cousine, M. et Mme Léonce Duret, de Victoire, et à d'autres parents et amis de différents endroits.

Le vendredi soir 28 octobre eut lieu une soirée dansante, à la salle "Legion" d'Arborfield, en l'honneur de M. et Mme Normand Roy à l'occasion de leur mariage célébré quelques semaines auparavant à Eastend.

A une autre soirée tenue chez M. et Mme Rémi Lalonde, dernièrement, à l'occasion du départ de M. et Mme Simon Valois pour Lynn Lake, Man., ces derniers reçurent un couvre-lit en chenille, de la part de leurs amis.

M. et Mme Edouard Leblanc, qui demeuraient à Fife Lake, C.-B. depuis quelques années sont de retour dans leur maison au village, depuis plus de deux mois. Ils recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Jos. Desrosiers et leurs trois enfants, de Prince George, C.-B., récemment.

M. et Mme Urbain Marceau, d'Archerwill, ont élu domicile au village depuis quelque temps.

M. Félix Larmand et son fils, René, de Blaine Lake, étaient de passage chez leur parenté, il y a deux semaines.

M. et Mme Wilfrid Carpentier et leur fils, Bernard, sont allés, dernièrement, à Prince-Albert, où Mme Carpentier a rendu visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Pagé.

M. et Mme Marius Bernard ont visité, il y a quelque temps, leurs fille et gendre, M. et Mme Laverne Norfield et leur fils, à Prince-Albert.

M. Léo Sirois est employé à Squaw Rapids depuis la fin d'octobre.

M. et Mme E. Gerlinski et leurs enfants, de Melville, ont passé la dernière semaine d'octobre chez les parents de Mme Gerlinski, M. et Mme Amable St-Amant.

Le vendredi après-midi 28 octobre avait lieu un encan sur la ferme de M. Joseph Sirois, par M. Meeker, de Tisdale, Sask. M. et Mme Sirois sont retirés au village depuis le printemps dernier.

M. et Mme Martin Daoust et leurs trois enfants, de Flin Flon, Man., étaient en promenade chez MM. et Mmes Emile Turcotte, Jos. Rouleau et Maurice Daoust et leurs familles, récemment.

MM. Louis Chartier et André April sont allés reconduire Mlles Dolorès Chartier, Jacqueline Fortier, Suzanne et Carole Leblanc à l'Académie de Prince-Albert, où elles poursuivent leurs études. Elles étaient venues chez leurs parents à l'occasion de la Toussaint.

M. John Groves a reconduit Mlles Georgette et Delphine Hudon à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, après le congé de la Toussaint.

Sont aussi retournés à leurs études après la longue fin de semaine, Mlles Mariline Moyen et France Duperreault à l'Académie de Prince-Albert, et MM. Laurent Courteau et René Moyen au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, a passé quatre jours chez ses parents, M. et Mme L.-P. Hudon, dernièrement.

Mme Emile Turcotte est allée à Saskatoon, la semaine dernière, visiter son fils, Eugène, patient à l'hôpital St-Paul, où il fut transporté d'urgence, par avion, quelques jours auparavant. Il se remet assez bien. Mme Turcotte a visité en même temps sa fille, Lucille, à l'Ecole Normale de Saskatoon.

Mme Amable St-Amant est allée à Prince-Albert, au début de novembre, pour rendre visite à sa mère, Mme Marie-Z. Leblanc, et autres parents, ainsi qu'à M. et Mme Gaston Hudon et leur famille.

MM. et Mmes Paul Fortier et Lucien St-Amant et Mme Omer Lalonde se sont rendus à Prince-Albert, au cours de la première semaine de novembre, pour visiter Mme Jos. Fortier hospitalisée à la suite d'une fracture à une jambe. Mme J. Fortier est maintenant de retour au Mont St-Joseph de Prince-Albert où elle demeure.

Une assemblée eut lieu à la salle municipale, le mercredi soir 9 novembre, en vue des préparatifs pour l'organisation des sports d'hiver: hockey et curling.

Mlle Odette Beaulieu est de retour chez ses parents, M. et Mme Pierre Beaulieu, depuis le mardi 8 novembre, ayant terminé, à Melfort, un cours d'assistante garde-malade.

M. et Mme Alain Faucher, de Fife Lake, C.-B., ont visité leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Pierre Beaulieu et C. Rancourt, et autres parents et amis, au cours de leur voyage de noces.

MM. Julien et André Lalonde, de Saskatoon, sont venus passer la longue fin de semaine du 11 novembre chez leurs parents, M. et Mme Théodule Lalonde.

M. René Fortier, accompagné de ses trois fillettes, est allé chercher sa petite fille, Mariette, patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon depuis quatre semaines. Mme Fortier est restée au chevet de sa fille durant son séjour à l'hôpital.

Décès

M. et Mme J. B. Wassill et leur fils, Lawrence, se sont rendus à Melville, où ils assistèrent aux funérailles de M. Adam Wassill, décédé subitement à cet endroit. Il était le frère de M. J. B. Wassill. L'inhumation eut lieu le vendredi 11 novembre.

Mme Adélard Goyer, autrefois de Zenon Park, est décédée à l'hôpital d'Arborfield le samedi soir 5 novembre, après une semaine de maladie, à l'âge de 93 ans. Son service funèbre fut chanté dans l'église d'Arborfield le mercredi matin 9 novembre. L'inhumation se fit dans le cimetière du même endroit.

Mme Goyer était la mère de Mlle Clara Goyer, d'Arborfield, autrefois de Zenon Park, et la tante de M. C. Rancourt et de Mmes Pierre Beaulieu, Arthur St-Amant et Léo Turcotte, de Zenon Park.

Les paroissiens apprenaient aussi, dernièrement, le décès de Mme Joseph Hudon, née Léa Coderre, décédée à l'âge de 73 ans chez sa fille, Irène (Mme Joachim Paquette), de Rosetown. Son mari la précéda dans la tombe en octobre 1959.

La défunte laisse dans le deuil un fils et six filles. Elle était la belle-soeur de Mmes Raymond Courteau, de Zenon Park, et Augustine McCrea, de Haney, C.-B.

M. et Mme Joseph Hudon faisaient partie du premier groupe de familles venues s'établir à Zenon Park au printemps 1910. En 1918, ils allèrent demeurer à Dinsmore, un peu plus tard à Rosetown et finalement à Victoria, C.-B.

Sincères condoléances à toutes les familles touchées par ces récents deuils.

Jackfish

Le jeudi 3 novembre, M. Edmond Gagné est allé assister aux funérailles de M. Frank Villeneuve, à Meadow Lake.

Mlle Thérèse Gagné, d'Edmonton, est en visite chez ses parents et amis pour deux semaines.

M. et Mme Philippe Manvix sont déménagés au ranch de M. Eugène Cadrin où M. Manvix est employé pour l'hiver.

Mme Joseph Bru est allée passer quelques jours à Saskatoon pour un examen médical.

M. et Mme Denis Blanchette et leur bébé sont allés à Saskatoon le dimanche 6 novembre.

La distribution des prix de français, qui eut lieu à l'école le dimanche 6 novembre, fut suivie d'un joli petit concert.

Une veillée eut lieu chez M. Elphège Carignan à l'occasion du départ de M. Jos. Ethier.

M. Honoré Lavigne et sa fille, Berthe, sont déménagés au village pour l'hiver.

Mme Louis Blanchette remplace pour quelques jours la Rév. Sr Henriette-Marie, institutrice, patiente à l'hôpital.

Mme Emile Arcand est encore à l'hôpital où elle a subi une opération.

North Battleford

Décès

Un départ soudain fut celui de M. Louis Dion, emporté par une maladie de quelques jours seulement. Transporté à l'hôpital après une hémorragie cérébrale, il rendit son âme à Dieu le samedi 24 octobre. Il était âgé de 79 ans et 9 mois.

Le R. P. G. Lassonde, O.M.I., officia, assisté des RR. PP. J. St-Pierre et L. Bossé, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt: M. le Dr Chouinard, MM. A. Lambert, L. Chouinard, L. Barsaloux et R. McKewin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Lionel, et sa bru, Mme Lionel Dion; 2 petits-enfants; un frère, Robert, de Cut Knife, et une soeur, Mme W. Lambert, de Transcona.

M. Louis Dion était un assidu de la messe et de la communion quotidiennes. Sa vie calme, mais dévouée, et ses manières distinguées en faisaient un gentilhomme et un paroissien modèle. Sa mort a suscité des regrets et doléances parmi ses nombreux amis.

Remerciements

La famille Dion désire remercier tous ceux qui ont versé des honoraires de messe, et qui lui ont témoigné de la sympathie par leur aide ou d'autres façons.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus à Willow-Bunch pour la soirée dansante à l'occasion du mariage Dionne-Beaudin qui eut lieu à St-Victor le mardi 25 octobre: M. et Mme Paul Beaudin, de Winnipeg, MM. et Mmes V. et E. Tessier, M. et Mme Paquin et leur fille, Diane, Mme Germaine McDougall et M. René Dionne, tous de Regina, ainsi que plusieurs amis de St-Victor.

Assistaient au mariage Weal-Lemieux, le samedi 22 octobre: Mlle Marian Weal, de Calgary, M. et Mme W. Bishop, de Bottrel, Alta, M. et Mme H. Krienke, de Quill Lake, M. et Mme Blackwell, d'Assiniboia, M. et Mme Sigrtad, de Quill et Lake, MM. et Mmes D. et R. Krienke, M. et Mme K. Crumley et leurs quatre filles, de Regina, M. Arthur Lemieux et son fils, Gérard, de Kelvington, M. et Mme Jos. Lemieux, Mme Ernest Lemieux et sa fille, Jacqueline, de Ponteix, M. et Mme Jos. Tremblay, de Courval, MM. et Mmes Bernard Bourgeois et Marcel Moor, de Gravelbourg, M. et Mme Fred Bakers, de Regina, Johnny Beattie, de Moose Jaw, M. et Mme Jones, de Winnipeg, et plusieurs autres personnes de Verwood. A l'occasion de ce mariage, Mlles Suzanne et Colette Lemieux, soeurs de la mariée, et MM. Bill Blackwell et Georges Campagne étaient filles et garçons d'honneur. La petite Jacqueline Lemieux agissait comme bouquetière.

M. et Mme Albert Bloom, de Vancouver, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, dernièrement.

M. l'abbé G.-B. Bouchard, de l'Est, est venu, le vendredi 4 novembre, parler de l'Action catholique dans la paroisse.

M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, a conduit, le dimanche 6 novembre, deux Petites Soeurs de la Ste-Famille qui vinrent montrer des vues de leur communauté pour recrutement.

M. et Mme Albert Lemieux et leur famille sont allés voir leurs fille et gendre à Moose Jaw, dernièrement.

MM. et Mmes G. Green, Charles Mathieu et Emile Campagne ont assisté au congrès de la Coopération tenu à Assiniboia dernièrement.

M. et Mme Rosario Martin sont allés visiter des parents et amis en Colombie-Britannique pour quelque temps.

M. et Mme Albert Roy et leur famille visitèrent des parents et amis à Gravelbourg et Glen Bain.

M. et Mme Albert Martin ont assisté au Concours oratoire tenu à Gravelbourg dernièrement. Leur fille, Lilianne, fut choisie pour représenter sa classe.

Mme Georges Drouin est allée voir son père, patient à l'hôpital de North Battleford.

Mlle Ovilda Bruneau, accompagnée de ses amis, M. et Mme Hellman et Mme Roch Granger, est allée rendre visite à sa mère, Mme Joseph Bruneau, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une opération.

Malades

M. Jos. Duperreault et Mmes M. Gareau, E. Trudel et J. Piché sont patients à l'hôpital local.

La petite fille de M. Ingrand est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. W. Winslow a été hospitalisé à Assiniboia, dernièrement.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Première victoire . . .

Après plusieurs semaines de pratique, nos Alouettes au ballon-panier eurent finalement la chance d'essayer leurs ailes! Ce fut une partie au dehors, contre les hommes de la base du CARC à Moose Jaw.

Le dimanche 6 novembre, on vit s'embarquer nos joueurs pour leur petite promenade. Dans la Volkswagon de M. Caron, on entassa quatre des joueurs: Gérald Marchand, Claude Allard, Claude Léost et Roger Blais. Dans la Ford du collège, le Père Charest, qui agit encore cette année comme gérant de l'équipe, réussit à placer les six qui restaient: Denis L'Heureux, Réal Forest, Raymond Marchand, Léo Pinel, André Moquin et Daniel Couture, ce dernier étant l'entraîneur du club.

A 1 h. 15, ils arrivèrent au camp. Tous étaient bien engourdis mais ils eurent assez de temps pour se délier les jambes, car la partie ne débuta qu'à 3 h.

Une fois l'élan pris, ils allèrent bon train. La partie progressa rapidement, non sans quelques punitions! A la fin, le compte était de 42 à 60 en faveur des Alouettes. Parmi les héros de cette partie on remarque surtout Léo Pinel avec ses 28 points, et Gérald Marchand avec 10.

Félicitations à tout le club, et nous espérons que vous allez continuer sur le même pied, plus précisément en décrochant une deuxième fois le championnat de la Saskatchewan.

André COUTURE.

Autres impressions sur Ben-Hur

L'an 1958-59 produisit le plus grand film que l'histoire a jamais connu. La semaine dernière j'ai eu la bonne fortune d'y assister. Je donne ici quelques impressions que j'ai gardées de cette merveilleuse expérience.

"Ben-Hur" de William Wyler m'a frappé surtout par son accent pathétique et son spectacle extraordinaire.

C'est l'aspect pathétique du film qui m'a impressionné le plus. Ces deux jeunes hommes, Messala (Stephen Boyd) et Ben-Hur (Charles Heston), amis fermes depuis leur jeunesse deviennent, à cause de la passion du pouvoir de l'un et de la fidélité à sa patrie de l'autre, des ennemis mortels. Ben-Hur voit son ancien ami entrainer sa mère et sa soeur aux cachots, et se voit lui-même condamné aux galères! Quelle angoisse doit lui percer le coeur!

L'effet frappant de telles scènes est dû sans doute à la superbe interprétation et à une direction excellente. Je prends un exemple de la scène de la mort de Messala où Ben-Hur apprend que sa mère et sa soeur sont des lépreuses. La caméra s'approche de la figure de l'affligé jusqu'à ce qu'on puisse voir l'expression de peine et toutes les gouttes de sueur qui couvrent sa figure et qui témoignent de l'affliction intense dans son coeur. La dramatisation sert tellement à nous émouvoir que l'on ne peut s'empêcher de souffrir avec le Judéen et de haïr la tyrannie qui a commis ce crime abominable.

Dans le domaine du spectacle je place "Ben-Hur" dans une catégorie à part, avec "The Ten Commandments" de Cecil B. De Mille. La fameuse scène de la course des chariots, qui est l'apothéose de l'action, atteint un nouveau sommet dans le réalisme et l'expectative.

L'effet de réalisme était augmenté, à mon avis, par la salle en forme de rotonde et par l'écran large et courbé. Le spectateur avait l'impression d'être réellement au milieu de la foule turbulente du forum ou parmi la masse émue qui suivait le Christ au Calvaire.

Un autre effet technique qui augmentait le réalisme était produit par les haut-parleurs. On en avait placé tout autour de la salle, et lorsqu'on entendait le roulement des tambours des galères, ou le grondement du tonnerre, on sentait quasiment soit le mugissement des flots ou la pluie qui tombait en torrents.

Telles ont été quelques-unes de mes impressions du film "Ben-Hur". Je trouve que son pathétique si accentué et son spectacle si frappant justifient bien son épithète: "Le plus grand film de l'histoire". J'espère que chacun de vous, chers lecteurs, jouira un jour de ce divertissement unique.

Philippe GOSSELIN,
Arts III.

Il y aura toujours une "maison blanche"

La politique, sujet toujours controversé chez les étudiants des arts, divisa furieusement le pavillon au cours des élections américaines. Le sentiment des élèves inclinait en faveur du sénateur Kennedy; mais tous ne partageaient pas la même opinion quant au choix du nouveau président. Un certain Thomas, convaincu que M. Nixon allait succéder à M. Eisenhower, paria pour celui-ci et fut conséquemment jeté dans un petit embarras financier.

Le 8 novembre après souper, tous étaient à l'écoute pour le compte rendu officiel; dans les chambres on s'était groupé pour faire des commentaires et bavarder comme commères. Après le couvre-feu, certains dont il faut taire les noms, cachèrent leurs appareils de radio sous les oreillers pour tâcher de connaitre les résultats, mais vers les petites heures du matin, le sommeil l'emporta sur l'intérêt. L'ambassadeur des Etats-Unis au collège, le T. R. P. . . . eut plus de courage que tous les autres: il demeura à l'écoute jusqu'à 7 heures du matin et se coucha ensuite pour être éveillé après très peu de temps par la sonnerie du cadran. Ce fut une grande joie pour lui d'apprendre plus tard que M. Kennedy était élu; tous se réjouissaient de voir un catholique entrer à la Maison Blanche. Quant à ce pauvre et malheureux Thomas qu'une folle gageure avait laissé sans le sou, il se consola en restant au pavillon un samedi soir . . . pour écrire cette chronique.

Victor PREFONTAINE,
Arts II.

Montmartre

M. Max. Coupal est allé visiter ses parents à Montréal et s'est rendu à St-Michel, Napierville, sa place natale, où il rencontra des parents et amis. Il a aussi visité sa fille, Mme Dumas, et des amis à Sorel, et alla enfin à Rimouski pour voir Mgr Thériault, ancien curé de Montmartre.



J'aime à vous lire

Chers cousins et cousines,

Je me délecte actuellement dans la lecture des compositions reçues. C'est vraiment un plaisir de voyager vers la lune dans des vaisseaux aériens que votre imagination de jeunes a construits, à la Jules Verne. Ou encore, d'apprendre les noms d'astres nouveaux, d'assister à toutes sortes de phénomènes célestes qu'aucun savant n'avait encore osé décrire. Et même, j'ai l'impression qu'il me faudrait relire mes livres de chimie pour comprendre certains détails que vous me révélez.

Tout ceci pour dire que ce sujet de composition semble avoir plu à la majorité des concurrents, quoique quelques-uns ont opté pour la visite des cimetières paroissiaux ou la description de l'organisation de leurs loisirs. Chaque composition me plait. Elle démontre qu'on ne se contente pas de parler son français, de le chanter, mais qu'on fait de véritables efforts pour bien l'écrire. Félicitations!

La semaine prochaine, je publierai les noms des gagnants, ainsi que la liste des prix. Prix magnifiques, grâce à la grande générosité d'amis de la jeunesse: par exemple des membres d'un conseil de Chevaliers de Colomb qui ont versé un beau cinq dollars pour la meilleure composition. Une maison d'édition de Paris a envoyé trois volumes illustrés, que tout jeune qui se respecte aimerait avoir dans sa bibliothèque . . .

Dans deux semaines, à la demande expresse d'un jeune instituteur de St-Boniface qui veut se servir à la fois de la presse et de la radio pour faire aimer et chanter par les jeunes les plus expressifs chants de Noël, votre page sera remplie de ces chants . . . que vous pourrez apprendre par coeur et chanter avec joie, comme préparation à la plus joyeuse des fêtes de l'Eglise. D'ailleurs, au moins les jeunes auditeurs de CKSB au Manitoba pourront chanter en choeur ces chants au cours de programmes radiophoniques spéciaux.

Et voilà que déjà des instituteurs et institutrices ont annoncé à leurs élèves que Cousin José organiserait un concours de "Contes de Noël". Comment ne pas agir, quand on devance ainsi nos plus secrets désirs? Donc, dès la semaine prochaine, je publierai les conditions de ce second concours de l'année. Et je promets de faire paraitre le plus grand nombre de vos contes dans le numéro spécial que les rédacteurs de **La Liberté et le Patriote** projettent pour Noël. De plus, j'assure les gagnants de ce deuxième concours qu'ils pourront déposer dans leur arbre de Noël un cadeau de plus, digne d'être en compagnie de tous ceux que vos parents y déposeront.

Maintenant je vous quitte, parce que je dois me rendre à la lune avec l'une d'entre vous. Elle m'a invité spécialement, espérant sans doute que cette charmante invitation et les agréables surprises d'un voyage inédit m'inciteraient à lui donner le premier prix du concours. Mais n'ayez crainte, Cousin José saura résister à cette subtile tentation et n'accorder le premier prix qu'à celle ou celui qui l'a vraiment mérité.

Ne vous gênez pas pour m'écrire . . .

Cousin JOSE.

Dites-le à vos parents: 20,000 compagnons d'infortune à aider

Par un après-midi ensoleillé de septembre 1955, Mme Albert Selmes quittait l'hôpital pour rentrer chez elle avec son enfant nouveau-né: la petite Debbie. Chez elle l'attendaient avec impatience son mari, M. Selmes, et leur enfant ainée, une petite dodue de quatre ans nommée Bonnie.

Mme Selmes, au comble du bonheur, savait — sans s'en soucier — qu'il lui faudrait bientôt recommencer à laver des couches, à stéréliser des bouteilles, à préparer des formules nutritives, et à sacrifier d'innombrables heures de sommeil.

Elle envisageait avec plaisir la perspective de voir Bonnie s'amuser avec le bébé, de la voir aussi aider ses parents à soigner sa soeur cadette, et surtout de savoir que Bonnie ne courrait plus les risques généralement encourus par les filles ou fils uniques.

Les trois Selmes s'adaptèrent vite aux nouvelles conditions de vie que leur imposait le nouveau-né si longtemps attendu.

Puis, un jour, s'immisça dans leur tranquille ménage le monstre de la statistique: le destin les avait choisis pour prouver qu'il frappe, sans raison apparente, une personne sur 10,000.

L'Almanach Officiel du gouvernement fédéral nous informe, en effet, de l'incidence moyenne des maladies mortelles dans notre pays. Mais il ne nous vient jamais à l'idée qu'aucun membre de notre famille puisse un jour figurer impersonnellement au tableau des malheurs collectifs. Chacun de nous aime croire en son for intérieur que la calamité choisira de frapper, non pas un parent, non pas un ami, mais plutôt quelque concitoyen obscur et inconnu.

Les Selmes constatèrent le coeur gros que tel n'est pas le cas. Progressivement Mme Selmes se rendit compte que Debbie, à l'âge où elle aurait dû pouvoir ramper sans aucune difficulté, ne pouvait le faire que par un effort démesuré. Petit à petit elle fut prise d'inquiétude que Debbie, en dépit de son âge croissant, n'y parviendrait jamais. On ne pouvait pas s'y tromper: sa manière d'agir était insolite. Angoissée, Mme Selmes fit venir le médecin. C'est alors que le mot "statistique", dans tout ce qu'il a de brutal et d'inacceptable, s'implanta dans le ménage Selmes. A contre-coeur le médecin fut contraint d'informer les parents que leur petite Debbie était victime de la **dystrophie musculaire.**

La presque totalité des bébés qui en sont frappés ne survivent pas à l'adolescence. C'est ainsi que M. et Mme Selmes apprirent soudainement que le ciel ne leur avait prêté leur fille cadette que pour le plus bref des délais.

Si vous ne connaissez pas la petite "statistique" condamnée à mort, vous pouvez voir sa photo: c'est elle qui, cette année, figurera aux placards de publicité que vous verrez répartis ici et là dans votre communauté du 20 au 26 novembre, alors que l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire lancera sa campagne annuelle de souscription publique. Debbie symbolise cette année les 20,000 victimes de la dystrophie musculaire dans notre pays.

L'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire fait tout ce qui est humainement possible pour venir en aide à Debbie et à ses 20,000 compagnons d'infortune. Elle dépense des millions pour subventionner des programmes de recherches visant à trouver la cause de cette maladie infanticide. Jusqu'ici le sort s'est moqué des nombreux savants qui, dans une trentaine de nos universités et centres de recherches scientifiques et médicales, cherchent en vain à trouver la cause de — ou du moins, le remède à — la dystrophie musculaire. Tout ce qu'ils peuvent dire aux 20,000 "Madame Selmes" qui les implorent, c'est qu'ils trouveront tôt ou tard le remède: quand on considère la foule de savants de grand renom qui s'y évertuent, ce n'est — en vérité — qu'une question de temps . . .

Nonobstant quoi Debbie est déjà condamnée, et lutte contre l'horloge . . .



La petite Debbie Selmes s'en donne à coeur joie, et pour cause . . . ce n'est pas tous les jours qu'on lui permet de faire sonner la cloche d'un camion à incendies! En ce faisant Debbie, qui est victime de la dystrophie musculaire, s'est rendue à l'invitation du sous-chef Ashley, qui voulait, par ce geste symbolique, annoncer officiellement le début de la campagne annuelle contre la dystrophie musculaire. Cette campagne de souscription publique vise à recueillir les fonds nécessaires au subventionnement d'une série de projets de recherches médico-scientifiques dont le but est de trouver un remède à la dystrophie musculaire. Le succès des campagnes passées est dû en large part aux efforts infatigables des sapeurs-pompiers du Canada (Photo Vello Muikma)

"O Canada"

Le secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba visitait récemment une école paroissiale pour de la collation des diplomes français. Il profita de cette occasion pour suggérer aux institutrices de faire écrire notre hymne national par leurs élèves. Les institutrices donnèrent donc l'**O Canada** en dictée, plusieurs fois, afin que tous puissent parvenir à l'écrire sans faute. Puis elles invitèrent leurs écoliers à ajouter leurs commentaires.

Voici ces commentaires, au sujet du premier couplet de notre hymne national. D'autres seront donnés la semaine prochaine . . .

* * *

Explication

Terre de nos aïeux: Nos ancêtres sont venus des vieux pays pour s'établir ici.

Ton front est ceint de fleurons glorieux: Le Canada a beaucoup de gloires passées.

Ton bras sait porter l'épée: Nos aïeux se sont battus pour obtenir ce pays.

Il sait porter la croix: Ils ont versé leur sang pour établir la religion catholique.

Ton histoire est une épopée: Elle a été transmise d'une famille à l'autre.

Des plus brillants exploits: Toutes les guerres qu'ils ont entreprises, ils les ont gagnées.

Et ta valeur de foi trempée: Tu as une si grande valeur que tous croient en Dieu.

Protégera nos foyers et nos droits: La foi en Dieu gardera nos droits de Canadiens français.

Lynda HERIE.

* * *

O Canada! Terre de nos aïeux: De nos ancêtres qui ont découvert le Canada.

Ton front est ceint de fleurons glorieux: Notre front est entouré d'ornements de fleurs, c'est-à-dire des hommes de valeur.

Car ton bras sait porter l'épée: Nous nous défendons contre les Anglais et nous garderons nos droits.

Il sait porter la croix: Le Canada ne se fera pas prendre par les religions autres que catholique.

Ton histoire est une épopée: Les récits historiques sont une histoire de gloires.

Des plus brillants exploits: Les Français ont fait de grands actes de bravoure.

Et ta valeur de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits: En cas de guerre, nous mourrons pour garder nos droits et nos foyers catholiques.

Elaine BELANGER.

* * *

O Canada! Terre de nos aïeux: O Canada! La terre de nos ancêtres.

Ton front est ceint de fleurons glorieux: Il y a beaucoup de richesses, au Canada, et nous sommes gouvernés par un gouvernement démocratique.

Car ton bras sait porter l'épée: Nous sommes bien protégés par nos armées, etc.

Il sait porter la croix: Ils défendent la patrie et leur religion.

Ton histoire est une épopée: L'histoire du Canada nous parle de nos ancêtres héroïques.

Des plus brillants exploits: Nos ancêtres sont des héros. Ils ont sacrifié leur vie pour la patrie.

Et ta valeur de foi trempée: Si le Canada est de valeur, c'est à cause de notre foi.

Protégera nos foyers et nos droits: Notre gouvernement nous protégera et nous donnera les droits que nous voulons comme Canadiens.

Diana McDONALD.

* * *

O Canada! terre de nos aïeux, ton front est ceint de fleurons glorieux: O Canada! Terre de nos découvreurs et des premiers Français qui y sont venus. Ton front est entouré d'hommes qui ont combattu et qui ont été vainqueurs.

Car ton bras sait porter l'épée, il sait porter la croix: Nos ancêtres savaient combattre et aussi ils mettaient Dieu en premier.

Ton histoire est une épopée, des plus brillants exploits: Ton histoire (l'histoire du Canada) est un récit de brillantes aventures, voyages, découvertes.

Et ta valeur de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits: Et ta vaillance et ta bravoure est pleine de foi et protégera nos foyers (la maison paternelle) et nos droits (la liberté).

Eveline HINCE.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7



1. Barnabé et Paul, suivis de Marc, le futur évangéliste, partent en voyage pour prêcher l'Evangile. D'Antioche ils vont au port de Séleucie et font voile vers l'île de Chypre, célèbre dans l'antiquité par ses richesses. Ses mines de cuivre, ses forêts, ses pierres précieuses, son admirable fertilité en faisaient un lieu convoité. Les Juifs y étaient déjà installés au temps des Ptolémées. C'est vers cette colonie juive que se dirigent les apôtres; ils espèrent pénétrer dans la population très mêlée de l'île grâce à leurs compatriotes.



2. A Paphos, capitale politique, résidait le représentant de Rome — l'île était province sénatoriale depuis l'an 22 après Jésus-Christ. Le proconsul Sergius Paulus, homme intelligent et curieux de toutes les choses de l'esprit, avait auprès de lui un magicien d'origine juive nommé Elymas. Cet homme habile et rusé savait certains secrets de la nature, peut-être entrait-il en rapport avec les esprits démoniaques, en tous cas il joignait à ses talents une impudence et une faconde sans égales. Il jouissait d'un grand crédit auprès du proconsul.



3. Sergius Paulus, apprenant la venue des apôtres et entendant parler de leur merveilleux pouvoir de thaumaturges, voulut les entendre. Il les manda auprès de lui. Les voici, un soir, dans l'atrium de la maison du proconsul; une lampe torchère les éclaire. Cette belle et émouvante doctrine évangélique intéresse Sergius Paulus, mais, dans l'ombre, le magicien veille. L'influence de ces nouveaux venus va faire baisser son crédit, et il ne cesse de les contrecarrer pour "détourner le proconsul de la foi".



4. Paul a saisi le manège et s'en inquiète. Un jour, il affronte le mage et, fixant sur lui un regard courroucé, il lui dit: "O homme plein de toute fraude et de toute malice, fils du diable, ennemi de toute justice, tu n'en finiras pas de pervertir les voies droites du Seigneur! Et bien voici maintenant que la main du Seigneur est sur toi! pour un temps tu ne verras point de soleil", Elymas devint aveugle sur-le-champ.

Le proconsul, vivement frappé, crut en ce Jésus dont Paul l'entretenait.



Scouts catholiques

Diocese de St-Boniface

Excursion du Clan

Samedi dernier, sept routiers et commandos sont allés en excursion à Ste-Geneviève. Celle de la Toussaint qui avait été remise est la première excursion de l'année pour le Clan Béliveau.

Dans les deux autos qui les conduisent d'abord jusqu'à Lorette, les gars sont anxieux. On s'entasse dans une seule auto ensuite pour se rendre à quelques milles au sud du village. On laisse l'auto sur le bord du chemin et l'on s'avance dans la nuit portant les havresacs.

Il fait assez beau et les routiers passent dans les champs et les bois. Ils ont un azimut assez précis et procèdent rapidement. Il ne neige pas et les nuages cachent les étoiles. Après une heure de marche, on débouche sur le chemin du village. On s'arrête au presbytère demander à M. l'abbé Giroux l'heure de la messe, le lendemain.

Les routiers campent derrière l'église dans un sous-bois. On commence par le souper, très apprécié après cette marche d'hiver. Chacun s'occupe de sa cuisine et dévore son repas. Puis, réchauffés par le feu, on chante quelques bons chants suivis du palabre.

Vers 11 h. 30, les routiers s'installent pour la nuit. Quatre couchent sous la tente, tandis que les trois autres préfèrent la belle étoile. Heureusement la nuit n'est pas très froide et le vent peu élevé. Qui s'installe mieux, dort mieux!

De grand matin, vers les 6 heures, les plus aventureux se lèvent et prennent du café autour du feu. Les autres dorment jusqu'à huit heures passées. La messe est à 9 h. 30; on prendra le déjeuner en revenant. Dans la petite église de Ste-Geneviève, les routiers participent à la messe en chantant avec la chorale.

On revient au feu encore allumé. Un bon repas solide et nous reprenons la route. Il fait plus beau ce matin et on marche plus vite sur une piste qui semble être moins longue que celle de la veille. On monte dans l'auto pour être de retour avant quatre heures.

Partie de cartes

Nous remercions tous ceux qui nous ont encouragés en assistant à notre série de trois parties de cartes. Un sincère remerciement au comité de parents, à tous ceux qui ont fourni des prix et à tous les autres responsables.

Dans le grand tirage, les trois gagnants ont été: premier prix, M. D. Godard, de 369, avenue Provencher; deuxième prix, M. Robert Lussier, de 424, rue Ritchot; troisième prix, M. J.-J. Préfontaine, de 29, Mohawk Bay. Félicitations.

TOUJOURS PRET.




Le jeune Marcel Allard, de Montréal, âgé de 11 ans, va faire un voyage qui marquera dans sa vie d'écolier. Il a en effet remporté le premier prix d'un concours de chorales scolaires organisé par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, et ce prix consiste en un voyage de cinq semaines en Europe, tous frais payés. Marcel partira en avion, en compagnie du R. P. Léandre Brault, C.S.V., directeur de la Manécanterie des Petits Chanteurs du Mont-Royal et de deux de ces petits chanteurs. Ce voyage le conduira successivement en France, en Belgique, en Autriche, en Suisse et enfin en Italie. Dans ce dernier pays, il séjournera notamment à Rome et visitera le Vatican où il sera reçu en audience, le Jour de l'An, par S. S. Jean XXIII. Bon voyage, jeune chanceux!

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Roger Boulet

Congé de la Toussaint

Cette année, il y eut un petit changement dans le congé de la Toussaint pour les Junioristes. Le congé commença vendredi après-midi et se termina mercredi soir. Celui des collégiens débuta samedi après-midi. Cette journée de surplus nous fut donnée par Son Exc. Mgr Plumey, O.M.I., qui était venu nous parler de ses missions africaines du Cameroun.

Tous étaient contents de prendre un congé bien mérité. Les Junioristes des hautes classes, qui vont au Collège, nous enviaient un peu de nous voir partir. Mais le lendemain, eux aussi partirent contents.

Ceux qui demeuraient trop loin pour aller chez eux restèrent pour aider le Père Fortin à installer le nouveau système d'éclairage de la patinoire.

Le lundi 31 octobre, jour de l'"Hallow'een", plusieurs jeunes, pour faire comme les autres, ont parcouru les rues et quêté des pommes et des bonbons.

Le mercredi, tous revinrent contents d'un congé bien mérité.

Georges LEGAL,
grade X.

Bingo

Le dimanche soir 6 novembre avait lieu une soirée de bingo au profit de l'Association d'Education du Manitoba. Cette année, la classe de Méthode organise cette fête. Chaque ronde de bingo apportait de nombreux prix aux gagnants.

Il y avait aussi une boite de surprises et un prix d'entrée. Au cours de la soirée, on distribua du maïs soufflé et, comme par le passé, ce bingo remporta un réel succès, grâce au dévouement des organisateurs.

Un sincère merci à la classe de Méthode pour l'agréable et amusante soirée qu'elle a fournie à tous.

Marcel COLLET,
grade IX.

Conférence

La salle remplie, le Père Supérieur nous présente un missionnaire de Bolivie, le R. P. Le Grand, O.M.I., prêtre belge, qui, après avoir fait du ministère en Belgique et en Amérique du Sud, a terminé son noviciat à St-Norbert et retourne maintenant, comme Oblat, auprès de ses chers Boliviens qu'il a quittés, il y a un peu plus d'un an.

Cet apôtre du Christ commença, tout d'abord, par nous montrer son vaste territoire d'évangélisation. Ensuite, grâce à l'aide du Frère O. Poirier, il nous montra deux films silencieux pour nous faire voir la pauvreté et l'ignorance des pauvres Boliviens.

Pendant qu'il déroulait ses films ou qu'il faisait projeter sur l'écran les portraits de ses ouailles, le Père missionnaire nous expliquait chaque scène. Il nous fit comprendre surtout que se sont des gens très difficiles à convertir, parce que privés de prêtres depuis si longtemps, ils se sont formé une religion remplie de superstitions. Ils ont tous conservé un esprit très religieux, mais le grand malheur c'est qu'ils célèbrent des fêtes religieuses qui se terminent par une soulerie au fameux "tchitcha", boisson de leur fabrication.

Au nom des quelques visiteurs et des Junioristes qui remplissaient la salle, on présenta une offrande au missionnaire.

Armand ST-HILAIRE,
Versification.

Chronique de CKSB

Noël

Le parfum des fêtes flotte dans l'air, les vitrines des magasins s'ornent de décors joyeux et multicolores et CKSB sera bientôt dans l'esprit de Noël. En effet, dès le 28 novembre, votre poste vous présentera graduellement une programmation spéciale à cette époque de l'année. Notre discothèque étant enrichie de plusieurs nouveaux disques de Noël, nous pouvons vous assurer une variété constante de musique propice à cette période de festivités.

Questionnaire

Le 28 novembre marquera aussi le début de la compilation des questionnaires que CKSB a fait parvenir à plus de 2,000 foyers canadiens-français du Manitoba. Ces questionnaires vous sont envoyés dans le but de connaitre vos goûts, vos opinions et surtout de trouver une réponse à tous nos "pourquoi". Aussi nous vous demandons encore une fois de bien remplir ces questionnaires et de les remettre à la poste, dans l'enveloppe affranchie inclue, le plus tôt possible. La compilation de vos réponses sera exécutée par une firme de statisticiens reconnue.

Anniversaires

"Tante Lucille", bien connue de tous les jeunes auditeurs, célébrera le douzième anniversaire de son programme à la radio, samedi prochain. Tous les jeunes sont donc invités à écouter "Tante Lucille", samedi matin à 9 h., à CKSB. On vous réserve des surprises.

Nouvelles

Pour être bien informé, il faut se tenir au courant, et pour se faire, le meilleur moyen est sans doute de syntoniser CKSB, qui vous offre, au cours de la matinée, huit bulletins de nouvelles et deux chroniques sportives; l'après-midi, quatre bulletins dont un spécialement dédié aux agriculteurs à 1 h. 25, et un autre à 5 h. qui apporte chez vous des correspondants de partout dans le monde. Le soir, quatre bulletins sont à l'horaire; également en soirée, à 6 h. 05, notre troisième chronique sportive de la journée.

Une fois bien informés, écoutez aussi ceux qui sont de passage à CKSB en écoutant "Interviews et reportages", tous les mardis et jeudis à 7 h. 30.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Conventum de Rhétorique

La classe de Rhétorique a déjà élu son conseil pour le Conventum 1960-61. Les élections eurent lieu le lundi 7 novembre. Après le comptage des voix, on arriva aux résultats suivants: président, Aimé Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; vice-président, Pierre Marcon, de Notre-Dame-de-Lourdes; secrétaire, Léo Desrochers, de Mariapolis; trésorier, Guy Lemoine, de Ste-Agathe; conseillers, Roméo Thévenot, de Somerset, et Laurent Bisson, de St-Boniface. Félicitations aux nouveaux élus!

Robert REY,
Rhétorique.

Congrégation mariale

Le mardi 8 novembre, les membres de la congrégation se réunirent. Après la lecture du rapport, le préfet, Maurice Comeault, céda la parole au Père Claude Bonnenfant, qui parla du renouveau liturgique. Le rôle de la chorale et du peuple à l'église, le sens de la consécration, de la communion nous furent clairement exposés par le Père. Tous ont tiré profit de cette causerie, car la liturgie appartient à l'Eglise et nous sommes tous membres de l'Eglise. La réunion se termina par une courte prière.

Guy LEMOINE,
Rhétorique.

A.E.C.S.B.

Le jeudi 10 novembre, le conseil de l'A.E.C.S.B. siégeait au gymnase. Robert McDonald, président, annonça un concours de composition française sur le "désarmement et les Nations unies" et une exposition de Van Gogh qui se tiendra à Winnipeg à la fin de décembre.

Gilbert Rosset, secrétaire, lut les minutes de la dernière réunion, ainsi que le courrier de la semaine. Une des lettres invitait les étudiants du collège à une fin de semaine d'amitié française qui se tiendra à Montréal. Malheureusement nous avons dû décliner l'invitation; la distance et les classes rendent le projet impossible pour nous. Cependant, Gilbert a fait parvenir une lettre aux organisateurs pour les remercier de leur invitation et les assurer de notre fidélité à la langue.

Jacques Auger nous annonça que le journal du collège sera imprimé avec la nouvelle presse du collège et coûtera environ $225 pour l'année. L'A.E.C.S.B. vota $75 pour aider le journal. Le premier numéro paraitra au cours de la semaine prochaine.

Gabriel LEMOINE,
Philo II.

Parascos

Le samedi 12 novembre, à 5 h. 30 p.m., les élèves se rendaient au gymnase du collège pour assister à une messe où le président de la cité étudiante, Robert McDonald, offrirait, au nom de toutes les organisations et de tous les élèves, le travail des mouvements parascolaires au Christ-Roi. Le Père Recteur officiait et le sermon fut donné par le Père Pierre Leduc, professeur de Rhétorique et responsable de cette cérémonie. La fête liturgique de l'offrande fut suivie d'un buffet et d'une soirée des amateurs du collège.

Soirée d'amateurs

Voici en quelques mots le résumé de la soirée d'amateurs présentée au gymnase du collège, le samedi 12 novembre.

L'hymne national terminé, Joseph Beaulieu, l'homme à l'oreille musicale, nous interpréta un morceau d'accordéon et un de guitare. Le plus petit des grands, Maurice Comeault, se refit petit et nous déclama en latin (s'il vous plait) "Lupus et Agnus".

Les surveillants de dortoir furent honorés par Gérard Backeland, Georges de Moissac, François Parent, Claude Lavallée et Gérard Desrosiers dans leur chanson mimée de "Frère Jacques". Ces derniers gagnèrent le troisième prix de la catégorie saynète.

Vint ensuite le "Mozart" du collège, Michel Lagacé, qui se mérita le premier prix chez les pianistes.

Roger Lacroix nous récita la version française de "Lupus et Agnus". Il fut suivi de Bernard Chaput qui mérita le premier prix des accordéonistes. Par le mime "Les joueurs de dés", René Pelletier et Michel Derwin remportèrent le deuxième prix des saynètes.

Gilbert Tétrault, après seulement quatre mois d'étude d'accordéon, reçut sans contredit les plus longues ovations de la soirée. Un second mime au programme, le "Miroir" avec Maurice Paquin et Louis Druwé.

"Beatnick" sans hésitation, Roger Léveillé, avec le professeur, Rénald Brisson, et son fils, Joseph Beaulieu, nous donnèrent "Interprétation gratuite". Le groupe des 7 rhétoriciens mérita le grand prix de la chanson par son interprétation des "Petits oiseaux".

David Baert nous présenta "La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf". Paul Garand joua de l'accordéon. Noël Allard vint chanter.

Le morceau clef de la soirée fut, sans doute, le texte de Victor Hugo donné par André Gélinas. Le "Liberace" du collège, Jacques LaFlèche, conquit l'auditoire par son jeu.

La soirée se termina par une saynète: un Jésuite, Guy Vielfaure, avec le Père Ovide, Guy Lemoine, visitent Séraphin (Roger Lachance) pour lui proposer d'envoyer son fils (Gilbert Tétrault) au collège. Séraphin tint son rôle jusqu'au bout en allant chercher le premier prix de la soirée, un "beau" de $5.00.

Un grand merci à tous les collaborateurs et surtout à notre maitre de cérémonies, Lucien Loiselle.

Vol. 12, no 3 — 18-11-60.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — École secondaire — Grades 7 à 12

Arts

Le Frère Paul Côté, qui tient un studio au sous sol de notre établissement, a dû faire des prodiges de déplacement ces dernières semaines. Pendant qu'en deux groupes, à la Galerie des Arts aussi bien qu'à l'hôtel Royal Alexandra à Winnipeg, certaines de ses peintures étaient exposées, l'artiste, lui, se rendait au congrès des instituteurs de la division de la Prairie du Cheval Blanc. Sa causerie portait sur l'enseignement du dessin du grade 1 au grade 5. Les échos qui nous parviennent de Charleswood ne tarissent pas d'éloges sur ce cours aussi coloré que pratique qui semble avoir suscité beaucoup d'admiration.

Concours oratoire

Une soirée académique de haute valeur littéraire a réuni en nos murs les représentants des écoles secondaires de la division de la Rivière Rouge et des personnalités de marque intéressées. M. René Préfontaine, le président de la M.S.T.A., a profité de l'occasion pour souligner en présence de M. l'inspecteur Whitley et de M. le Député Edmond Préfontaine que l'anglais s'enseigne de façon fort satisfaisante dans nos écoles bilingues.

Les juges des discours, le R. F. Mayer, de l'école Provencher, M. D. Voth, de Steinbach, et M. L. Paquin, du collège de St-Boniface, se sont dits enchantés des efforts de tous les candidats.

Notre représentant, Charles Saurette, de Letellier, a été fort applaudi et même s'il n'a pas été proclamé le vainqueur, certains commentaires recueillis de la bouche même des juges prouvent assez que la qualité de son discours s'imposait à l'attention et que le débit en fut la faiblesse marquée. Comme ancien professeur de Charles, cependant, M. Paquin était bien qualifié pour noter les progrès réalisés et fournir l'encouragement espéré.

Concours d'épellation

Notre jeune Ronald Proulx en a décroché les honneurs. En deuxième place, ici, le 2 novembre, il prit sa revanche et le trophée aux finales tenues à St-Pierre, le mercredi 9 novembre. Ses confrères l'ont ovationné le lendemain en présence du corps professoral et des élèves réunis. Il y eut même discours, nouvelle présentation et remerciements.

La prière fait la physionomie des églises, comme la pensée fait le visage humain.

Louis VEUILLOT.

Problème

Un fumeur avare avait l'habitude de conserver ses bouts de cigarettes fumées, et de refaire les cigarettes avec le tabac restant.

Avec quatre "mégots", (le mot est dans le dictionnaire), il refaisait une cigarette.

Un jour ayant fumé dix cigarettes, il prit les dix bouts dans le cendrier, et décida de ne plus acheter de tabac avant d'avoir complètement utilisé ce qui restait.

Combien pût-il encore rouler de cigarettes?

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 4

— Vous croyez? dit Gérard, très froid.

Bien qu'il n'eût aucune raison de se féliciter de l'attitude de Mlle Saint-Aubin, il n'entendait pas la discuter avec cet étranger vulgaire.

Arthur Penru, surnommé "Pleine-Lune" par Gaddy, n'était pas populaire. Il se moquait d'ailleurs complètement de l'opinion des autres.

— Quelle main-d'oeuvre avez-vous recrutée? demanda-t-il d'un ton de patronage.

— Une équipe de Mexicains d'une mine d'argent de la Californie.

— Peuh! Mon cher, ils vous auront quitté au bout de six semaines.

— J'en courrai la chance.

— C'est votre affaire. Moi, je sais ce que sont ces fainéants. Il vous faudra garder le fouet en main. Une vrai vermine! Traitez-les comme des chiens et ils vous lècheront les bottes.

Penru accepta un verre de whisky, fuma une autre pipe et enfin se retira, promettant de revenir un jour ou l'autre visiter l'exploitation.

Gérard, après l'avoir reconduit jusqu'à la barrière de sa primitive demeure, le salua d'un: "Le diable l'emporte!" La façon dont le personnage parlait de Mlle Saint-Aubin exprimait une sorte de prise de possession qui l'avait outré. Le fait aurait dû le laisser indifférent, puisque la "petite demoiselle" de Roseterre le tenait lui-même pour un voisin indésirable.

Malgré lui, ses ports de tête, le son clair de sa voix, le léger attouchement du bout de ses doigts le hantaient, aucun raisonnement ne chassait l'impression.

De son côté, Christiane Saint-Aubin pensait à lui souvent, sans aucune amitié. Une jeune personne vaillante qui, pendant les vingt-trois années de son existence plus ou moins joyeuse, n'avait jamais voulu connaître le découragement. Quand son oncle — un brave homme sans jugement — lui avait laissé sa propriété avec la stipulation qu'elle consacrerait sa fortune à la recherche du filon égaré, elle avait résolument passé sa tête dans le collier.

Pour exécuter la lourde tâche, elle se promit d'économiser assez d'argent pour acheter la concession voisine. Avant qu'elle fût à même de le faire, Gérard Kerlay avait renversé tous ses plans.

— Mélie, dit-elle, en rentrant de sa promenade, le soir de la dispute des chiens, nous ferions aussi bien de retourner en France. Cet homme nous tient.

— Là, là, mon agneau; à votre place, je ne me tracasserais pas. Vous savez ce que sont les filons et comment ils tournent et détournent: on les trouve ici aujourd'hui et demain ailleurs. Ne perds pas courage, ma fille, le bon Dieu sait mieux que nous. Il nous aidera.

On frappa à la porte; Raubourne, le contremaître de la mine, se présenta:

— Je vous amène un homme qui voudrait vous voir, demoiselle. Il dit qu'il a travaillé à la mine du temps de l'ancien patron.

— Il demande du travail? Nous pourrions l'embaucher.

— Il paraît plutôt mal en point.

— Je peux toujours le voir. Allez le chercher.

Raubourne se retira; celui qu'il avait annoncé se présenta.

— Bonjour, lui dit Christiane avec le sourire ouvert qui lui avait gagné le coeur de ses ouvriers et des gens avec lesquels elle était en contact. Mon contremaître me dit que vous avez travaillé à la mine du temps de mon oncle?

— Oui, Mademoiselle, dit l'homme à voix basse; je suis resté à Roseterre deux ans.

— Pourquoi êtes-vous parti?

— Je suis parti . . . pour me marier.

Il était devenu plus pâle et il mit sa main sur la table pour trouver un support.

— Comment vous appelez-vous?

— Fraser, Joseph Fraser, dit-il, baissant encore la voix.

Christiane l'avait regardé avec attention.

— Mon pauvre ami, dit-elle d'une voix si douce que Gérard Kerlay ne l'eût pas reconnue, vous avez faim. Depuis combien de temps n'avez-vous pas mangé?

— Je ne sais pas, il y a longtemps.

— Mélie va vous servir quelque souper; nous causerons après.

Une demi-heure plus tard, Fraser, réconforté par un repas substantiel, revenait trouver Christiane dans son petit bureau.

— Je vous remercie, Mademoiselle, dit-il; que Dieu vous bénisse!

— Je vous prends à l'essai pour un mois. A propos, vous m'avez dit que vous aviez quitté Roseterre pour vous marier. Votre femme vous accompagne-t-elle?

— Je suis parti pour me marier, dit-il, mais . . . mais . . .

— Elle est morte? dit Christiane avec sympathie. Vous l'avez perdue?

— Je ne me suis pas marié, dit-il d'une voix étranglée, elle n'a pas voulu m'épouser. Une chose dure pour un homme qui a tout abandonné pour une femme, qui lui a tout donné, qui a été pour elle . . . jusqu'au crime . . .

Christiane le regardait avec intérêt. Cet homme était, ou avait été, de condition plus relevée qu'un vulgaire mineur.

— Mademoiselle, dit-il, vous m'avez promis du travail; la loyauté me fait un devoir de vous mettre au courant de ma triste histoire. Voulez-vous m'écouter?

— Mais oui, dit Christiane avec douceur.

Il se passa la main sur le front. Puis, après un instant de silence:

— Quand je suis venu travailler chez votre oncle j'étais déjà veuf. A vingt ans, j'avais épousé une très jeune fille qui mourut cinq ans plus tard, me laissant trois petits enfants. Quand je vins à Roseterre, je les confiai à une brave femme de la ville voisine qui fut très bonne pour eux.

"Un hiver, votre oncle m'envoya à Kilcorran pour m'occuper de ses affaires, et c'est là que je rencontrai Alice. Je l'aimai du premier jour; elle aussi m'aima. Nous continuâmes de nous voir, elle me promit de devenir ma femme. J'étais fou d'amour. C'est pour me rapprocher d'elle que je quittai votre oncle, Roseterre . . ."

Il s'arrêta.

— Et puis? l'encouragea Christiane, pressentant une tragédie.

— Je ne lui avais pas parlé de mes enfants. Il me fallut pourtant arriver à lui avouer l'existence des miens. La scène fut pire que je n'avais craint. Elle ne voulait pas d'enfants pour elle-même, à plus forte raison haïrait-elle ceux d'une autre.

Il s'épongea le front.

— Je l'implorai, je sanglotai, je fus au désespoir. Elle demeura dure comme une pierre.

Un frisson le secoua. —

— C'était l'hiver, continua-t-il d'une voix étouffée, un rude hiver. J'allai chercher mes enfants dans leur asile, je leur dis que j'allais les emmener faire une promenade dans les bois. Les petits étaient gais comme des pinsons. La neige tombait à gros flocons. Je pris le plus jeune dans mes bras et le portai. Bientôt les grands furent fatigués; ils avaient faim. Je posai mon manteau sur la neige pour les faire asseoir et je plaçai entre eux le petit qui s'était endormi. Je leur dis que j'allais leur chercher du pain et du lait. Je les embrassai, je ne pouvais pas m'en aller . . . Je les aimais bien, . . . mais il y avait Alice . . .

Il y eut un nouveau silence. Christiane croyait vivre un pénible cauchemar.

— J'entendais leurs voix, de plus en plus faibles! . . .

— Miséricorde; s'exclama l'auditrice. Vous ne les avez pas laissés là? Vous n'avez pas pu . . .

— Je les ai laissés là . . . Toute la nuit, je crus entendre leurs voix. Le lendemain, Alice consentit à faire une promenade. Je l'emmenai dans le bois à la place où j'avais abandonné les petits. Elle vit qu'ils ne la gêneraient plus; serrés les uns contre les autres, on aurait cru qu'ils dormaient. En regardant leurs visages livides, je sentis un grand froid au coeur, et je n'eus plus aucun désir de la femme pour laquelle j'avais commis le crime. Elle-même recula d'horreur . . . Je ne l'ai plus jamais revue . . .

Christiane, très pâle, murmura:

— Comment avez-vous pu? . . . Oh! comment avez-vous pu . . .

L'homme enfouit sa tête dans ses bras appuyés sur la table et pleura à longs sanglots.

— Je garderai votre secret, promit Christiane. Vous avez terriblement souffert mais . . .

— Je comprends, dit-il sans amertume. Vous ne me trahirez pas, . . . mais il vaut mieux que je m'en aille.

— Non, je vous ai promis du travail, je tiendrai ma promesse. A partir de ce soir, vous commencerez une vie nouvelle.

— Je . . ., je . . ., bégaya-t-il, confondu. Avez-vous bien compris ce que je suis?

— Oui, dit-elle d'une voix ferme. J'ai tout compris. Vous pouvez vous retirer, je vous reverrai demain matin.

Il fit un pas en avant, hésita, se retourna, saisit sa robe et la baisa. L'homme se vouait pour jamais à la jeune maîtresse de Roseterre.

CHAPITRE V

Je ne veux pas mon déjeuner, déclara Gaddy, un matin de juin; j'ai mal à la tête, aux jambes, mal partout.

Le petit garçon s'adressait à Mélie. Christiane était sortie de bonne heure surveiller une coupe de bois.

— Allons, allons, maître Gaddy, ne faites pas l'ourson. Un mal de tête, ça ne compte pas.

Au fond, la brave femme était inquiète, elle idolâtrait l'enfant. Christiane aussi fut tourmentée quand le petit garçon, son malaise s'accentuant, demanda à se mettre au lit.

(à suivre)

UN PEU DE RÉFLEXION

Si l'on tournait la langue sept fois dans sa bouche avant de parler, on dirait moins de sottises. Ce dicton, vieux comme le monde, veut dire qu'il faut toujours réfléchir avant de se prononcer sur un sujet quelconque. Mais la nécessité de réfléchir s'étend à tous les actes de notre vie. Malheureusement, le rythme rapide de notre vie mécanisée, la routine imposée par les habitudes, la trop grande facilité des moyens de communication, ainsi que la multitude des divertissements qui nous viennent de l'extérieur semblent avoir fait perdre la notion même de réflexion à la plupart des gens. On agit machinalement, parce que les autres font ainsi, parce que c'est la mode, parce qu'on a vu faire ainsi à la télévision ou au cinéma.

C'est à cause de ce manque de réflexion que la plupart des gens n'utilisent qu'une faible partie de leurs facultés et qu'ils vivent en quelque sorte à la surface d'eux-mêmes, sans connaître leur moi profond, sans même savoir exactement ce qu'ils pensent de ce qui les entoure.

Pourtant, la réflexion est le premier et le plus sûr moyen de former son caractère, de s'instruire et de se cultiver. L'intelligence la plus brillante, la mémoire la plus heureuse, ne conduiront pas à l'érudition l'être qui ne sait pas réfléchir. La réflexion seule permet de coordonner les connaissances, d'en faire la synthèse après les avoir analysées, et d'en tirer des conclusions enrichissantes. L'étude, sans réflexion, peut donner un savoir encyclopédique, elle ne produira jamais un homme de science.

C'est la même chose dans l'organisation de la vie quotidienne. Que de démarches pourraient être évitées, que de travail serait épargné, si l'on prenait le temps de réfléchir avant d'entreprendre quelque chose! Le budget familial se porterait mieux si monsieur ou madame, ou les enfants, prenaient le temps de réfléchir avant d'acquérir un objet qui les tente. L'auto ou les agrès de pêche, le chapeau de grand prix ou la robe extravagante seront plutôt une cause de dépense qu'une acquisition profitable, comme on le constatera avec regret, quand il sera trop tard. Et combien de mariages malheureux sont le résultat d'un manque de réflexion, au temps des amours!

MAMIE.



Pain français

1 tasse de lait chaud
1 tasse d'eau froide
3 c. à table de sucre
1 paquet de levure rapide, en poudre
2 c. à thé de sel
2 c. à table de shortening
4 tasses de farine tout usage prétamisée

Mélange à dorer

1 oeuf
1 c. à table d'eau

Ajouter l'eau froide au lait chaud. Mesurer ½ tasse de ce mélange et y dissoudre 1 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus et laisser reposer 10 minutes, puis remuer. Ajouter le reste du sucre, le sel et le shortening à la tasse et demie de liquide restant. Mesurer 2 tasses de farine dans un grand récipient. Ajouter en une seule fois le mélange de lait chaud et de levure avec une grande cuillère et battre 3 minutes. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud pendant 30 minutes. Remuer à nouveau et ajouter le reste de la farine. Mélanger pendant 5 minutes. Poser sur la planche farinée. Pétrir jusqu'à bonne élasticité. Mettre dans un moule graissé, couvrir et laisser dans un endroit jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume, soit environ 1 heure et demie. Repétrir sur la planche et diviser en deux morceaux que l'on arrondira. Couvrir de papier ciré graissé et laisser reposer 15 minutes. Former ensuite deux pains longs et aplatir les bouts. Avec un couteau pointu, marquer 3 ou 4 lignes en diagonales sur le dessus des 2 pains. Les badigeonner d'eau froide et laisser doubler de volume sans couvrir, 30 à 45 minutes. Badigeonner une autre fois à l'eau froide également. Cuire à four modéré (375°F.) pendant 20 minutes. Puis badigeonner avec le mélange à dorer et cuire encore 25 minutes. Refroidir les pains dans un courant d'air, près d'une fenêtre ouverte pour obtenir une croûte bien croustillante.

"Il tape du pied"

Sept heures du soir, c'est l'heure du dodo pour les tout-petits. Berthe se prépare à mettre au lit sa petite fille de dix-huit mois.

Murielle, comme tous les enfants, n'aime pas se coucher. Pour prolonger le temps, elle demande de l'eau, dit qu'elle a faim, veut se faire bercer. A la fin, la maman s'impatiente et "tape" l'enfant qui se met à pleurer. Pour faire cesser ses pleurs, la mère tape de nouveau en commandant: Arrête de pleurer! Ceci déclenche une véritable crise de colère. L'enfant crie de tous ses poumons, tape du pied et finalement se jette à terre.

Après près de deux ans, Murielle ne se sent plus un bébé. Elle est maintenant capable de marcher, de parler. C'est une petite personne capable de manifester sa volonté, de mieux exprimer son mécontentement et de ce fait, de faire de véritables crises de colère.

Berthe a provoqué sa colère en s'impatientant. Répondre à la colère par la colère, c'est, à mon avis, un bien mauvais exemple. Comment demander à l'enfant de ne pas être coléreux si on l'est soi-même? Ne vaudrait-il pas mieux adopter une attitude calme en laissant croire qu'on ne s'aperçoit de rien. Cette attitude est désarmante pour l'enfant. Devant l'indifférence, l'enfant comprendra qu'il n'attire aucunement l'attention. C'est tout ce qu'il cherche par son attitude bruyante. Il se calmera s'il sait qu'il ne gagnera pas son point.

Lucille GAUTHIER.
(Le Front Ouvrier)

Il faut savoir acheter la porcelaine de Chine

Toutes les porcelaines ne sont pas des porcelaines fines, mais vous n'avez pas à être un connaisseur pour voir la différence. Ce qu'il faut c'est de connaître ces huit points de base quand vous effectuerez vos achats:

1—Vérifiez sa transparence. Tenez une assiette dans la lumière. Si vous pouvez voir facilement le contour de votre main à travers l'assiette, c'est de la porcelaine fine.

2—Prenez une tasse et examinez bien les contours. Passez vos doigts autour du bord et rejetez toute porcelaine qui présentera des parties rugueuses.

3—Regardez en arrière. Est-ce que l'arrière de la porcelaine est aussi clair que le dessus? Si vous voyez des trous d'aiguille, des marques, des petites bosses, ou de légères imperfections, ce n'est pas la plus fine qualité.

4—Examinez le fini. Tenez l'assiette penchée, dans la lumière. Aucune imperfection ne doit ressortir.

5—Regardez la couleur. Elle doit être claire. Dans la fine porcelaine, les gris médium, les teintes vaseuses et le bleu-blanc indiquent une qualité inférieure. Un blanc-ivoire, par contre, est un signe de la plus haute qualité.

6—Considérez la forme et la grandeur. Pensez à ce que cette porcelaine aura l'air, avec de la nourriture dedans. Est-ce que la tasse est assez grande pour qu'un homme puisse s'en servir?

7—Examinez le patron et la décoration. L'or ou le platine est-il trop rugueux? Est-ce que l'or a une teinte profonde ou a-t-il simplement un ton cuivré? Le patron a-t-il des imperfections? Si oui, ce n'est sûrement pas de la fine porcelaine.

8—Achetez d'un commerçant reconnu. La fine porcelaine est un achat précieux qui doit durer longtemps, aussi, évitez de vous approvisionner de dessins ternes ou de porcelaine de mauvaise qualité. Informez-vous pour acheter des modèles qui ne sont pas près de se démoder, de sorte que vous pourrez acheter un morceau à la fois quand votre budget vous le permettra



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour être sage

par le Dr Adrien Plouffe

Si vous aviez à choisir entre une longue maladie presque incurable et une maladie qui pourrait guérir en quelques semaines, que feriez-vous?

— En voilà une question! Je choisirais, bien sûr, d'être malade le moins longtemps possible!

— Je m'attendais à cette réponse. Et pourtant quand vous négligez de consulter le médecin dès que vous ne vous sentez pas bien, quand vous remettez toujours au lendemain la visite au praticien, vous faites exactement ce qu'il faut pour permettre à une maladie de devenir chronique et longue, voire très longue à guérir. Sans y penser, vous avez par votre insouciance, par votre apathie, choisi la maladie longue à guérir et qui, hélas, **vous conduit parfois au cimetière!**

Il ne faut pas remettre au lendemain "la corvée" de la consultation médicale! Pensez à l'inscription qu'un négligent fit graver sur sa tombe, pour l'édification de ses semblables: "Il est trop tard maintenant". C'était un sage, mais qui avait mis trop de temps à comprendre qu'on doit conserver sa santé et que, pour la conserver ou la retrouver, il faut avoir recours au médecin!

Ses parents, les hygiénistes et le gros bon sens lui conseillaient de se faire examiner, mais il faisait la sourde oreille aux prières instantes des siens!

Quand il fut rendu au bout de ses forces, il s'adressa au médecin qui malheureusement ne pouvait pas faire un miracle. Mais avant de mourir, il demanda à ses enfants de faire graver sur son monument les cinq mots qui constituent une leçon pour les négligents: "Il est trop tard maintenant".

Pensez à ces mots gravés dans le marbre, quand vous serez tenté de remettre au lendemain la consultation d'un médecin.

La négligence est une méthode qui ne saurait avoir de bons résultats! Alors, dès que vous vous apercevrez que ça ne va pas aussi bien qu'auparavant faites-vous examiner par un médecin. C'est le meilleur moyen de barrer la **route à l'aggravation de votre maladie.**

— Et si je n'ai rien de sérieux, ce sera de l'argent de perdu!

— Non! Ne vaut-il pas la peine de dépenser quelques dollars pour apprendre une bonne nouvelle? Et puis, s'il s'agit d'une maladie grave au début — cela arrive — ce ne sera pas une dépense inutile puisque prise au début cette maladie guérira plus facilement. Ne remettez pas au lendemain l'examen médical qui peut vous rendre le plus grand service: **prolonger vos jours de quelques années!**

Si vous vous enlisez dans la négligence, pensez à l'inscription qui renferme une vérité terrible: **"Il est trop tard maintenant".**

Rien comme le coeur d'une mère pour réconforter le nouveau-né

NEW YORK — Un jeune psychologue de l'hôpital Elmhurst, à New York, croit avoir trouvé le calmant universel pour les enfants: le battement du coeur maternel.

Le Dr Lee Salk, frère du créateur du vaccin contre la polio, dit que ses tests ont prouvé que les enfants auxquels on faisait continuellement entendre des battements de coeur enregistrés sur magnétophone dormaient mieux, avaient une respiration plus paisible et gagnaient plus rapidement du poids que les autres enfants d'une même pouponnière privés de son réconfortant.

Le Dr Salk soutient que l'existence du rythme dans la forme musicale de toutes les sociétés du monde à toutes les époques confirme sa théorie. Il souligne que plus la musique est primitive, plus ses rythmes ressemblent aux pulsations du coeur humain.

Il semblerait qu'au cours du séjour dans le sein maternel il se forme, dans le système nerveux embryonnaire, une association entre le son des battements de coeur et l'absence de toute tension.

Convaincue des possibilités de la théorie, une firme américaine a mis sur le marché un petit appareil qui peut être placé près du lit des enfants et qui reproduit les pulsations d'un coeur normal, soit 72 à la minute.



Q. — Vous me trouverez vieux jeu, mais je n'approuve pas les femmes qui se mêlent de politique et qui vont même jusqu'à briguer les suffrages. Selon mon avis, l'homme et la femme ont chacun leur sphère d'activités et devraient s'appliquer à se perfectionner dans leurs domaines réciproques. Que les femmes restent donc chez elles, qu'elles gouvernent dans leurs foyers, qu'elles éduquent leurs enfants et tout ira mieux dans notre pauvre monde.

GRINCHEUX.

R. — Bravo Grincheux. Vous devriez vous rendre immédiatement à New York soumettre à qui de droit; les Nations unies, votre solution aux problèmes auxquels le monde fait face depuis nombre d'années!

En attendant, je voudrais être cachée chez mes lectrices afin de voir la tête qu'elles feront en lisant vos propos. En m'écrivant, auriez-vous eu pour but de faire sauter les fidèles du Courrier? Je suis porter à le croire, vous savez. Aussi, je vous remercie, car j'espère bien que certaines lectrices me feront parvenir leurs opinions. Je serai très heureuse de les publier, je vous assure. Oui, je vous trouve vieux jeu, car ce n'est pas d'hier que les femmes exercent une influence sur la politique. Bien avant qu'on leur donne la permission de voter, elles savaient faire valoir leurs idées auprès de leurs "maîtres" et obtenir, sans qu'ils s'en aperçoivent, qu'ils passent des lois progressives. Aussi, il y a déjà assez longtemps qu'on a écrit: "Les mains qui bercent les berceaux sont les mains qui gouvernent le monde". Mais je ne veux pas tomber dans l'exagération.

Bien entendu, le premier devoir de la femme est d'être la compagne de l'homme, sa collaboratrice en tout, puis, elle doit élever et éduquer ses enfants, mais non pas seule comme vous semblez le prétendre en voulant confiner les activités du mari et de la femme dans des cellules bien étanches. La femme moderne, grâce aux accessoires ménagers, n'est plus obligée de travailler, comme autrefois, de l'aube à tard dans la nuit à l'entretien de sa maison. Elle a quelques loisirs et quelle personne bien pensante lui en voudra de les consacrer à se rendre utile ou à se perfectionner plutôt que de les dépenser à des frivolités.

Afin de bien surveiller l'éducation de ses enfants, la femme ne doit-elle pas connaître ses professeurs, les sujets qui figurent au programme scolaire, faire partie de l'Association de parents et maîtres? Lui serait-il nuisible d'être au courant des affaires de la commission scolaire? De plus, il y a un grand nombre de femmes encore jeunes, dont la famille est élevée, ou qui n'en ont pas, qui peuvent mettre à profit leurs talents et leur éducation en s'intéressant à la chose publique ou en exerçant des professions libérales. Maintenant que le gouvernement, à tous ses échelons, semble envahir de plus en plus la vie familiale pour le bien de celle-ci, évidemment, vous devriez pousser la générosité jusqu'à permettre à la femme d'y prendre un intérêt actif étant donné que toutes les autorités s'accordent à dire que la famille est la base de la société et que c'est le domaine que vous lui octroyez. Encore une fois, j'invite les commentaires des lecteurs et des lectrices.

• • •

Q. — C'est un lecteur qui vous demande un renseignement. Il y a environ deux ans, vous donniez dans le courrier, l'adresse d'un centre catholique où les jeunes gens pouvaient se procurer des informations au sujet des cours de préparation au mariage. Serait-ce trop vous demander que de la publier de nouveau? Merci. — INTERESSE.

R. — Décidément, cette semaine, la parole est aux hommes. Il me fait plaisir de répéter cette adresse qui est: Le Centre Catholique, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont. Grâce à un service spécial du Centre Catholique, vous pourrez non seulement vous procurer des renseignements, mais suivre un cours par correspondance, si vous le désirez. Je vous félicite de votre belle initiative. On se prépare pour toutes les carrières, sauf celle du mariage. On suit des cours de ci et de ça, mais pour fonder un foyer et faire face à la belle, mais souvent lourde tâche d'élever des enfants, on se contente de se regarder dans les yeux et de se dire des mots doux. Cette attitude déplorable serait plutôt comique, si les choses ne tournaient pas trop souvent au tragique.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Parce qu'un enfant a cassé un objet de prix, qu'il a été saisi sur le vif d'un mensonge, ou qu'il a obtenu une place de premier en composition française, sa réputation familiale est faite. Il est le maladroit, le menteur ou l'intellectuel.

Quand nous disons: "Fais attention, ne casse rien, tu es si maladroit!", nous installons l'accusé dans la crainte qui paralyse ses mouvements et aboutit au geste malheureux qu'il fallait éviter.

Une mauvaise période scolaire, quelques places de dernier classent l'enfant parmi les futurs ratés: "Tu ne seras jamais bon à rien." Peu à peu, l'enfant se persuade qu'il n'est précisément bon à rien et que, devant une semblable évidence, toute lutte devient inutile.

Ainsi, tout au long de la vie, plus ou moins nous sommes victimes de la réputation qui nous est faite et qui est peut-être loin de la réalité.

✦ ❊ ✦

Petit Pierre est depuis quelques jours petit apprenti dans une confiserie. Un voisin lui dit:

— Tu dois en manger des bonbons?

— Impossible. Le patron les compte.

— Alors, tu n'en manges pas un seul?

— Pas un. Je les lèche!

✦ ❊ ✦

Il est non seulement permis mais nécessaire de s'enquérir auprès du médecin du prix d'une opération avant de s'y décider. On doit prévoir aussi une assez forte dépense d'imprévus et d'accessoires.

✦ ❊ ✦

L'âme bonne vit toujours joyeuse; elle a ce sourire particulier que l'on devine parfois héroïque. Elle est la joie par devoir. Elle a comme deux étoiles dans les yeux. Il fait toujours soleil sur son front. Partout où elle passe, elle est comme le sourire du bon Dieu.

Abbé Baeteman.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher le glaçage d'un gâteau de couler, saupoudrez un peu de fécule de maïs sur le gâteau avant le glaçage.

✦ ❊ ✦

Gardez quelques cubes de glace à la portée de votre main lorsque vous repassez, cela vous permettra de mouiller quelques plis rebelles.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous devez vous marier dans l'année et que vous désirez être en bons termes avec la belle-maman, demandez-lui qu'elle dresse pour vous la liste des mets préférés de son fils et qu'elle vous donne les recettes. Cela la flattera et vous évitera bien des tâtonnements dans vos premiers essais culinaires.

✦ ❊ ✦

— Quelle différence entre un champ et une pipe?

— C'est que le champ se fume pour être labouré et que la pipe on la bourre pour la fumer.

✦ ❊ ✦

Au moment de placer les chemises de votre fils dans son tiroir, mettez dans chacune un mouchoir. Il gagnera du temps.

✦ ❊ ✦

Vous économiserez beaucoup de temps en fixant un porte-savon, au bord de votre chaudière, quand vous lavez vos planchers et vos boiseries.

✦ ❊ ✦

Au cas où un jeune convalescent ne voudrait pas boire bouillon ou jus, servez-les avec une paille: il trouvera cela amusant.

✦ ❊ ✦

Quand une dame désire clore une conversation dans la rue, elle doit s'incliner légèrement, et le monsieur doit immédiatement prendre congé.

✦ ❊ ✦

— Tu ne sais pas: depuis huit jours, j'ai une idée dans la tête.

— Oh! la malheureuse. Comme elle doit s'enuyer toute seule . . .

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 33

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PERDU — Dans les environs de la rue Langevin et du parc Provencher. Petit tricycle d'enfant. Récompense généreuse à qui rapportera. Signaler: CHapel 7-1405. 33-380-33C.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à

Reliance Typewriter Co.

ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE



PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



"La Voie Avon"
succès en affaires
* * *

Ecrivez aujourd'hui! Apprenez comment vous pouvez gagner de l'argent en vendant les Produits Avon. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour Noël et le Nouvel An MAINTENANT chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale d'Avant-Fête.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repos chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F.

ON DEMANDE UN MECANICIEN BILINGUE ET RESPONSABLE, ayant expérience dans "tune-ups" et toutes marques de carburateurs. Capable de prendre charge au besoin. Garage moderne et bien outillé. Bon salaire. Conditions de travail favorables. Références requises. S'adresser à Gérard Privé, Service Machine Works, 760, rue St-Joseph, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-4533. 32-352-33C.

POUR LES MARCHES LES PLUS AVANTAGEUX SUR ACCESSOIRES MENAGERS ET MEUBLES, Appeler Denis Saurette à CEdar 3-4326. 28-288-35C.

A LOUER — St-Boniface, 316, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 personnes. 31-329-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, 3e étage. $50 par mois. Signaler: GLobe 3-3732. 32-354-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Complètement privé. Adultes de préférence. Libre: 1er décembre. Signaler: WHitehall 2-1707. 32-349-33C.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Logis: 2 grandes pièces avec armoires, évier et réfrigérateur. Toilette privée. Signaler: CEdar 3-4458. 32-346-33C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4546. 32-356-34C.

A LOUER — St-Boniface, 606, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Salle de bains privée. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CHapel 7-4518. 32-351-33C.

A LOUER — Norwood centre. Belle chambre meublée. Avec ou sans pension. Maison privée. Signaler: GLobe 2-4825. 33-382-34C.

A LOUER — St-Boniface 135, rue Masson. Chambre meublée au 2e étage. Homme tranquille de préférence. Usage de téléphone. Signaler: CHapel 7-4919. 33-381-33C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Pour dame ou jeune fille qui travaille. Signaler: CEdar 3-4757. 33-379-34C.

FERMES A VENDRE

Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.

S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man.
18-2-34P.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.

Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-8293
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres

Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à

ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
139, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A LOUER — Norwood. Maison: 6 pièces. Très propre. Chauffage: huile. Signaler: CEdar 3-2835. 33-377-33C.

A LOUER — St-Boniface, rue Desautels. 2 chambres meublées. Près autobus. Signaler: CEdar 3-3134. 33-374-33C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2½ pièces. Entrée et toilette privées. Pour 2 jeunes filles ou couple. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-6688. 33-373-33C.

A LOUER — Norwood. 2 grandes pièces meublées. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 décembre. Hommes de préférence. Signaler: CEdar 3-2147. 33-372-36C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Jeanne d'Arc. Logis meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Couple qui travaille. Signaler: CHapel 7-7151 après 6 h. 33-370-33C.

A LOUER — Rue Provencher. Espace pour bureau ou magasin. Approximativement: 700 pieds carrés. Chauffé. Air climatisé. Signaler: CHapel 7-4407. 33-369-33C.

A LOUER — St-Boniface, 456, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. 33-368-34C.

A LOUER — Norwood, rue Braemar. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. Libre immédiatement. $60 par mois. Signaler: CEdar 3-2509 après 4 h. 30. 33-367-33C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Conviendrait pour 1 ou 2 jeunes filles. Près hôpital et autobus. Signaler: CEdar 3-4383. 33-363-33C.

A LOUER — Norwood. 2 chambres meublées avec salle de bains et entrée privées. Signaler: CHapel 7-7015. 33-362-34C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 15 décembre. Signaler: CHapel 7-7308. 33-365-33C.

A VENDRE — Réfrigérateur, lessiveuse et poêle électriques. Bon marché. Signaler: CEdar 3-2934. 33-375-34C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces propres. Salle de bains. ¾ cave. Chauffage automatique: huile. Belles armoires de cuisine. 2 chambres à coucher. $8,500, paiement initial bas. Signaler: CHapel 7-6049. 33-376-33C.

A VENDRE — St-Pierre. 2 milles au sud, ½ mille à l'ouest. Maison: 2 pièces. Grande cuisine et grande chambre à coucher. Belles armoires dans la cuisine. Prix: $800. Signaler: CEdar 3-4760. 33-371-33C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces, 4 logis avec ameublement complet. Revenu: $160 par mois. $8,000. $4,000 comptant. Termes faciles. Téléphone: St-Pierre 16-2. 33-364-34P.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Grande maison: 5 pièces, 22' x 32'. Conviendrait à petit commerce. Doit vendre immédiatement. Prix raisonnable. Vendrait avec ou sans lot. S'adresser à M. Ed. Broesky, La Broquerie, Man. 33-378-34C.

A VENDRE — Dans une paroisse française près de Winnipeg. Garage moderne avec agences d'automobiles de marques très populaires, agences de machines aratoires, d'essence, etc. S'adresser à Boite 331, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 31-331-E.O.W.-37C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Propriétés dans village. Maison: 6 pièces. Aussi, 11 lots près église, école supérieure et hôpital.

FERME — Doit régler succession. 20 milles de Winnipeg. Bonne terre bien entretenue. 580 acres, 300 en guérêt. Prête à semer. Toutes machineries nécessaires incluses. 8 graineries en métal. Bon paiement comptant. Doit être vue.

Pour tous renseignements écrire à M. E. Bucko, 712, rue Langevin, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5583, le jour. 32-348-33C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Lot: 33' x 120'. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $155, 5 pièces pour propriétaire. $10,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Centre. Epicerie et viande, plus logis attenant 5 pièces. Chiffre d'affaires approximatif: $6,500. Stock, environ $6,000. Considérerait échange pour maison de ville.

Route no 75 — 55 milles au sud de la ville. Paroisse canadienne-française. Sur les bords de la rivière Rouge. Ferme: 440 acres en culture. 2½ milles du village. Maison moderne: 10 pièces. Eau chaude et froide. Salle de bains. Grande écurie. Hangar pour machineries. Tous les autres bâtiments nécessaires à la ferme. $78 l'acre. Moitié comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Rue Eugénie. Demi-duplex. Taxe: $178. Soubassement à grandeur. Chauffage neuf: huile. Plomberie double. Rénové et décoré à neuf. $15,500. $5,000 comptant.

Parc Windsor — Bungalow: 5½ pièces. 3 ans. 3 chambres à coucher. Lot: 62' x 100'. Chauffage: huile. Abris pour auto. $5,000 comptant. Balance à 5½. Considérerait échange pour maison à St-Boniface, près écoles.

Rue Ritchot — Maison non moderne. Très bon état. 8 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. $5,000 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. "Cottage": 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. $8,800. $2,000 comptant, balance comme loyer.

St-Boniface — Enfield Crescent. Zone: B3. Lot: 52' x 132'. Idéal pour immeuble appartement. Accepterait offre raisonnable.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
33-366-33C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

Invite des instituteurs (trices) qualifiés à soumettre leurs demandes immédiatement, pour enseignement dans les classes élémentaires et de Junior High, et aussi une institutrice pour éducation physique aux jeunes filles. On a besoin d'un instituteur bilingue dans une classe de garçons, grade neuf. Entrée en fonction le 3 janvier 1961. L'échelle de salaire actuellement en force doit être réétudiée à partir du 1er janvier 1961.

Ecrivez au surintendant pour formules de demande. Les dates d'interviews seront fixées.

Le Surintendant,
Boite 89, St-Boniface.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $5,800, $1,500 comptant.

Près hôpital St-Boniface — Demi-duplex. Chauffage: huile. Taxe basse. Prix: $9,000, $2,000 comptant.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Nouvellement décoré. Possession immédiate. $12,850 seulement. $3,000 comptant.

St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 9 pièces, 5 et 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Taxe basse. $15,900 à termes faciles.

St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces, 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.

A 2 milles des limites de la ville — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. $6,900, $2,000 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-6091
31-327-33C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport. Très bon état. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $360. Prix: $29,000 à termes.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
1134, chemin Ste-Marie
Téléphone: ALpine 3-0546
33-383-33C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Chemin Elizabeth. Cottage moderne: 4 pièces. $9,500.

St-Boniface — Rue Berry. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $16,500. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16,000.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.

Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-326-33C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble appartement
8 logis: 3 grandes pièces. 9 ans. Une des meilleures localités de St-Boniface. Chauffage: eau chaude à l'huile. Très bon état. 10% sur placement. $15,000 comptant.

ST-BONIFACE
Duplex 5 et 4
5 pièces: 3 chambres à coucher au 1er. 4 pièces: 2 chambres à coucher au 2e. 2 garages. Gaz. Central. $3,000 comptant. Prix: $15,900.

NORWOOD — $11,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Plomberie, brochage et gaz nouveaux. Près Précieux-Sang. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE — $11,500
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 13 ans. Bon état. Garage. $2,500 comptant.

ST-VITAL — $9,400
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bon état. $2,500 comptant.

ST-VITAL — $11,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Pourrait finir logis de 3 chambres à coucher au 2e. Stue. Gaz. Grand lot. Près école et église. $2,000 comptant.

Pour tout achat, vente ou échange de propriété, il nous ferait plaisir de vous assister.
S'il vous plait, APPELER
M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
31-342-33C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Bonne maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Termes faciles.

St-Boniface — Près basilique. $16,500. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu mensuel: $145, plus logis pour propriétaire. Garage. Chauffage automatique. Comptant requis: $5,000. Balance à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Brochée en haut pour 220 volts. Cave à la grandeur. Garage. Comptant requis: $4,000. Possession immédiate.

Norwood — Rue Chandos. Prix: $11,300. Tout près Précieux-Sang. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Possibilité de revenu. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

Norwood — Près Holy Cross. $10,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $3,000.

25 milles de la ville — Prix: $12,000. Maison moderne: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage, grand lot. Près église et école. Possession immédiate.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson
CEdar 3-5388
31-328-33C.

Au Sacré-Coeur

Ligue du Sacré-Coeur

Comme l'an passé, la Ligue du Sacré-Coeur organise le projet des boites de Noël pour les pauvres. Dans le but d'amasser les offrandes nécessaires à cette fin, un membre de la Ligue tiendra bien en évidence la boite des pauvres à la porte de l'église après chacune des messes d'ici Noël. Ne manquons pas de faire une généreuse part.

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 20 novembre est le jour de la communion générale des Dames de Ste-Anne à la messe de 9 h. Après la messe se tiendra l'assemblée régulière. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, aura lieu la réception des nouveaux membres, suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Ecole

La séance de distribution des prix se fera à la salle Guertin le dimanche 20 novembre, à 3 h. p.m. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, adressera la parole.

Club du Sacré-Coeur

Dès septembre, le Club du Sacré-Coeur ouvrait ses portes aux jeunes gens et jeunes filles de langue française de la ville et des environs. Récemment eurent lieu les élections des officiers. M. Joseph Courchaine est le nouveau président; M. Albert Gamache, vice-président; M. Léopold Gareau, trésorier; Mme Jeannine Lamy, secrétaire; MM. Philippe Perrin, Albert Morin et Mlle Lucille Bernier, conseillers. Sincères félicitations aux nouveaux élus. Le R. P. Denys Audette, O.M.I., est le chapelain du Club.

Le local du Club est situé à 80, rue Lydia, au sous-sol de la salle paroissiale. Il est ouvert les lundis et mardis soirs de 7 h. à 11 h.; le jeudi soir de 8 h. à 11 h.; le dimanche de 2 h. à 5 h. et de 8 h. à 11 h. p.m.

Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 20 novembre, à 2 h. 30.

Invitation cordiale à tous de venir, car on nous promet du "spécial" au programme.

PETITE NOTE

M. l'abbé U. Lafond, curé de la paroisse St-Joachim de La Broquerie, fut l'orateur invité à la dernière réunion des Dames Auxiliaires du Catholic Welfare Bureau. Son allocation portait sur les conditions sociales et religieuses contemporaines en Amérique du Sud. Mlle Margaret Delaney présidait l'assemblée. Un goûter fut servi.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JULES DEVIGNE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 12th day of December, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of November, A.D. 1960.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Albert Devigne Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of EUGENE BERTRAND, late of the Village of St. Malo, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 20th day of December, A.D. 1960.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 14th day of November, A.D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of EUGENIE BRUNETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste in the Province of Manitoba, widow of George Brunette, formerly of the same place, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 28th day of December, A.D. 1960.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 17th day of November, A.D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of GEORGE BRUNETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste in the Province of Manitoba, tailor, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 28th day of December, A.D. 1960.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 17th day of November, A.D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU — ACIER ET BOIS"; Bibliothèques en chêne, Pupitres en chêne, Tables en chêne, Meubles-classeurs en acier, grand format, avec et sans serrure, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI 6 DECEMBRE 1960.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa (Ont.); du préposé aux achats et aux approvisionnements, 22, rue Jarvis, Toronto; directeur régional, case postale 488, Edmonton; gérant de bureau, case postale 875, édifice Ralston, Halifax; directeur régional, 1631 rue Delorimier, Montréal; gérant de bureau, case postale 1350, édifice des Douanes, St-Jean; gérant de bureau, 75, boul. des Capucins, Québec; gérant de bureau, pièce 201, édifice Commercial, 269, rue Main, Winnipeg, et gérant de bureau, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-PS-60-28

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, AU TROISIEME ETAGE, EDIFICE FEDERAL, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 7 DECEMBRE 1960.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa (Ont.), l'architecte régional, 201 édifice Federal, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-ARCH-60-170

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Ajoutez $4,000 à $8,000 À VOTRE REVENU
grâce à une
Buanderie Automatique KING KOIN
d'équipement Philco-Bendix
Avec machine à laver à double charge et à double profit
De plus, machines de nettoyage à sec opérant avec pièces de monnaie.

Pour informations complètes sans obligation . . . écrivez, télégraphiez ou téléphonez à:

KOIN LAUNDRY SALES, LTD.
C. A. Louder,
720, avenue Corydon,
Winnipeg 9, Manitoba
Téléphone: GRover 5-0175

Si vous songez à acheter une CHEVROLET, une OLDSMOBILE une CORVAIR ou une ENVOY un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphone: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Un frère honoré

La lettre mensuelle du Grand Chevalier Gauthier faisait bien mention qu'en novembre la première assemblée aurait lieu au restaurant "Haven" et serait précédée d'un souper. Ce que la lettre ne mentionnait pas, c'est que le but principal de cette réunion était de faire une fête intime en l'honneur d'un frère qui depuis de longues années s'est dépensé sans compter pour l'oeuvre des Chevaliers de Colomb au sein du Conseil Provencher. Pour le nommer, le frère Ernest Dumas, connu tant à la ville que dans les campagnes, a occupé en son temps toutes les charges importantes du Conseil avec grande compétence et sagesse.

Maintenant que le frère doit modérer ses activités colombiennes pour raison d'affaires personnelles qui prendront tout son temps, les frères de Provencher n'ont que des louanges à faire de cette délicate marque d'affection conçue par le Grand Chevalier actuel, frère Josaphat Gauthier.

A ces agapes fraternelles, outre le frère Dumas, il faisait bon de remarquer la présence de l'ex-Grand Chevalier, frère Jean-J. Trudel. Ce dernier fit l'éloge d'un confrère avec lequel il a travaillé dans le passé, bonnes années et années moins prospères. Tous les assistants garderont un excellent souvenir de cette petite fête très bien réussie.

Messe commémorative

Le lendemain, 11 novembre, nous avions en l'église du Sacré-Coeur, à 9 h. a.m., la messe commémorative pour tous nos frères défunts. Outre les Chevaliers, tous les enfants de l'école assistaient à cette messe. Le beau chant, exécuté par la chorale, fut particulièrement très apprécié.

Initiation de décembre

Le Conseil d'Etat ayant décidé d'entreprendre une initiation pour tous les conseils de langue française le 4 décembre prochain, il s'ensuit que tous ces conseils devront profiter de l'occasion afin d'en faire l'une des plus grosses et des mieux réussies de la province.

Une initiation au plan d'Etat comporte beaucoup d'avantages. Au point de vue économique, il serait sage que le Conseil d'Etat ait en sa possession tout ce qui est nécessaire pour une telle entreprise. Ceci éviterait beaucoup de frais inutiles pour les Conseils individuels. Provencher, il y a déjà quelque temps, avait décidé de remettre au Conseil d'Etat un attirail considérable pour les besoins de la "chèvre" commune.

Loterie

Les billets circulent déjà avec rapidité. Les prix sont excellents comme toujours. Hâtez-vous de vendre vos billets. Votre propre conseil en bénéficiera ou y perdra selon le zèle que vous y mettrez. Il y a le fameux quota, vous savez.

Assemblée

La deuxième du mois aura lieu le 24 novembre et sera celle du conférencier. Comme je vous le disais, on s'y amuse toujours avec le frère Doiron. N'y manquez pas.

BISTOURI.



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING

Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.00, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.

Signalez SUnset 3-7525

Nous sommes marchands de combustibles et de matériaux de construction

TOUPIN LUMBER & FUEL Co LTD
Tél.: CHapel 7-1105
Service prompt, efficace et courtois
388, RUE BERTRAND, ST-BONIFACE



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

PARDESSUS D'HIVER $49.95 et plus
Soyez bien habillés pour les Fêtes

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher — Téléphone CHapel 7-3795
Heures d'affaires de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Il est temps de faire votre choix pour vos Cadeaux de Noël